

Histoire de l'ophtalmologie à Bordeaux / par Alexandre-Alfred Chabé.

Contributors

Chabé, Alexandre-Alfred.
Université de Bordeaux.

Publication/Creation

Bordeaux : Imprimerie nouvelle F. Pech, 1908.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/deqwyd84>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1907-1908

N° 42

Contribution à l'Étude de l'Ophtalmologie Française

HISTOIRE
DE
L'OPHTALMOLOGIE
A BORDEAUX

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 8 janvier 1908

PAR

Alexandre-Alfred CHABÉ

Né à Tournus (Saône-et-Loire), le 30 juin 1881

Ex-externes des Hôpitaux

Première mention honorable de la Faculté 1907

Élève du Service de Santé de la Marine.

Examineurs de la thèse... { MM. BADAL. professeur.. *Président.*
MOUSSOUS. professeur.. }
CABANNES. agrégé..... } *Juges.*
CRUCHET. agrégé..... }

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE F. PECH ET C^{ie}

7 — Rue de la Merci — 7

1908

Q.362

Q.362



22502771783

opht
R31

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1907-1908

N° 42

Contribution à l'Étude de l'Ophtalmologie Française

HISTOIRE
DE
L'OPHTALMOLOGIE
A BORDEAUX

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 8 janvier 1908

PAR

Alexandre-Alfred CHABÉ

Né à Tournus (Saône-et-Loire), le 30 juin 1881

Ex-externe des Hôpitaux

Première mention honorable de la Faculté 1907

Élève du Service de Santé de la Marine.

Examineurs de la thèse... { MM. BADAL. professeur.. *Président.*
MOUSSOUS. professeur.. }
CABANNES. agrégé..... } *Juges.*
CRUCHET. agrégé..... }

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX
IMPRIMERIE NOUVELLE F. PECH ET C^{ie}
7 — Rue de la Merci — 7

1908

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine

AT 41
2/7

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. PITRES Doyen. | M. DE NABIAS..... Doyen honoraire.

PROFESSEURS :

MM. DUPUY..... MASSE.....	}	Professeurs honoraires.	MM. BERGONIÉ. BLAREZ. GUILLAUD. DUPOUY. DE NABIAS. FERRÉ. BADAL. DENUCÉ. BOURSIER. MOUSSOUS. DENIGÈS. SIGALAS. LE DANTEC.
Clinique interne..... Clinique externe..... Pathologie et thérapeutique générale..... Thérapeutique..... Médecine opératoire..... Clinique d'accouchements..... Anatomie pathologique..... Anatomie..... Anatomie générale et histologie..... Physiologie..... Hygiène..... Médecine légale.....	}	Physique biologique et électricité médicale..... Chimie..... Histoire naturelle..... Pharmacie..... Matière médicale..... Médecine expérimentale .. Clinique ophtalmologique..... Clinique chirurgicale infantile et orthopédie Clinique gynécologique... Clinique médicale des maladies des enfants..... Chimie biologique..... Physique pharmaceutique Pathologie exotique.....	

PROFESSEURS ADJOINTS :

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.....	MM. DUBREUILH.
Clinique des maladies des voies urinaires.....	POUSSON.
Clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez.....	MOURE.
Clinique des maladies mentales.....	REGIS.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

SECTION DE MÉDECINE (*Pathologie interne et Médecine légale*).

MM. MONGOUR. CABANNES. VERGER.		MM. ABADIE. CRUCHET.
--------------------------------------	--	-------------------------

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe {	MM. BÉGOUIN. VENOT. GUYOT.		Accouchements {	MM. ANDERODIAS. PERY.
----------------------	----------------------------------	--	-----------------	--------------------------

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie..... {	MM. GENTES. CAVALI.		Physiologie.....	MM. GAUTRELET. BEILLE. LABAT.
			Histoire naturelle....	

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Chimie.....	M. BENECH.		Pharmacie.....	MM. BARTHE. LABAT.
-------------	------------	--	----------------	-----------------------

COURS COMPLÉMENTAIRES :

Pathologie interne.....	MM. RONDOT.
Accouchements.....	PERY.
Physiologie.....	GAUTRELET.
Ophtalmologie.....	LAGRANGE.
Clinique dentaire.....	CAVALIÉ.

Le Secrétaire de la Faculté : LEMAIRE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MON MAITRE
MONSIEUR LE DOCTEUR BADAL

PROFESSEUR DE CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b2901024x>

PRÉFACE

Qu'il nous soit permis ici, à la première page, de remercier tous ceux qui, de loin ou de près, nous ont apporté le concours précieux de leurs lumières. La liste de nos collaborateurs est longue, et c'est pour nous un bien vif plaisir de leur rendre publiquement hommage.

Nous remercions vivement M. le Prof. Badal, notre maître, de l'intérêt de tous les instants qu'il a bien voulu nous témoigner; M. le D^r Armaignac, pour la collaboration active qu'il nous a apportée, grâce à son précieux manuscrit sur Béranger; M. le D^r G. Martin, pour les notes personnelles qu'avec son amabilité habituelle il a bien voulu nous communiquer; M. de Mensignac, archéologue distingué, pour son manuscrit original du frère Luc David, récollet, et ses notes sur les superstitions bordelaises; M. le D^r Barraud, pour les documents qu'il a eu l'amabilité de nous procurer et pour les conseils pratiques qu'il a bien voulu nous donner; M. le D^r P. Pansier, d'Avignon, avec lequel, pendant des mois, nous avons été en correspondance, et qui, avec une inépuisable patience, nous a envoyé tous les renseignements dont nous avons besoin; enfin, MM. Lagrange et Cabannes, professeurs agrégés à la Faculté de médecine; Ginestous, médecin oculiste; Lafon, ex-chef de Clinique ophtalmologique, qui ont bien voulu nous aider à l'élaboration de notre travail.

Nous remercions aussi d'une façon toute particulière MM. Brutails, des Archives départementales, qui nous a aidé à déchiffrer les vieux grimoires; Céleste, de la Bibliothèque de la Ville, qui nous a fourni toutes les lettres inédites

relatives à Montesquieu, et qui a été pour nous un associé aussi précieux qu'aimable; Cornillot, bibliothécaire de la Faculté de médecine; Ducaunnès-Duval et Rousselot, des Archives municipales, lesquels ont toujours mis à notre service les ressources de leur savoir et de leur expérience.

Il nous reste maintenant un devoir bien doux à remplir, c'est celui de remercier ici, du fond du cœur, celle qui, aussi intelligente que modeste, a bien voulu nous accompagner dans le voyage que nous avons fait à travers l'oculistique bordelaise, qui nous a aidé de sa précieuse collaboration et qui a fait sacrifice de son temps pour nous aider à mener à bien notre travail. A elle surtout, merci!

AVANT-PROPOS

Parmi toutes les recherches que l'on peut faire dans le passé d'un peuple, d'une contrée ou d'une ville, il n'en est guère de plus intéressantes que celles qui ont trait à l'art de guérir. Quoi de plus attachant, en effet, que l'évolution de la médecine à travers les âges? Étudier ce grand chapitre de l'histoire, c'est étudier la vie d'une nation, c'est la suivre pas à pas à travers les siècles; c'est surtout étudier son enfance; car les premières préoccupations de l'homme primitif se traduisent toujours par des pratiques religieuses d'abord, et par des pratiques médicales ensuite.

Dans le vaste champ d'investigation qu'offre au chercheur l'histoire de la médecine, l'oculistique tient par son essence même une large place, car de tous les temps, on s'est préoccupé de l'art de soigner et de conserver la vue. Et c'est parce que nous avons reconnu tout le grand intérêt de cette étude, que nous avons voulu joindre ce chapitre à l'histoire de l'Ophtalmologie française. Certes, nous savons combien la comparaison de notre travail avec d'autres similaires faits par des maîtres érudits, sera en notre défaveur; mais, malgré tout, tel qu'il est, nous le livrons avec ses lacunes et ses nombreuses imperfections.

Hâtons-nous de dire que Bordeaux est peu riche en documents concernant l'oculistique; et que les trouvailles faites n'ont pas été en rapport avec les longues et minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré dans les bibliothèques de la Ville et ailleurs.

Cependant, quoique nous n'ayons pu réunir tous les renseignements qu'aurait exigés notre satisfaction, en particulier pour les xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, nous avons eu, malgré tout, le bonheur de trouver de nombreux documents

concernant le XVIII^e siècle et de présenter l'histoire de l'oculistique à cette époque comme presque entièrement inédite. Outre les célèbres oculistes de passage tels que Andrien, Daniel, Taylor, Pellier de Quensgy, nous nous sommes longuement étendu sur deux oculistes bordelais : Béranger, qui fut réellement un homme remarquable, et P. Guérin, qui fut un praticien habile et fort renommé.

Nous avons passé rapidement sur le XIX^e siècle qui, au point de vue historique, n'offre qu'un intérêt relatif.

Notre étude se divise en deux parties.

La première partie est un bref aperçu sur l'Histoire et l'enseignement de la médecine à Bordeaux depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours.

La seconde partie montre siècle par siècle depuis Marcel l'empirique (V^e) jusqu'à la création de la Faculté de médecine (1878) la pratique de l'oculistique à Bordeaux.

C'est la partie de l'ouvrage qui nous paraît la plus originale, car nous y avons accumulé tous les documents que nous avons eu le bonheur d'avoir entre les mains.

Nous aurions voulu entreprendre la troisième partie de notre travail montrant depuis sa création la clinique ophtalmologique actuelle, ses maîtres, ses travaux, son rôle, sans oublier les médecins oculistes résidants à Bordeaux, qui tous sont remarquables par leurs ouvrages. Malheureusement le temps nous a fait défaut. Toutefois, qu'il nous soit permis de dire que d'après le nombre des élèves et le nombre des travaux publiés chaque année, la clinique de Bordeaux est la plus importante de France après Paris.

Cette grande renommée elle la doit à juste titre au maître éminent, qui, depuis bientôt trente ans, est à sa tête, M. le Prof. Badal, dont les travaux sont universellement connus et appréciés. Inventeur de l'Optomètre pour la mesure simultanée de la réfraction et de l'acuité visuelle, de plusieurs ophtalmoscopes, d'un scotomètre, d'un ophtalmomètre, etc., M. le D^r Badal a fondé plusieurs journaux scientifiques et fait paraître, en outre de ses

nombreuses publications, des leçons d'ophtalmologie, et des leçons sur l'opération de la cataracte. A côté de ce maître, citons M. le D^r Lagrange, premier titulaire du Service d'ophtalmologie à l'hôpital des Enfants, auteur d'un traité considérable sur les tumeurs de l'œil et de l'orbite; d'un précis d'ophtalmologie, traduit en plusieurs langues, et directeur de l'*Encyclopédie française de l'ophtalmologie*.

Et maintenant, si nous quittons l'enseignement officiel, nous trouvons MM. les D^{rs} Armaignac dont les nombreux travaux sont bien connus; G. Martin, remarquable par ses recherches sur l'astigmatisme; Cabannes, médecin oculiste des hôpitaux; Picot fils, Fromaget, Ginestous, Aubaret, qui tous ont contribué à faire connaître au loin la nouvelle école bordelaise.

C'est à tous ces maîtres, à ces praticiens, à tous les chercheurs, à tous les érudits qui se sont occupés de l'Histoire de l'Ophtalmologie française et de l'Histoire de Bordeaux, que nous osons dédier ce modeste travail.

Puissent tous ceux-là nous faire croire par leur indulgence que nous avons atteint le but que nous nous étions proposé (1).

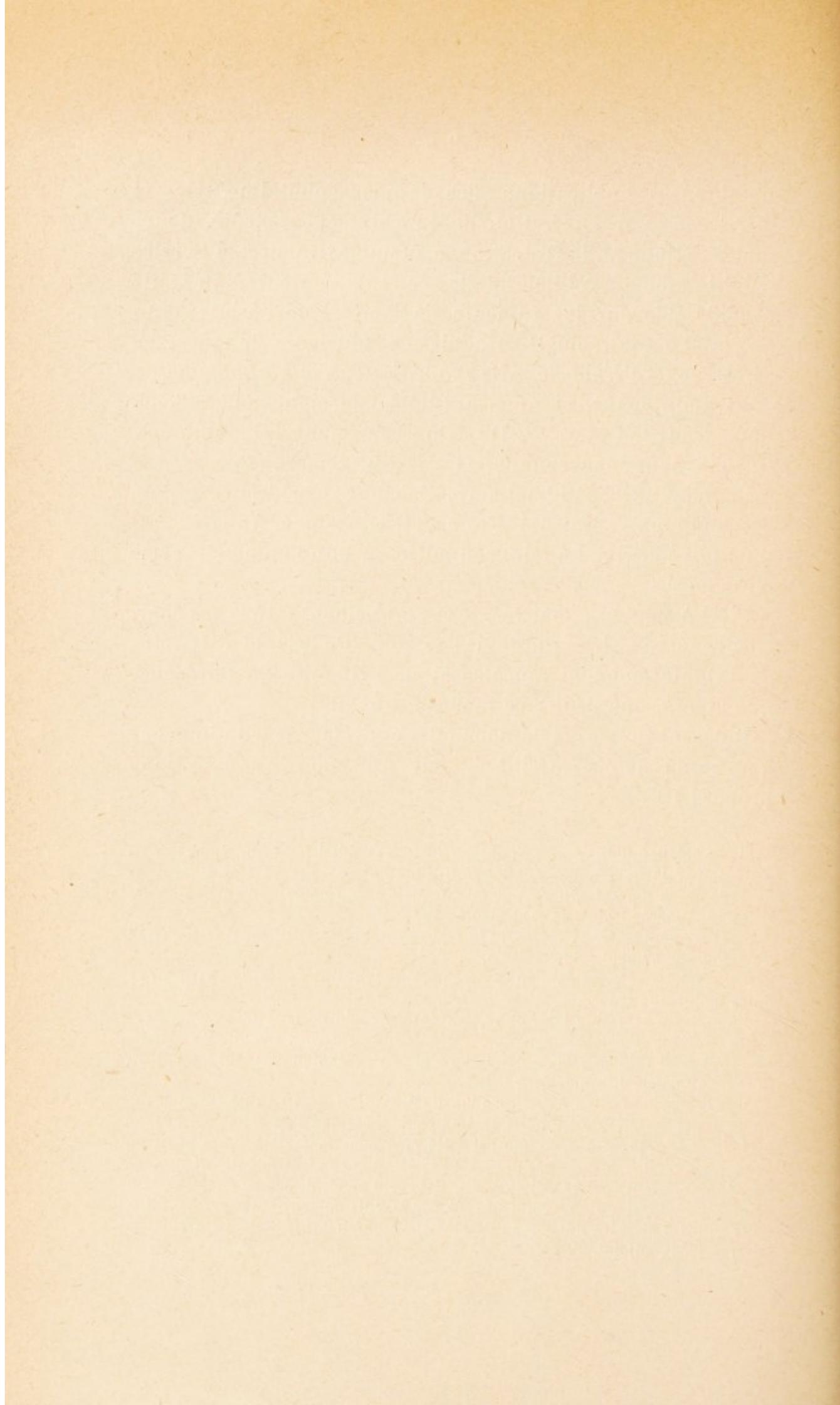
(1) La création d'un service d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-André, décidée en principe par la Commission administrative des hospices (Rapport du D^r Levieux en date du 5 mars 1877), ne put être réalisée que l'année suivante, après la transformation de l'École de médecine en Faculté.

Par arrêté ministériel en date du 12 septembre 1878, M. le D^r Badal était chargé d'un cours clinique d'ophtalmologie.

Un second arrêté, en date du 30 décembre de la même année, le chargeait en outre d'un cours théorique.

Enfin, le 30 décembre 1882, une autre décision ministérielle transformait ces cours annexe, et complémentaire, en chaire magistrale. Par suite de retards survenus dans l'aménagement des locaux, le service clinique ne put être inauguré qu'au début de l'année 1879.

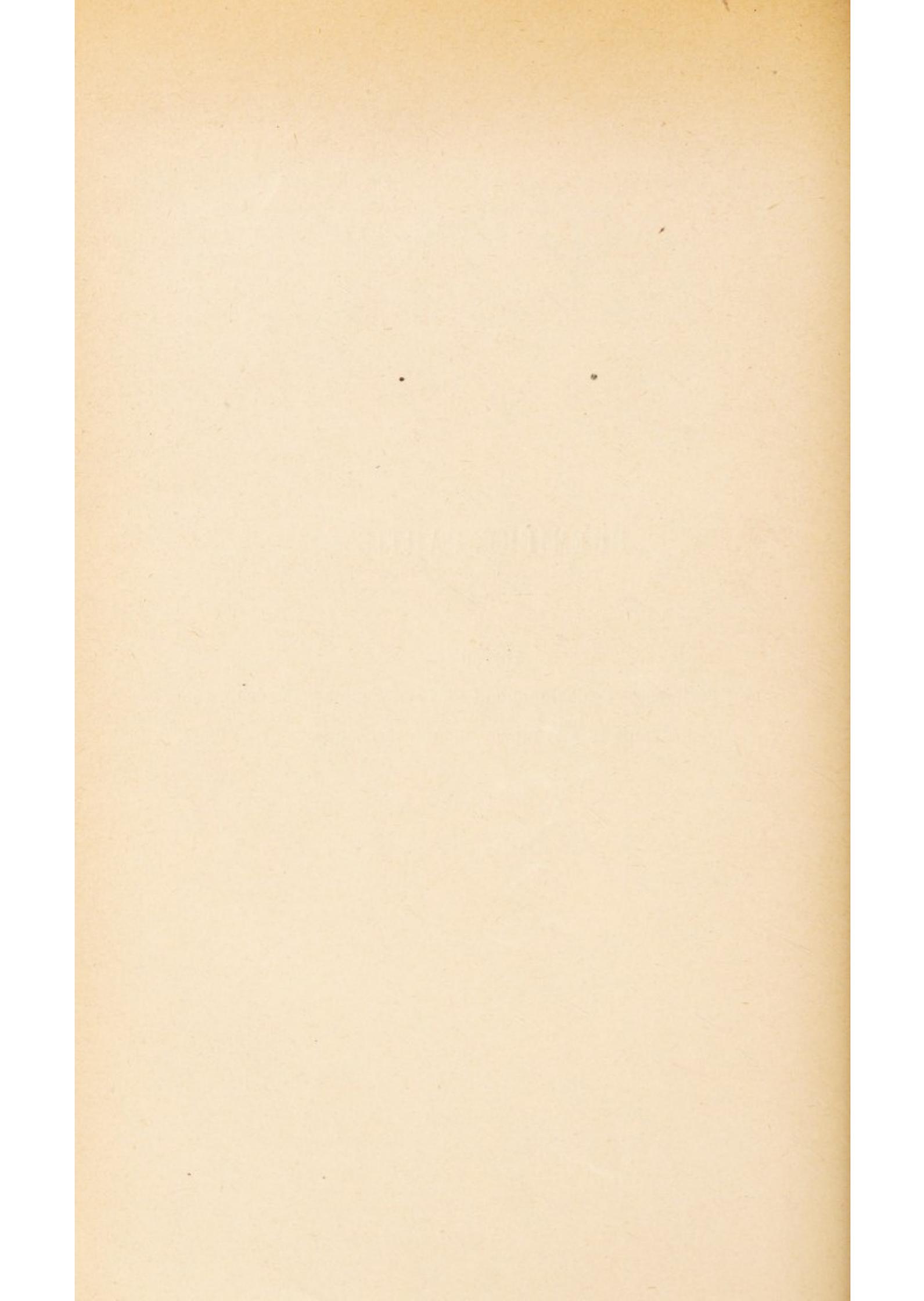
Nous rappellerons, en outre, qu'à l'instigation de M. le D^r Badal, l'Université de Bordeaux est la première qui a créé un cours théorique d'ophtalmologie, confié à M. le D^r Lagrange; que, de plus, il a été créé pour la première fois aussi en France, un service de maladies des yeux à l'hôpital des Enfants, dont M. Lagrange est titulaire, ayant comme adjoints MM. Cabannes et Picot, oculistes nommés au concours. Enfin, il a été récemment créé par la Ville de Bordeaux des consultations pour les malades du Bureau de bienfaisance, faites par MM. Aubaret, titulaire, et Picot, adjoint.



PREMIÈRE PARTIE

Aperçu

sur l'Histoire et l'Enseignement de la Médecine à Bordeaux
depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours.



CHAPITRE PREMIER

Histoire de la Médecine à Bordeaux depuis le XV^e siècle jusqu'en 1793.

Collège des médecins. — L'ancienne Faculté de médecine
de l'Université de Bordeaux. — Communauté de chirurgiens.

Peu de renseignements nous sont parvenus sur les premiers siècles de notre histoire. Quelques noms : Ausone père, Marcellus Empiricus par exemple, quelques traités, quelques faits, quelques inscriptions funèbres, et c'est tout ce que nous savons sur la Pratique médicale de nos ancêtres. A partir du xv^e siècle, au contraire, nos archives et nos chroniques sont remplies de faits se rapportant à notre passé médical, car c'est à cette époque que les médecins se réunissent pour former leur Collège. Cette Société avait seule le droit de juger de la capacité de tout médecin aspirant à entrer dans le corps, nuls autres que ses membres agrégés ne pouvant exercer la médecine dans la ville.

Nous ne savons au juste à quelle époque remonte la fondation du Collège des médecins, probablement vers la fin du xiv^e siècle ou au commencement du xv^e, car la première agrégation au Collège qui soit rapportée dans les registres de la Jurade est celle du Dr Jacques Ram, d'origine allemande, qui se présenta aux jurats le 2 juin 1414. Et ce fut encore devant les jurats que Ram soutint le 15 juin une série de thèses fort extraordinaires, la plupart étrangères à la médecine. L'origine germanique du nouvel arrivant ainsi que le sujet de ses thèses nous est expliqué par ce fait que tous les médecins de Bordeaux étaient morts, comme l'atteste

une lettre (1) que portait Ram, lettre émanant de Colne, médecin à Montpellier, lequel disait aux jurats que pour cette raison il avait choisi pour le leur envoyer un médecin savant, distingué, etc., etc.

La deuxième agrégation fut celle de Johan de la Poyada, qui eut lieu le 10 décembre 1414. Dans l'intervalle, les jurats avaient ordonné « que los metges ayen quatre-bintz ffranz per an de pencion ».

C'est à cette époque que nous trouvons les premiers documents relatifs à la communauté des chirurgiens; ces documents, empruntés aux livres de la Jurade, sont les statuts du 27 juillet 1414 où il est dit (2) :

Que nul barbey no pusca levar hobrador... que n'a examinat per les quatrez bayles deus barbeys : Que nul surgian estrangey no pusca hobra ni practicar en ladeyte bila... que sia estat examinat et passat per los deit quatre bayles, etc.

Ainsi, au commencement du xv^e siècle, la communauté ou, comme l'on disait, la Coffrayria avait à sa tête quatre bayles chargés entre autres choses de l'examen des aspirants.

Jusqu'en 1441 nous ne savons pas grand chose de l'histoire médicale de Bordeaux, si ce n'est l'existence de ces deux confréries, les médecins d'un côté, les barbiers de l'autre. C'est en 1441 que se place la fondation de la Faculté de médecine de l'Université de Bordeaux, qui devait avoir près de trois siècles et demi d'existence.

L'Université de Bordeaux fut créée par une bulle du pape Eugène IV, le 7 juin 1441, à la demande de l'archevêque Pey Berland, du maire et des jurats. Elle posséda une Faculté de médecine avec un seul professeur jusqu'en 1624; avec deux, depuis lors jusqu'à son abolition en 1793.

On ne connaît pas le premier siège de la Faculté de médecine de Bordeaux, on sait seulement, par un acte de 1583,

(1) Archives municipales de Bordeaux, t. IV, p. 25.

(2) Registres de la Jurade, 1414.

qu'on disséqua dans une chapelle ruinée attenante au prieuré Saint-Jacques, mais ce ne fut, dit la *Chronique* de Gaufreteau, qu'en 1624 que « le Collège de la médecine fut bâti et agencé tout contre celui des Loys et tout devant le canton de la rue Saint-Antoine », aujourd'hui, rue Porte-Basse et rue des Ayres. L'entrée par la rue des Loys était commune aux deux Facultés de droit et de médecine, une vaste cour donnant rue des Ayres.

Nous devons avouer que la Faculté de médecine de Bordeaux paraît avoir eu un rôle assez effacé au milieu des autres Facultés, surtout si nous la comparons à la Faculté de Montpellier, vieille de deux siècles. Ajoutons cependant qu'à cette époque, l'École de Montpellier était tombée en décadence et qu'elle ne vivait que grâce à la renommée de jours plus heureux. Quoi qu'il en soit, dans notre ville, les leçons commençaient le lendemain de la fête de saint Luc (le 19 octobre), après la messe du Saint-Esprit, dite à l'église des Carmes, et à laquelle tout le monde devait assister, professeurs comme élèves. Les leçons continuaient pendant toute l'année. En arrivant à l'Université, les étudiants devaient se faire immatriculer, en donnant exactement leur état civil, et ils payaient 6 blancs pour cette immatriculation : ils juraient obéissance aux chancelier, recteur et autres officiers de l'Université.

Les étudiants obtenaient devant la Faculté le grade de bachelier, mais auparavant on les soumettait à une enquête sur leurs vie et mœurs, et, après jugement favorable, ils étaient présentés au chancelier et au recteur de l'Université, qui, l'un après l'autre, devaient leur accorder la permission de subir l'examen, après quoi les candidats devaient déposer 10 nobles entre les mains du trésorier de l'Université (monnaie anglaise équivalent environ à 237 francs). Les bacheliers, avant d'être reçus, juraient entre les mains du chancelier de ne se faire recevoir licenciés ou docteurs que dans l'Université de Bordeaux, à moins qu'on les autorisât à aller se faire recevoir ailleurs.

Vers le milieu du xv^e siècle, Bordeaux a donc trois organisations médicales, pourrions-nous dire, la Faculté de médecine, le Collège des médecins et la Communauté des chirurgiens. Dire que ces trois Compagnies vécurent côte à côte pendant trois siècles en parfaite intelligence serait trop, car les luttes politiques et religieuses, des jalousies plus ou moins avouées au sujet de l'enseignement, firent éclater des conflits fréquents. Cependant, il serait injuste de ne pas reconnaître les services qu'ont rendus ces institutions, dont la plupart des membres furent des hommes dévoués à la science et jaloux de la dignité, de l'honneur et des privilèges de leur corps.

XVI^e Siècle.

Théodoric Delf est le nom du plus ancien professeur de médecine que nous connaissons : il appartenait à une famille juive, toutefois il devait avoir embrassé le catholicisme, car, sans cela, il n'aurait pu faire partie de l'Université. En 1486, on trouve le nom de Joannes Petri de Pelicis; en 1496, celui de Gabriel Tarregua; vers 1530, celui de Raimond de Granolhas; vers 1550, celui de Raymond de Lopès; en 1572, Pichot.

Le professeur de la Faculté commentait les livres d'Hippocrate et de Galien et faisait des lectures de livres de médecine. A côté de cet enseignement était aussi celui du Collège des médecins, dont quatre des membres devaient faire des leçons aux étudiants en médecine, ainsi qu'aux chirurgiens et aux apothicaires. Bien que jaloux de ses privilèges, le Collège négligeait de temps en temps de faire les nominations de professeurs; aussi, le Parlement de Bordeaux fut obligé, en 1573, de rendre un arrêt obligeant les médecins à reprendre leurs leçons habituelles. Quoi qu'il en soit, au xvi^e siècle, il semble, d'après les documents de cette époque, qu'il y eut une espèce de fusion entre les deux corps. Nous trouvons en effet, en 1559, que les médecins de la ville contestent à Lopès, professeur, le droit de déclarer que le sieur Riaulin était capable d'exercer; nous trouvons aussi, en 1584, plusieurs diplômes signés de deux médecins

de l'époque, Roussellus et Valletius, quoiqu'il n'y ait qu'un professeur de Faculté.

Quant aux chirurgiens, ils étaient à part. Leur profession était encore regardée comme bien inférieure, et nous en avons l'explication si nous remontons aux origines. Au moyen âge, en effet, c'étaient les « barbeys » qui tenaient entre leurs mains toute la chirurgie de l'époque, parce que devenus habiles à manier le rasoir, ils s'arrogèrent le droit de manier aussi la lancette et le bistouri. Les docteurs en médecine auraient cru déroger si après avoir ordonné une saignée, ils l'avaient pratiquée eux-mêmes; ils laissaient ce soin aux barbiers que l'on appelait « frater », pris dans le sens de aide. Certains barbiers joignirent même l'exercice de la médecine à celui de la chirurgie, ce qui ne les empêchait pas de raser toujours les barbes et de couper toujours les cheveux. Avant de les appeler frater on les nommait mires, ce qui veut dire médecin tout autant que chirurgien. Pendant le xvi^e siècle, les corporations de barbiers, établies aussi bien à Bordeaux que dans les autres villes du royaume, usurpant de plus en plus les attributions de chirurgiens, prirent le titre de chirurgiens-barbiers; mais une ordonnance du prévôt de Paris, confirmée par un arrêt du Parlement, les condamna à remplacer ce titre par celui de maîtres barbiers chirurgiens, et à prendre pour enseigne des bassins blancs, au lieu des bassins jaunes qu'ils avaient adoptés et qui furent réservés aux chirurgiens. Ceux-ci eurent à leur tête les quatre bayles jusqu'à la fin du xvi^e siècle. En 1596, un arrêt du Grand Conseil confirma les privilèges, à Bordeaux, du sieur Pierre Legendre, premier barbier du roi, privilèges qui consistaient à avoir dans ladite ville un lieutenant représentant ses intérêts; ce lieutenant fut Jehan Auper, maître chirurgien.

XVII^e Siècle.

Depuis sa création, la Faculté de médecine de Bordeaux avait été fort renommée et avait eu la gloire de peupler pendant longtemps nos contrées de praticiens recomman-

dables. Le xvii^e siècle vit la décadence de ce centre universitaire. Comment se fait-il qu'une École si bien assise en apparence ait soudainement décliné au point de ne laisser presque plus de trace de son existence? Nul ne le sait. Néanmoins, il est à présumer que les troubles qui eurent lieu à Bordeaux en 1635, lors de l'impôt sur le vin, lors des démêlés sanglants qu'eut le duc d'Épernon avec la cité et lors des hostilités contre Mazarin, à l'époque de la Fronde, déterminèrent la suppression momentanée de la Faculté. Plus tard, soit que son personnel eût dégénéré, soit que les étudiants eussent pris une autre direction, elle ne put recouvrer son état primitif et aux xvii^e et xviii^e siècles, elle se traîna languissante, obscure et ignorée, frappée de marasme et de dépérissement.

Jusqu'en 1615, le professeur en médecine de l'Université n'avait aucun gage : il en résultait que les lectures publiques étaient souvent interrompues ; aussi fut-il décidé qu'il serait alloué, sur les deniers de la ville, 200 livres pour l'entretien de la chaire. Quelques années plus tard, en 1624, il fut créé une deuxième chaire de médecine, qui fut attribuée à Jean de Maures.

Cette création n'empêcha pas le Collège des médecins de faire des leçons aux étudiants et aux chirurgiens, d'être juge des titres de médecins ainsi que de l'admission de ces derniers au Collège. Les examens se passaient à l'Hôtel de Ville en présence du maire et des jurats. Ceux-ci étaient conviés par les membres du Collège et une collation leur était offerte par le candidat. La délicatesse était, sans doute, la moindre de leurs qualités, car on en vint à leur présenter confitures et dragées à leurs sièges afin d'éviter tout désordre.

Les principaux professeurs de la Faculté furent : Jean Lopès, de Maures, Modéry, Cazauviel, Jean de Tartas, Pierre Lopès, etc.

Quant à la communauté des chirurgiens, pendant le xvii^e siècle, elle ne resta pas inactive. Des leçons étaient faites aux aspirants par les maîtres chirurgiens et par deux

docteurs en médecine choisis au préalable par les étudiants ayant à leur tête leur abbé. Celui-ci était élu par les étudiants en chirurgie qui le prenaient pour chef et il avait le titre d'abbé des Compagnons chirurgiens. Tout le xvii^e siècle est fécond en travaux de toutes sortes. Nous trouvons en 1612 que Pierre Davant soutient des thèses sur l'ophtalmie ⁽¹⁾; nous trouvons des leçons sur les ulcères, les bandages, la phlébotomie, les maladies vénériennes, et à cette époque les principaux noms de la chirurgie bordelaise sont Reulin, Trautelle, Maniald, Eymery Lopès, Joseph Tartas, etc.; noms bien oubliés aujourd'hui, mais qui eurent leur temps de célébrité.

XVIII^e Siècle.

Jusqu'au xviii^e siècle, les professeurs de la Faculté de médecine étaient nommés au concours et le choix était ratifié par un arrêt du Parlement. En 1707, un édit royal enjoignit qu'en cas de vacance de chaire et lorsqu'il ne se trouverait pas dans la Faculté au moins sept docteurs en état d'assister à la dispute, celle-ci serait renvoyée de plein droit devant la Faculté la plus prochaine. Or à Bordeaux, nous le savons, il n'y avait que deux professeurs et nul ne se souciait d'aller à Paris ou à Montpellier y résider pendant longtemps à sa charge et revenir à Bordeaux toucher un maigre salaire, aussi cet édit empêcha pendant plus de deux ans de nommer un professeur. Sur la requête du Collège des médecins, le Conseil d'État décida, le 13 janvier 1713, que les six plus anciens médecins de la ville seraient adjoints à Tartas, alors professeur, pour nommer au concours le remplaçant de Modéry, mort en 1710. Mais ce ne fut qu'en 1716, qu'après bien des disputes et des divergences, le sieur Boyrié fut nommé à la chaire vacante.

A cette époque, le Collège des médecins tenait donc sous sa loi les professeurs en médecine de l'Université de

(1) Archives départementales, registre des Abbés en chirurgie, cartons des Chirurgiens.

Bordeaux, puisque, somme toute, c'était lui qui les nommait. Les professeurs semblaient de leur côté peu soucieux de cette domination constante; de là des luttes quotidiennes se traduisant le plus souvent par de menus faits, mais qui en 1729, pour un jardin botanique, faillirent mettre la guerre civile entre les jurats, l'Université et le Collège.

En 1720, c'est Grégoire, professeur, qui prétend juger à lui seul de la qualité des drogues employées par le pharmacien Falquet pour la fabrication de la thériaque. Le Collège proteste et le premier président d'Albessard est obligé de rendre un arrêt donnant raison à celui-ci. La même année, c'est le Collège qui oblige Sérís, autre professeur, à passer un examen devant plusieurs de ses membres pour pouvoir exercer la médecine. En 1729, c'est encore le Collège des médecins qui, se tournant cette fois contre les chirurgiens, rédige un mémoire contre leurs entreprises, dans l'unique but d'assurer sa domination sur les chirurgiens et les apothicaires. La même année, c'est encore lui qui proteste auprès des jurats au sujet des cours d'anatomie institués par eux en 1728 et donnés à Grégoire et à Sérís. A ce moment, le Collège n'a pas seulement des procès avec l'Université et les chirurgiens, il cherche encore querelle aux jurats à propos d'affaires de préséance et surtout à propos du jardin botanique créé pour la deuxième fois en 1726. Il prétend que seuls les professeurs jouissent, à tort, des avantages de ce jardin, que ceux-ci les éliminent alors qu'ils y ont des droits manifestes. A ces prétentions l'Université se récrie, les jurats font la sourde oreille et répondent par des impolitesses. La situation est fort tendue et la guerre va se déchaîner, lorsque l'intendant Boucher, par un article signé du 10 juin 1730, met tout le monde d'accord en donnant raison à tout le monde. Ainsi finirent toutes ces contestations, tous ces procès qui avaient eu surtout pour résultat d'anémier outre mesure la bourse commune du Collège des médecins, et qui le fit se retrancher, au moins pour quelque temps, derrière une plus juste réserve.

Ce ne fut qu'en 1749, après vingt ans d'accalmie, que recommencèrent les hostilités. A cette date, le Collège des médecins proclame que les cours d'anatomie, créés en 1728, ne semblent pas être professés avec beaucoup de zèle (l'anatomie était, paraît-il, professée en dix jours), et demande, dans une première lettre au chancelier d'Aguesseau, que l'on prenne un de ses membres pour dicter les cours et faire les leçons. Puis, profitant de ce que le sieur Grégoire père est allé à Paris demander la survivance de sa chaire de professeur pour son fils, le Collège proteste par une deuxième lettre, faisant ressortir la nécessité de développer les moyens d'instruction pour les étudiants en médecine et réclamant l'érection du Collège en Faculté. Cette demande fut sans doute lettre morte, car nous ne trouvons pas de réponse à cette deuxième réclamation.

Quoi qu'il en soit, le Collège était tout-puissant, ses membres étaient nombreux, tandis que la Faculté ne comportait que deux professeurs, dont la nomination était à la merci des médecins. Ainsi s'explique pourquoi les professeurs ne sortirent pas toujours vainqueurs de la lutte et que souvent ils eurent à subir les volontés d'autrui. En 1756, le Collège proteste encore vivement au sujet des suppléances, les deux professeurs royaux se faisant suppléer, l'un par son fils, l'autre par un médecin non encore agrégé. Il déclare que lui seul a le droit de nommer un suppléant. L'année suivante, la mort de Séris, professeur, laissant une place vacante, déchaîne la discorde. Une lutte continuelle s'engage entre le Collège des médecins et le recteur de la Faculté (lequel, le plus souvent, était pris dans la Faculté de droit), au sujet des points de dispute du concours. Les points étaient des questions tirées au sort par les candidats. On décide enfin que les six docteurs choisiraient chacun cinq points et le doyen six. Sur les trente-six points, le Parlement devait en choisir dix-huit pour être distribués au sort aux concurrents. Chaque candidat eut un mois pour rédiger sa question.

Le 6 mai, B. Grégoire tire au sort ses deux points qui sont ainsi conçus :

1^o *An abstæmii diutius vivant, quam vino utentes?*

2^o *Utrum in nutriendis ægris consuetudinis ratio sit habenda?*

Mais bientôt le concours se complique, le 18 mai, par la mort de Grégoire, le deuxième professeur, et le 3 juin, l'Université adresse aux juges du concours recrutés dans le Collège une convocation pour se trouver le lendemain à la soutenance de thèse du sieur B. Grégoire.

Furent invités : le premier président et tous les présidents à mortier, le doyen des conseillers de la Grande Chambre, les procureurs, les avocats généraux, les chanceliers de l'Université, les docteurs, les jurats, etc. Le lendemain, la réunion eut lieu dans la salle du Collège des Lois. Toutes les autorités trouvèrent leurs places, sauf les juges, pour lesquels aucune n'avait été réservée. C'était une injure pour le Collège des médecins. Les juges prirent rang alors derrière les officiers du Parlement, en face de la chaire, mais le Recteur, se levant, s'écria qu'il n'y aurait pas de dispute si les juges ne quittaient leurs places. Ce fut en vain que les juges s'efforcèrent de faire entendre raison au Recteur, en disant que la soutenance des thèses aurait dû se faire dans le Collège de médecine et que l'Université ne se trouvait là que pour la forme. Le Recteur persista dans la décision qu'il avait prise et se retira. Les juges auraient pu certainement passer outre et faire procéder à la dispute des points, mais ils préférèrent dresser procès-verbal de ce qui venait de se passer. L'affaire se termina par la médiation du premier président, qui proposa un arrangement accepté par les médecins.

Toutes ces discussions retardaient la nomination des deux professeurs, aussi ce ne fut que le 24 août que se répartirent les suffrages, après bien des discussions, des entêtements et des colères (1). Caze et Doazan obtenaient

(1) G. PÉRY, *Histoire de la Faculté de Médecine de Bordeaux*, p. 133.

7 suffrages, Barbeguière, 6; Castet, 4; Betbeder, 3; O'Sullivan, 1. Le mérite seul ne devait probablement pas suffire pour l'élection définitive des candidats, car le 28 octobre le roi nommait MM. Betbeder et Caze aux deux chaires vacantes de la Faculté de médecine de Bordeaux.

Ainsi se termina ce concours qui, commencé le 15 septembre 1756, ne prit fin que le 28 octobre 1757.

Pendant que le Collège des médecins depuis plus d'un demi-siècle se débattait ainsi, la Communauté des chirurgiens travaillait en silence au développement de la science chirurgicale. Elle avait bien elle aussi à soutenir des luttes contre les médecins, qui trouvaient que ses prétentions devenaient de plus en plus exorbitantes, mais ces luttes ne l'avaient pas affaiblie, loin de là, et nous trouvons à sa tête un des plus grands chirurgiens bordelais de l'époque : Lafourcade.

En 1750, Lafourcade et Dupuy représentèrent à la Communauté que la chirurgie ayant pris un grand développement, il y aurait utilité d'établir à Bordeaux une École de chirurgie et des cours d'anatomie, et ils proposaient pour cela une maison située rue Lalande. Ils eurent l'appui de M. de Tourny, intendant, et de M. de la Martinerie, premier chirurgien du roi, et le 8 septembre 1752, les chirurgiens de la ville de Bordeaux et des faubourgs étaient autorisés par lettres patentes à ériger une École de chirurgie. Le 19 juin 1755, l'École fut solennellement inaugurée; elle fut dédiée à saint Côme, patron des chirurgiens, d'où son nom d'École Saint-Côme.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, nous ne pouvons glaner que fort peu de chose, quelques faits, quelques noms à retenir, le tout peu intéressant. En 1758, nous trouvons que les candidats au Collège des médecins donnaient quelques livres de sucre à chacun des membres du Collège, coutume qui nous paraît bizarre aujourd'hui, mais qui s'explique en songeant combien cette denrée avait de valeur à cette époque.

En 1759, MM. Barbeguière et Doazan font agir les hommes

influents pour la création de deux nouvelles chaires, mais ils ne réussissent pas par la mauvaise volonté des jurats qui refusent de faire les frais.

En 1762, les maîtres chirurgiens ayant à leur tête Lafourcade, voulant que l'art chirurgical, qui toujours avait été dignement honoré à Bordeaux, soit magistralement enseigné, obligent les aspirants à la maîtrise de suivre les pansements et les opérations faits à l'hôpital Saint-André.

La même année, l'infatigable Lafourcade crée une Société académique, avec l'approbation de M. de la Martinerie, premier chirurgien du roi.

En 1764, s'éleva un conflit entre Betbeder, de la Faculté, et le Collège des médecins à qui avait été donné par le roi l'office de médecin royal en la ville de Bordeaux. Le procès dura plusieurs années, puisqu'en 1768 nous trouvons que le Parlement débouta l'Université de sa demande d'opposition et que le 28 septembre 1785, le Collège exclut Betbeder de ses membres pour avoir malgré tout continué la lutte. Toutefois Betbeder fut réintégré par ordre du Grand Conseil.

A partir de cette époque, nous n'avons plus de renseignements sur la Faculté de médecine jusqu'en 1789, époque de sa disparition. Les détails manquent aussi sur le Collège des médecins dont le registre s'arrête en 1791, mais dont l'institution continue à vivre jusqu'au décret du 15 septembre 1793. Quant au Collège Saint-Côme, la période révolutionnaire ne paraît avoir interrompu ses cours qu'en 1791, et ce ne fut que le 15 février 1792 que les scellés furent apposés sur les salles du Collège. L'École Saint-Côme avait achevé ainsi sa courte existence.

Et maintenant, si nous faisons un court parallèle entre la Faculté et le Collège des médecins, nous voyons qu'à Bordeaux ces deux corps furent absolument distincts et presque toujours ennemis; que le Collège des médecins était tout-puissant puisqu'il nommait, en outre de ses quatre professeurs enseignants, les professeurs de la Faculté de médecine; que ceux-ci étaient obligés de se faire agréer du Collège

de médecine et qu'il avaient, semble-t-il, pour unique but de donner les grades universitaires. De là les querelles, les conflits, les procès entre les deux Compagnies, dispute que, malheureusement, nous avons été obligés de conter trop succinctement.

Quant à la Communauté des chirurgiens, ce fut une Compagnie qui compta des noms et qui, si elle eut à lutter contre le premier chirurgien du roi, les charlatans, les bureaux de l'hôpital Saint-André, ne perdit jamais de vue son enseignement et sut toujours mettre la ville de Bordeaux à la tête de toutes les innovations et de tous les progrès de la science chirurgicale.

Ici finit donc l'existence de la Faculté de médecine de Bordeaux qui, tant bien que mal, vécut pendant trois siècles. Le peu de renom qu'elle eut parmi les Écoles similaires françaises, tient, sans doute, à ce que les autres Facultés avaient pour elles un passé brillant et séculaire et n'avaient pas comme chez nous un nombre restreint de professeurs qui avaient à batailler contre une confrérie toute-puissante. Mais ces explications nous suffisent-elles ? Ne pouvons-nous point penser aussi que Bordeaux, ville commerçante avant tout, en relation avec tous les pays du monde, devait voir à cette époque, d'un œil bien indifférent, toutes les discussions du monde savant et du monde médical en particulier.

Ici, s'arrêterait l'esquisse que nous nous sommes proposé de faire de la médecine à Bordeaux jusqu'à la Révolution ; mais nous ne voulons pas ainsi quitter le xviii^e siècle sans parler rapidement des hôpitaux qui existaient à cette époque et qui font partie intégrante de l'histoire.

En 1760, il y avait à Bordeaux sept hôpitaux :

L'HÔPITAL SAINT-ANDRÉ, fondé en 1390 par Vital Carles, chanoine et grand chantre de Bordeaux, qui lui constitua une riche dotation. Il voulut qu'on y reçût « les pauvres malades qui ne pouvaient aller demander l'aumône, ni gagner leur vie par la ville, comme aussi les pauvres pèle-

rins et voyageurs, pour une nuit ou deux, et plus si le directeur de l'Hôpital le trouvait à propos » (1).

L'Hôpital Saint-André occupait alors l'emplacement actuellement occupé par la Caisse d'épargne. Il fut agrandi au xvi^e siècle, par Nicolas Boyer, premier président du Parlement, qui l'institua son légataire universel (1538) (2). C'était un établissement noir et sordide, comme tous les hôpitaux de cette époque, où s'entassaient quatre ou cinq cents malades. Les salles étaient humides et malsaines, renfermant des grabats infects, qu'occupaient à la fois deux ou trois malheureux. Le service médical y était assuré par Betbeder et Caze fils, assistés par trois garçons chirurgiens internes, et par vingt-quatre sœurs appelées « sœurs grises ».

L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, créé en 1714, pour les enfants du premier âge, se trouvait à l'angle de la rue Bouhaut et de la rue Mingin, aujourd'hui respectivement rue Sainte-Catherine et rue Magendie (3). C'était à cet endroit que se trouvait le fameux tour des enfants abandonnés. Mais en 1773, des lettres patentes de Louis XV décidèrent la suppression de cet hôpital, qui fut réuni à la Manufacture.

L'HOSPICE DES INCURABLES, fondé en 1743, par M. de Bigot, dans le quartier Saint-Julien, à la place de la Faculté de médecine actuelle.

L'HÔPITAL DE LA MANUFACTURE (4), primitivement ouvert aux mendiants, afin de leur apprendre un état (d'où le nom populaire d'Hospice des métiers ou de la Manufacture), fut ensuite affecté aux enfants de plus de neuf ans et aux conva-

(1) VITAL CARLES : Son testament. Bordeaux. Simon Millanges, in-4° à deux colonnes, texte gascon et traduction en français.

(2) Archives municipales : Statistiques municipales, t. III.

(3) Archives municipales : Carton des anciens plans de Bordeaux.

(4) Almanach historique de Guienne, 1760.

lescents de Saint-André. Ce ne fut qu'en 1773 que la Manufacture devint le véritable Hospice des enfants trouvés. Cet hôpital se trouvait sur la rivière, quai de Paludate, et avait été créé en 1642, par suite des généreuses libéralités faites en 1639 par M^{mes} de Tauzia, de Brézets et de Gourgues.

L'HÔPITAL DES PÈLERINS ⁽¹⁾, dont nous avons trouvé l'existence dans l'*Almanach* des frères Labottière, pour l'année 1760, se trouvait rue du Mirail et était dirigé par les RR. PP. Jésuites du Collège.

LA MAISON DE FORCE OU DES REPENTIES ⁽²⁾, était de création récente (1757), et se trouvait au lieu appelé la Plate-Forme, près la porte de Berry (actuellement Hôpital Saint-André). Elle était destinée à renfermer « les filles de mauvaise vie et contenir en même temps infirmeries, tant pour les hommes que pour les femmes, où l'on guérirait ceux ou celles qui seraient atteints des maux vénériens ». L'installation de cette maison au lieu indiqué n'est pas douteuse, car dans les comptes de la Ville pour l'an II (1793), figure à l'actif pour 160,000 livres « la Maison de force ou de correction, destinée aux femmes de mauvaise vie, avec jardin, etc... ».

L'HÔPITAL DES PESTIFÉRÉS, dont parle l'*Almanach historique de Guienne* de 1760, est, croyons-nous, l'hôpital construit en 1586 sur l'emplacement de l'enclos Arnaud-Guiraud (aujourd'hui Petit Séminaire et Ecole de Santé navale).

(1) *Almanach historique de Guienne*, 1760. Frères Labottière.

(2) Archives municipales : Statistiques municipales, t. III.

CHAPITRE II

Histoire de l'Enseignement de la médecine à Bordeaux (1793-1878)

- 1° École Saint-Côme (1793-1829).
- 2° Cours pratique de médecine de l'Hôpital St-André (1797-1829).
- 3° L'École de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux (1829-1878).
- 4° Aperçu général de la Faculté de médecine et de pharmacie depuis sa création jusqu'à nos jours.

ÉCOLE SAINT-CÔME (1793-1829).

Le décret du 15 septembre 1793 qui établissait trois degrés progressifs d'instruction, indépendamment des écoles primaires, avait, par son article 3, supprimé les Collèges et les Facultés. Ce décret amena de grands désordres dans le monde médical, car les réceptions de médecins et de chirurgiens étant supprimées, cela n'empêcha pas un certain nombre de praticiens de s'établir sur divers points de la France et d'exercer la médecine et la chirurgie. Les lois du 16 fructidor an V (2 décembre 1797) et du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) repriment beaucoup d'abus.

Les Collèges et les Facultés de France étant supprimés, il se créa dans les grandes villes des Écoles dues à l'initiative privée, Écoles qui suppléèrent ainsi à l'enseignement officiel. Tout d'abord à Bordeaux, Moulinié, ancien membre du Collège de chirurgie, fonda en 1793 l'École Saint-Côme; par la suite, en 1797, une autre École fut créée à Saint-André par le Gouvernement et l'Administration hospitalière.

Étudions donc ces deux institutions qui, en 1829, furent fusionnées pour former l'École de médecine et de pharmacie. Dans cette étude, où rapidement nous esquisserons notre histoire médicale pendant le XIX^e siècle jusqu'à nos jours,

nous ferons de nombreux emprunts au livre du Dr Péry, *Histoire de la Faculté de médecine de Bordeaux*, ouvrage qui traite en détail le sujet qui nous occupe.

Les scellés, avons-nous vu, furent apposés sur les salles de Saint-Côme, le 15 février 1792. Le 28 du même mois, Moulinié obtint la levée des scellés et se fit livrer des objets nécessaires pour faire ses cours. Les scellés furent ensuite replacés. Les cours de Moulinié reprirent aussitôt, comme l'indique un passage d'un mémoire présenté au Maire de Bordeaux, par l'École royale de médecine, le 26 octobre 1814, où il est dit :

A l'époque désastreuse de la Révolution, la plupart des corps enseignants furent détruits en France. La Faculté de médecine et le Collège de chirurgie subirent le même sort. M. Moulinié, membre du Collège, et qui avait enseigné comme tel pendant six ans la médecine opératoire dans l'amphithéâtre de Saint-Côme, excité par son zèle pour l'instruction des élèves, fit des cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie, tour à tour dans l'amphithéâtre de l'ancienne Faculté de médecine, rue des Ayres, à l'Hôpital militaire (établi dans le couvent des Capucins) et au Collège des Lois (École de droit, rue des Lois), etc. (1).

En 1795, nous trouvons une ouverture de cours d'anatomie, qui a pour titre : *Cours d'Anatomie à l'École élémentaire de Santé dans l'Hôpital militaire*, par M. Moulinié, professeur d'opération au ci-devant Collège de chirurgie, consultant dans l'hôpital civil et en chef dans l'hôpital militaire.

Moulinié ne fut pas le seul qui s'occupa de l'instruction des jeunes étudiants. Une affiche annonçant un cours d'anatomie fait par Bacqué et devant s'ouvrir à Saint-Côme le 21 octobre 1793 existe encore aux Archives municipales :

Au dessous de l'annonce du cours, elle porte :

A l'invitation du citoyen Cazéjus, professeur.

Quoique Moulinié n'eût pas de locaux attitrés pour ses cours, une École n'en était pas moins créée. Nous trouvons

(1) Notice des travaux de la Société médicale d'Émulation de Bordeaux (1802-1803-1804-1805-1806).

qu'en 1801-1802, il y eut plusieurs professeurs : Moulinié, Cazéjus, Bacqué, Caillau, etc.; que l'on y traitait de l'anatomie, de la médecine opératoire, des accouchements, de la médecine infantile, etc., etc.

Bientôt Moulinié créa, en 1802, la Société médicale d'émulation, dans laquelle étaient pris les professeurs de l'École. Enfin, en 1803, l'École fut transférée officiellement rue Lalande, par arrêté du préfet du 19 prairial.

L'École allait donc avoir un avenir brillant; rien ne manquait à son enseignement, si ce n'est les cours cliniques qu'elle ne pouvait établir, n'ayant aucun professeur dans les hôpitaux. En 1814, on y donnait même l'enseignement des spécialités, avec Bacqué, pour les maladies des yeux, et Caillau, pour les maladies des enfants. En cette année, l'École élémentaire de médecine obtint du duc d'Angoulême le titre d'École royale.

Moulinié, le fondateur de l'École, mourut le 20 février 1819; il avait été un homme de grand cœur et de grand mérite. On peut donc saluer en lui, dit M. le Dr Péry, le fondateur de notre École, et nous espérons bien qu'un jour viendra où la Faculté de médecine de Bordeaux pourra lui rendre un hommage bien mérité.

Il fut remplacé par Caillau, qui s'était rendu célèbre par ses leçons et ses ouvrages sur les maladies des enfants, puis en 1820, à la mort de ce dernier, par Bacqué, dont nous reparlerons plus longuement.

Bacqué mourut en 1821 et fut remplacé par M. Brulatour, jusqu'à la fusion avec l'École de l'hôpital Saint-André, que nous allons étudier.

COURS PRATIQUES DE MÉDECINE DE L'HÔPITAL SAINT-ANDRÉ
(1797-1829)

En effet, stimulés par l'exemple donné par Moulinié, les médecins de l'hôpital Saint-André et les administrateurs s'occupèrent de l'enseignement de la médecine. Le 14 nivôse an VIII, une discussion s'éleva dans le sein de la Commission

administrative des hospices, sur un projet d'enseignement de médecine et de chirurgie pratique et clinique, et le 16 pluviôse de la même année, la même assemblée approuva les articles relatifs à ce sujet. Mais ce ne fut que le 3 nivôse de l'an IX que le préfet approuva le texte d'un arrêté, qui avait pour but de créer : 1^o un cours de clinique interne; 2^o un cours de matière médicale; 3^o un cours de clinique externe; 4^o un cours d'anatomie et de physiologie; 5^o un cours complet de maladies et opérations chirurgicales; et enfin le 7 nivôse de la même année, l'École fut inaugurée officiellement.

Malheureusement, la pénurie financière de l'Administration des hospices, la mauvaise disposition de l'hôpital Saint-André, où il était déjà impossible de trouver les salles nécessaires à un enseignement médical, et peut-être aussi l'inexpérience des nouveaux professeurs, firent que la nouvelle École n'eut pas tout le succès que l'on était en droit d'espérer. En 1806, des pourparlers s'établirent de nouveau sous les auspices de M. Fauchet, préfet, et le 6 juin 1807 un décret impérial créait des cours pratiques de médecine à l'hôpital Saint-André.

Fiers de ce décret, les administrateurs et médecins des hospices tentèrent, si nous en croyons les pièces, d'ériger la nouvelle École en École secondaire de médecine et d'enlever Saint-Côme à Moulinié et ses collaborateurs. Toutefois le Ministre crut nécessaire de réprimer ces tendances en disant que les Écoles secondaires ne pouvaient être aménagées dans les hospices.

Malgré tous les efforts, l'École de Saint-André n'eut guère plus de succès que lors de la première tentative; d'ailleurs les règlements n'avaient pas eu l'acceptation ministérielle et les choses restèrent en état jusqu'en 1812. A cette date, le préfet demanda aux Hospices de formuler un nouveau projet pour la formation de l'École. Dans ce projet, l'Administration des hospices demandait qu'on lui donnât l'École Saint-Côme. Toutefois, malgré les influences mises en jeu, l'École de Saint-Côme devait survivre et les cours de l'Hô-

pital, réduits à leurs locaux insalubres, noirs et étroits, continuèrent à végéter sans bruit.

Le 18 mai 1820, une ordonnance royale mit les Écoles de médecine sous l'autorité des recteurs; aussi, en 1825, le recteur de l'Académie de Bordeaux écrivit-il une lettre à la Commission des hospices, la mettant en demeure de donner des explications sur l'existence de son École et déclarant que s'il n'y avait modification les Facultés n'accepteraient plus les certificats qui y seraient délivrés.

Les membres de la Commission s'émurent à juste titre de cette lettre et, après échange de correspondance active, une nouvelle École était fondée, dont l'ouverture fut fixée au 6 novembre 1822.

Cependant, le recteur s'occupait activement de la fusion des deux Écoles, fusion nécessaire à la bonne instruction des jeunes étudiants. Le 25 mars 1823, il écrivait à ce sujet au président de la Commission des hospices de Bordeaux, laquelle semblait contraire au projet, les cours de Saint-André paraissant avoir quelque succès. Enfin, après bien des résistances, la fusion des cours de médecine de l'hôpital Saint-André avec l'École Saint-Côme s'opéra par ordonnance du 26 mars 1829.

Ainsi finit l'École de Saint-André qui, créée en 1797, n'exista réellement que de 1822 à 1829. En 1829, la fusion avec Saint-Côme créa l'École de médecine et de pharmacie que nous allons maintenant étudier.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE (1829-1878).

La fusion des deux Écoles, dit M. Péry, réalisait un grand progrès en réunissant toutes les bonnes volontés et en groupant toutes les forces. En effet, l'École de Saint-Côme y gagnait les cours cliniques qui lui manquaient, et l'École Saint-André, les cours théoriques qui lui faisaient défaut. Des maîtres éminents vinrent enseigner dans la nouvelle École, qui eut comme titre : École royale secondaire de médecine. Nous y retrouvons les noms de Gintrac, Brula-

tour, puis ceux de Dupuch-Lapointe, Mabit, Canihac, etc. Dix chaires y furent instituées, sans toutefois qu'il y eût d'enseignement pour les spécialités. A ce sujet, il est intéressant de lire le *Bulletin médical de Bordeaux*, de 1833, car nous y voyons que déjà MM. les étudiants ne se faisaient pas scrupule de désertter certains cours.

En 1837, quatre-vingts élèves étaient inscrits à l'École; celle-ci était donc en pleine prospérité. Mais, d'après le rapport de M. Orgila, les élèves n'étaient ni interrogés ni exercés aux opérations chirurgicales, n'étaient pas tenus de rédiger des observations et la Maternité leur était totalement fermée. La même année, M. Brulatour étant directeur, il fut créé la chaire de chimie et de pharmacie. L'École de médecine de Bordeaux vécut ainsi pendant de longues années : de nombreuses tentatives avaient été faites pour l'ériger en Faculté, mais ce ne fut que le 8 décembre 1874 que fut votée la loi l'érigeant en Faculté, ainsi que l'École de Lyon. Des directeurs éminents s'y étaient succédé : maîtres dont aujourd'hui nous honorons la mémoire.

En 1821, M. Brulatour, qui donna sa démission en 1845 et qui se fit remarquer par sa vaste intelligence et son grand zèle. Il sut toujours montrer le plus vif dévouement aux intérêts de l'enseignement et des élèves. M. Brulatour mourut en 1858.

En 1845, M. Mabit, qui ne fit que passer comme directeur; il succomba, en effet, le 1^{er} avril 1846.

En 1846, M. Gintrac père, qui donna sa démission en 1871, M. Gintrac, dit M. Péry, se dévoua corps et âme à ses nouvelles fonctions et sut mettre l'École de médecine de Bordeaux à la tête des Écoles secondaires de médecine française. Le titre de cet ouvrage ne nous permet pas de nous étendre sur cette personnalité bien bordelaise; sachons seulement que son souvenir est resté vivace dans la mémoire de tous ceux qui, l'approchant, surent apprécier au même degré l'homme et le savant.

En 1871, M. Gintrac fils, qui succéda à son père. Il vit

l'École de médecine érigée en Faculté par la loi du 8 décembre 1874. Toutefois, il fut encore directeur effectif jusqu'au 16 juin 1878, époque à laquelle la Faculté de médecine fut définitivement constituée.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX
DEPUIS SA CRÉATION JUSQU'À NOS JOURS.

Nous avons vu que la loi du 8 décembre 1874 créait deux nouvelles Facultés, celles de Bordeaux et de Lyon. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces créations.

Bordeaux enfin voyait le résultat de ses efforts, car, depuis plus de cinquante ans, successivement, les Conseils municipaux, les préfets, les membres de l'École de médecine et ceux de la Société de médecine réclamaient une Faculté. Certes, les bonnes volontés ne manquèrent ni d'un côté, ni de l'autre, mais les changements trop fréquents de ministères, et surtout les modifications de régimes, ne purent, par la force des choses faire aboutir les réformes demandées. A la troisième République appartenait l'honneur de cette création.

Toutefois, ce ne fut que quatre ans plus tard que fonctionna la nouvelle Faculté. En effet, aucun local ne lui avait été assuré, et l'on ne pouvait compter comme tel celui de l'École alors en exercice, installée à Saint-Côme. Tout fut à faire. MM. de Pelleport-Burète et Brandenburg, successivement maires; M. Ouvré, recteur; MM. Gintrac, directeur de l'École de médecine, et Liard, professeur à la Faculté des lettres, eurent à cœur de continuer les efforts commencés, malgré les difficultés de toutes sortes. La création de nouveaux bâtiments fut votée, ainsi que l'achat à la Guerre de la caserne Saint-Raphaël pour les services cliniques et les laboratoires. Malheureusement on fut bientôt obligé de transformer l'installation provisoire de Saint-Raphaël en établissement définitif, et l'on pensa même réduire les places de la nouvelle Faculté. L'État, en effet, en apportant des modifications aux anciennes circonscriptions des Facultés et Écoles

de médecine et de pharmacie, et en créant la Faculté de Toulouse, ne tenait pas ses engagements moraux. Enfin, après bien des négociations, le décret du 16 juin 1878 instituait définitivement la Faculté de médecine avec vingt-une chaires magistrales, et la Ville, de son côté, confiait à M. Pascal, architecte en chef de la Bibliothèque nationale, la construction du magnifique monument qui s'élève aujourd'hui place d'Aquitaine.

Le 30 juin de la même année, M. Henri Gintrac était chargé des fonctions de doyen. La Faculté, hélas ! ne devait pas conserver longtemps son chef, qui mourut le 1^{er} décembre 1878, tué par un mal qui le minait sourdement et contre lequel il avait lutté avec trop d'énergie ; professeur éminent, il avait donné sa vie entière à l'enseignement et avait été un des fondateurs de cette Faculté dont il fut le premier doyen.

L'inauguration solennelle de la Faculté de médecine eut lieu le 28 avril 1888, en présence de M. Sadi-Carnot, président de la République, et le 5 novembre, la Faculté en prenait possession.

Ici finit l'histoire de la Faculté de Bordeaux, qui, créée le 14 juin 1441, fut supprimée le 15 septembre 1793 et recréée sur de nouvelles bases le 4 décembre 1878. Nous ne voudrions pas toutefois quitter cette grande maison de l'Enseignement sans dire un mot sur ce qu'elle est devenue et sur ce qu'elle est, et sans parler de l'École du Service de santé de la marine et des colonies qui y a été depuis attachée.

Lors de l'inauguration de la Faculté, M. Daney, maire de Bordeaux, s'adressant à M. Carnot, disait :

La prospérité rapide de ce foyer scientifique, si favorable aux études sérieuses, les ressources de notre grand port maritime, nos relations constantes avec les colonies et l'étranger, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du gouvernement. Ce sont ces avantages réunis qui l'ont déterminé à décider l'établissement à Bordeaux d'une École militaire de Service de santé... Mais des considérations auxquelles les intérêts de l'enseignement sont étrangers, ont, jusqu'à présent, empêché cette

création, malgré les sacrifices importants que nous nous étions imposés pour remplir nos engagements vis-à-vis de l'État, et nos droits acquis ont été remis en question par un projet de loi qui vient d'être soumis aux Chambres.

M. Daney terminait en espérant fermement que le Parlement saurait rendre justice aux sacrifices que la Ville de Bordeaux s'imposait.

La Ville était donc en droit de compter sur l'établissement à Bordeaux de l'École du Service de santé militaire, décidé en principe par un décret du 1^{er} octobre 1883. Mais malgré les sacrifices que la municipalité était prête à s'imposer et les démarches actives faites par elle auprès du gouvernement, le résultat ne fut pas conforme aux droits acquis, car ce fut la ville de Lyon qui devint le siège de l'École de Santé. Cette décision, prise en violation du décret précité, motiva une protestation énergique de la part des représentants de la Ville, dont les réclamations devaient obtenir peu de temps après une légitime satisfaction. Le préjudice causé à la Faculté de médecine par la privation de l'École de Santé militaire fut, en effet, réparé par le décret du 22 juillet 1890, qui désignait Bordeaux pour être le siège de l'École principale du Service de santé de la marine. Ainsi se trouvait complété l'ensemble des grands établissements scientifiques de la ville. Le 5 novembre suivant on inaugurait, cours Saint-Jean, la nouvelle École, provisoirement installée dans les locaux de l'ancien Asile des aliénés. Plus tard, de nouveaux bâtiments furent créés à cette même place, par délibération du 25 septembre 1891, qui ouvrit un crédit de 900,000 francs inscrit dans un emprunt de 6 millions.

L'École du Service de santé de la marine et des colonies, telle qu'elle est installée aujourd'hui, comprend une moyenne de cent quarante à cent cinquante élèves.

A la tête de l'École se trouvent un médecin général ayant grade de contre-amiral, et un médecin en chef de deuxième classe, faisant office de sous-directeur. Cinq médecins et un pharmacien de première classe sont nommés pour

cinq ans, à titre de répétiteurs. Le cadre est complété par deux officiers surveillants et par quatre premiers maîtres de la flotte. Les élèves, après avoir fait une année au moins de médecine dans un des trois ports, Brest, Rochefort et Toulon, sont nommés à Bordeaux par voie de concours. La durée des études à l'École principale est de trois ans. Lorsque les élèves sont pourvus du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien universitaire de première classe, ils sont répartis entre le Ministère de la marine et le Ministère de la guerre suivant les besoins du service, les uns étant nommés dans les équipages de la flotte, les autres dans le cadre des troupes coloniales.

Nous nous faisons un devoir de ne pas rester sur ce bref exposé et de dire que depuis sa fondation l'École de Bordeaux a formé de vaillants officiers en même temps que des médecins instruits. Marins ou coloniaux, la liste serait longue, hélas ! de ceux qui ont jalonné de leurs cendres les routes du Soudan et du Congo. Que cette pensée nous console de savoir que ceux qui partent ainsi au delà des mers, vont répandre le bon renom de la science et de la civilisation françaises !

Depuis sa fondation, la Faculté de médecine ne fit que croître en importance. En 1878, elle avait vingt et une chaires magistrales ; elle en a aujourd'hui vingt-trois, plus quatre cours complémentaires de clinique des maladies cutanées et syphilitiques, des maladies des voies urinaires, des maladies du larynx, des oreilles et du nez, et des maladies mentales. Nous ne parlerons pas ici des travaux pratiques, ni des conférences, ces dernières en grand nombre, peut-être en trop grand nombre. La Faculté a 23 professeurs agrégés ; 728 étudiants y sont inscrits. Elle possède des musées, des instituts, des laboratoires de toutes sortes, et a institué un service de consultations gratuites. Indépendamment des musées annexés à certaines chaires, elle possède un musée d'anatomie, un musée d'ethnographie et d'études coloniales, dont certaines collections proviennent

du musée du Trocadéro et du musée Guimet; le musée est encore enrichi journallement par de généreux donateurs.

La Faculté a, en outre, un institut anatomique, réparti en trois pavillons, deux pour l'anatomie, un pour la médecine opératoire; un institut de physiologie, des laboratoires de médecine expérimentale, de pathologie générale, de thérapeutique, d'anatomie pathologique, d'histologie, d'hygiène, de médecine légale, de physique biologique et d'électricité médicale, de physique pharmaceutique, de chimie, de chimie biologique, d'histoire naturelle, de matière médicale, de pharmacie, de travaux pratiques de chimie et de pharmacie, de cliniques. En outre, M. Camille Godard lui a légué, par testament du 28 décembre 1880, une somme de 100,000 francs pour la création d'un jardin botanique qui a été acheté à Talence et ouvert en 1892.

Les consultations gratuites comprennent, à Saint-Raphaël, des consultations de médecine et de chirurgie, des consultations pour les maladies des femmes, les maladies de la peau, les maladies des voies urinaires, les maladies du larynx, des oreilles, du nez, les maladies mentales, les maladies des pays chauds. A Saint-André, une consultation pour les maladies des yeux; à l'hospice Pellegrin, une consultation pour les femmes enceintes; à l'hôpital des Enfants, des consultations pour les maladies des enfants.

En outre, neuf journaux sont publiés à Bordeaux ou dans la région, ce sont :

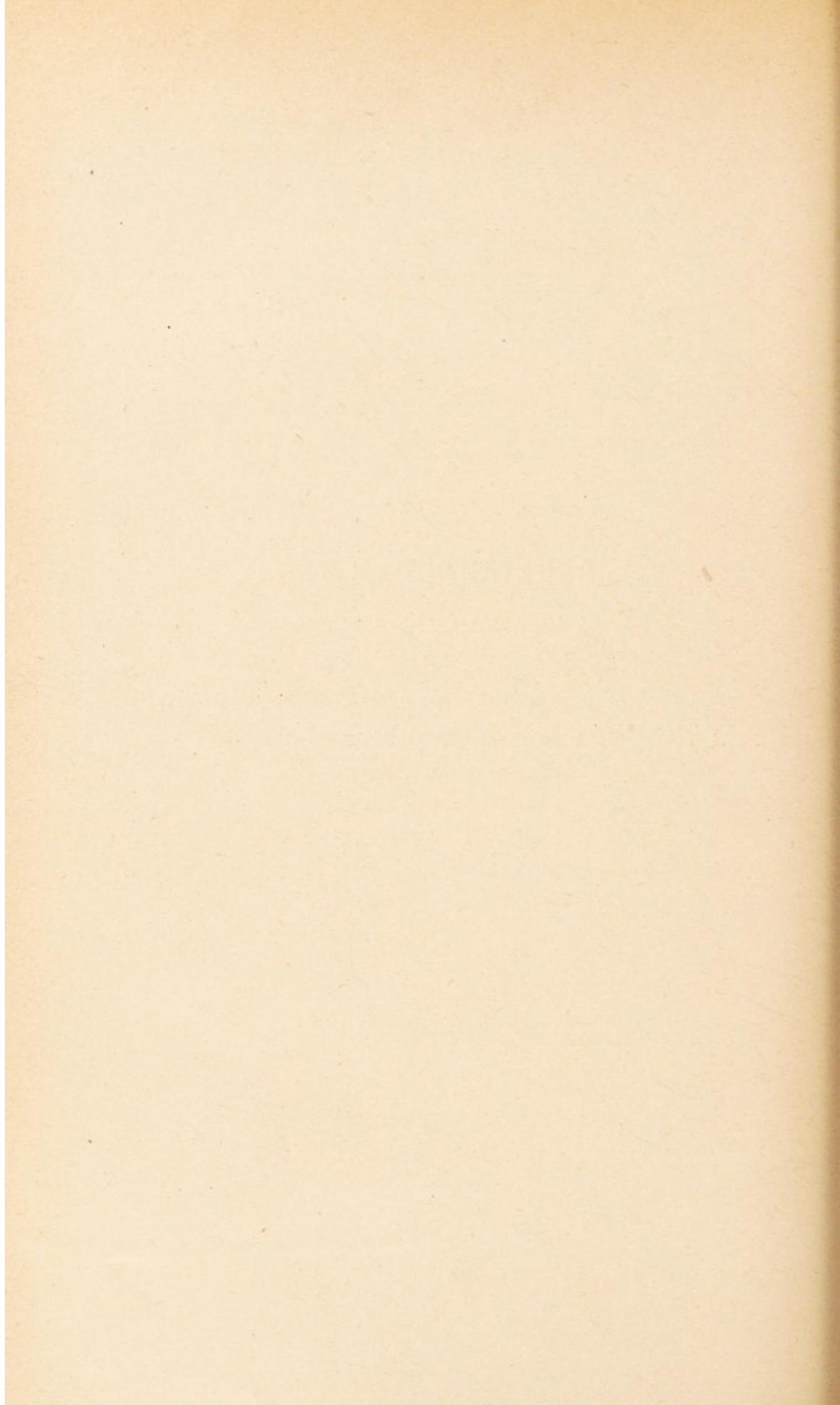
Le *Journal de médecine de Bordeaux*, la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, les *Archives d'électricité médicale, expérimentale et clinique*, la *Revue hebdomadaire de laryngologie, de rhinologie et d'otologie*, la *Clinique ophtalmologique*, le *Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Bordeaux*, la *Défense des intérêts professionnels, médecine, stomatologie, art dentaire*, la *Revue des jeux scolaires*, le *Bulletin mensuel de la Ligue girondine de l'éducation physique*, le *Journal d'orthopédie de Bordeaux*.

Telles sont à l'heure actuelle les vastes ressources que donne la Faculté aux étudiants. Si la Faculté de médecine de Bordeaux a, dans les temps lointains, brillé d'un vif éclat à côté des grandes Écoles de Paris, Montpellier et Strasbourg, elle fait aujourd'hui très bonne figure à côté de ses devancières, et tend à devenir un des centres les plus éclairés de la médecine française.



DEUXIÈME PARTIE

L'Oculistique à Bordeaux depuis le V^e siècle jusqu'à la
création de la Clinique ophtalmologique.



CHAPITRE PREMIER

Marcel l'Empirique : ses écrits. Quelques formules de thérapeutique oculaire. Collyres anciens. Cachet d'oculiste trouvé à Bordeaux.

Pendant fort longtemps, l'histoire de l'ophtalmologie fut confondue avec l'histoire de la médecine; aussi est-ce en fouillant dans l'histoire médicale de notre ville que l'on arrive à dégager ce qui put se faire dans ce sens.

Les premiers médecins bordelais, dont les noms soient parvenus jusqu'à nous, sont :

Jules Ausone, Eutrope, Sibure, Marcellus l'Empirique.

Des trois premiers, rien à dire de particulier, la plus belle gloire d'Ausone étant d'avoir donné le jour au poète du même nom; d'ailleurs aucun écrit ne nous reste de ces trois praticiens. Quant à Marcellus, nous lui devons de mieux le connaître.

Marcellus, surnommé l'Empirique, était né à Bazas ou à Bordeaux; il vivait vers le milieu du iv^e siècle et ne commença à devenir célèbre que vers l'an 395. On place la mort de Marcellus vers 398, ce qui est peu probable, car l'avènement de Théodose le Jeune, empereur de Constantinople est de l'année 408 et Marcellus a écrit sous ce règne.

Nous avons de lui un traité intitulé : *Liber de medicamentis*; cet ouvrage, édité à Bâle en 1336, était imprimé à Paris par Estienne en 1567. La bibliothèque de Laon en possède un manuscrit incomplet datant du ix^e siècle. Ce manuscrit, provenant de la bibliothèque de la cathédrale de Laon, est très défectueux, le copiste chargé de le reproduire ne comprenant manifestement ni le grec ni le latin.

Il faut l'avouer, sous le rapport des connaissances médicales, les écrits de Marcellus de Bordeaux, n'ont aucun mérite... Des cérémonies superstitieuses, écrit M. Brunet, des formules magiques, tels sont les remèdes recommandés pour arrêter la fièvre et pour guérir les blessures. Il ne faut donc pas s'étonner si les auteurs modernes, retraçant l'histoire de la médecine et rencontrant Marcellus sur leur chemin, ont regardé son livre comme un ramassis de sottises et d'absurdités... Il faut reconnaître d'ailleurs que les idées qu'expose Marcellus étaient alors la doctrine professée par les docteurs les plus en renom. L'ouvrage de Marcellus est un recueil de recettes médicales, un véritable formulaire, dans lequel nous allons puiser ce qui a trait au sujet qui nous occupe, renvoyant le lecteur pour plus amples renseignements à l'opuscule de M. Sous, intitulé : *Histoire de la Médecine à Bordeaux pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*. Nous allons voir par les lignes qui vont suivre combien Marcellus avait bien mérité le nom d'Empirique et quelle est la thérapeutique grotesque et ridicule qu'il conseille pour les maladies des yeux. C'est dans le VIII^e chapitre qu'il traite de ces affections.

— Pour éviter pendant une année, les douleurs oculaires, il faut, lorsque les cerises seront bonnes à manger, en écraser trois noyaux, les recueillir dans un linge pour en faire une amulette, mais auparavant de s'en servir, il faut se tourner vers l'orient et faire le vœu de ne pas manger de cerises pendant l'année.

— Prenez une mouche de la main gauche, et en la prenant, prononcez le nom du malade et dites que vous prenez la mouche pour guérir ses yeux. La mouche en vie sera placée dans un linge de toile et suspendue au cou du malade, sans regarder en arrière.

— Voulez-vous guérir sur-le-champ une personne qui a mal aux yeux ? Placez autour de son cou un morceau de toile ayant autant de nœuds que son nom a de lettres, lettres que vous aurez soin de prononcer à chaque nœud.

— Celui qui aura mangé un petit de cigogne bouilli ne peut avoir de blépharite pendant plusieurs années consécutives.

— Voyez-vous une étoile filante ? Comptez rapidement jusqu'à ce que l'étoile disparaisse ; le chiffre auquel vous serez arrivé marquera le nombre d'années pendant lesquelles vous n'aurez pas de blépharite.

— Pour les corps étrangers, faire sur l'œil ouvert trois légères frictions avec le pouce et le doigt médical (l'annulaire), en disant chaque fois : « J'embrasse la tête de Méduse. »

— S'il y a un orgeolet à l'œil droit, tenez l'orgeolet de trois doigts de la main gauche, en étant en plein air, les regards dirigés vers l'orient, et dites : « Comme la mule n'enfante pas et la pierre ne porte pas de laine, que cette maladie n'augmente pas, et si elle augmente, qu'elle se dessèche. »

Autre formule pour les orgeolets :

Quittez vos anneaux, et plaçant trois doigts de la main gauche autour de l'œil malade, trois fois vous cracherez, et trois fois vous direz : « Viens, viens, ô mal. »

Pour la lippitude c'est un peu plus compliqué :

Celui qui est atteint de lippitude doit arracher complètement un millefeuille et le plier en forme de cercle, et regardant au travers de ce cercle il dira trois fois :

Vois la forme de la ceinture.

Plaçant ensuite ce cercle devant sa bouche, il crachera à travers et plantera la plante. Si elle repousse, le malade est guéri ; dans le cas contraire, on recommence avec une nouvelle tige. Il faut avoir soin de ne pas trop serrer la plante, afin qu'elle prenne facilement une direction rectiligne.

Ajoutons encore à cette nomenclature cette incantation curieuse qui se trouve aussi dans le chapitre VIII et qui est expliquée par Grimm ⁽¹⁾ :

Pour extraire les corps étrangers de l'œil, tu arraches une plante d'*artemisia* (armoïse) avec sa racine ; tu en fais une couronne que tu mets sur la tête du patient en lui recommandant de tenir les yeux

⁽¹⁾ *Ueber Marcellus Burdigalensis*. Berlin, 1849, in-4° de 30 p.

ouverts. Avec les cinq doigts de la main, tu palpes légèrement l'œil blessé en disant trois fois :

Tetuncresonbregangresso.

Ensuite, tu craches trois fois en répétant trois fois la même invocation.

Enfin, fermant l'œil sur lequel l'incantation a été faite, tu le palpes légèrement, et tu craches trois fois en disant chaque fois :

Immondercomarcosaratison.

Sache que ce remède est merveilleux pour ces cas.

Or, cette formule abracadabresque des manuscrits n'est autre chose qu'une transcription de l'incantation gaélique. Elle doit s'écrire :

Tet un cre son co bregan gresso,

Inmon derc omar cos ax atison.

Ou avec l'orthographe actuelle :

Teith nainn cre soin go breigan greasa,

Immhion dearg omar gus agus ait soin.

Voici sa traduction :

Fuis de nous, poussière, de céans, aux compagnons des mensonges, Indolore (sois) orbite, douleur et gonflement (soient) loin.

Ou bien en latin :

Fuge a nobis sordicula hinc sociis mendaciorum

Dolore careat oculi cavitas (orbita) dolor et tumor recedant.

De cette incantation, on peut rapprocher la suivante du même auteur, dont l'origine est certainement identique :

INCANTATION RUSTIQUE QUI PASSE POUR CALMER LES DOULEURS DE LA GOUTTE :

Crache dans tes mains en te levant, avant que tu touches la terre, et frictionne-toi avec les mains, de la plante des pieds à l'extrémité des doigts, en disant :

Fuis, fuis, goutte et toute douleur des nerfs, de mes pieds et de tous mes membres.

Tels sont quelques uns des préceptes de Marcellus. Combien ils nous étonnent aujourd'hui par leur naïveté! Soyons justes pourtant, Marcellus n'enseignait pas seulement de cracher tant de fois en prononçant telle ou telle parole pour guérir telle ou telle affection; il avait aussi un arsenal thérapeutique. Il divisait les médicaments en physiques ou magiques, et en *rationabilia de experimentis*, qui sont des formules que l'on trouve chez tous les empiriques des premiers siècles. Ces remèdes empiriques, Marcellus les faisait conserver dans des vases de nature différente: airain, plomb, cuivre, étain, et ces vases devaient être scellés ou cachetés, pour éviter les contrefaçons.

Toutefois, comme tous les médecins de cette époque, Marcellus se servait contre les maladies des yeux de bâtonnets qui devaient à leur aspect le nom de collyres, *collyria*, du grec *κολλύρα*, « gâteau », « tartelette ». La pâte qui composait ces collyres était dissoute dans de l'eau et dans du vin, pour être ensuite appliquée en cataplasme sur l'œil malade.

Ces bâtonnets ou collyres étaient toujours estampillés; ils portaient le nom du fabricant et celui du remède, souvent aussi de courtes notices relatives à la manière de s'en servir et aux affections dont ils guérissaient.

Galien ⁽¹⁾ ne recommande jamais un collyre sans ajouter qu'on le reconnaît à ce qu'il est gravé (*επιγραφόμενον*) à telle marque, par exemple « à la Reine » ou à tel nom de médecin connu. Ces indications étaient gravées en relief sur la pâte, à l'aide d'un moule ou d'un cachet en pierre. En France, on a conservé un grand nombre de ces moules ou de ces cachets, qu'on est convenu d'appeler « cachets d'oculistés ».

Ces cachets sont d'ordinaire des parallépipèdes en pierre tendre, dont les facettes ou petits côtés portent en lettres creuses et rétrogrades l'inscription destinée à être reproduite

(1) Voir surtout le *Decompositione Medicamentorum περί συνθεσεως φαρμάκων τών κατα τόπους*, livres iv et v. Un des cachets de Aelius Fotinus (de Villefosse et Thédénat, *Cachets d'oculistés romains*, t. I, p. 14) donne le nom du fabricant, celui du remède, son mode d'emploi et la maladie dont il guérit.

Ce qu'on peut lire d'après M. Delfortrie, et à l'aide des fragments de lettres qui restent : *Publii Vindicis (collyrium) dioxus ad asperitudines oculorum*, « Collyre au vinaigre de Publius Vindex contre les granulations des yeux (paupières). » Ce collyre a le vinaigre pour base, ainsi que le montre son nom, grec latinisé *Διξ* indiquant la matière, et *οξος*, vinaigre⁽¹⁾.

D'après l'édition d'Henri Estienne, 1567, Marcellus Empiricus parle lui aussi d'un collyre pour les granulations. « *Collyrium dioxus ad asperitudines oculorum tollendas conficitur.* » Il s'était donc bien servi lui aussi de remèdes actifs contre les maladies des yeux. Quoi qu'il en soit, le livre de Marcellus Empiricus, pharmacope bordelais, est un recueil de recettes populaires fait sans choix et sans goût, recettes basées sur des préjugés puérils, sur des pratiques superstitieuses. Cet ouvrage manque totalement de jugement et d'observation; il n'est intéressant qu'en ce qu'il nous donne une idée de la médecine des Gaules aux premiers siècles de l'Église.

(1) DE VILLEFOSSE et THÉDENAT : *Cachets d'oculistés romains* (t. I, p. 66).

CHAPITRE II

L'Oculistique à Bordeaux au moyen âge.

Arnaldus de Villanova. — XIV^e siècle : Pierre de Saint-Milon. —
XV^e siècle : Valescus de Taranta. — XVI^e siècle : Quelques
documents bordelais. — XVII^e siècle : Lange Martorel.

Nous avons trouvé peu de documents relatifs à la pratique de l'oculistique à Bordeaux, depuis l'époque où vivait Marcellus Empiricus jusqu'au delà du moyen âge. Les « *ocularii* », dont l'existence nous a été révélée par les cachets sagillaires, disparaissent, et l'art de soigner les yeux n'existe pour ainsi dire plus, étant tombé dans le domaine des remèdes de bonnes femmes. Faute d'oculistes, en effet, ce sont les matrones qui soignent les yeux au même titre qu'elles délivrent les femmes; mais si pour les accouchements, il leur fallait une certaine expérience et un réel savoir-faire, il n'en était peut-être nul besoin pour les maladies des yeux, dont la thérapeutique était laissée au libre cours de leur imagination; aussi, voyons-nous reflourir les remèdes les plus saugrenus, avec les incantations magiques les plus bizarres.

Cependant, l'oculistique n'était pas complètement abandonnée; quelques abbayes, certains monastères, recueillent quelques traités de médecine oculaire, mais ces écrits, tirés des extraits des auteurs arabes, copistes eux-mêmes des Grecs et des Romains, ne sont qu'un fouillis de pratiques dénuées, la plupart, de tout bon sens; à ce point, que bien souvent les malheureux patients étaient plus malades du remède que de leur mal. Au XII^e siècle, cependant, apparaissent quelques traités sérieux : celui d'Alcoatin, intitulé :

Congregatio sive liber de oculis quem compilavit Alcoatin filius Salomonis Christianus Toletanus, anno 1159, qui n'est toutefois qu'une compilation de Galien, d'Honcin et d'Albucasis; celui de Zacharie, intitulé : *De Passionibus oculorum*; celui enfin de Beneventus Hyerosolimitanus ou Bienvenu de Jérusalem. Ce dernier était de Salerne; toutefois, il n'était muni d'aucun diplôme, Salerne n'ayant réglementé l'exercice des oculistes ambulants que vers le milieu du XIII^e siècle; on a de lui un manuel d'oculistique, intitulé : *Compendil pour la douleur et les maladies des yeux*. Dans ce traité, traduit et analysé par M. Pansier, Bienvenu de Jérusalem s'élève avec force contre l'ignorance et le peu d'honnêteté des soi-disant oculistes de cette époque, « qui se entremectent du dict art sans en avoir cognoissance de nulle des dictes maladies des yeux, pourquoy ils estoient cause de confondre et gaster les yeulx de leurs patients en quoi ils faisoient opération par grande erreur ». Il le répète à propos de l'ophtalmie, « en laquelle plusieurs fols meges ouvrent ignoramment »; à propos des traumatismes : « N'imitiez pas ces fols meges ignorants en notre art et en la manière de guérir »; à propos des fistules : « Nombre de fols meges font la pire des cures... Nous avons dit en quelle erreur tombent ces fols meges. »

Non contents d'abimer ou d'estropier leurs clients, les meges leur extorquaient encore de fortes sommes avec un sans-gêne qui n'avait d'égal que leur nullité.

« Si tu veux berner ton client et les assistants, enseigne Zacharie, dis-leur que ce morceau de chair était un ver qui rongait et détruisait l'œil du patient. » Puis il ajoute : « Quand tu voudras faire une tromperie et simuler d'avoir enlevé de l'œil du patient comme un pain ou pannicule, prends une graine d'orvale que tu glisses adroitement dans l'œil pour l'en extraire ensuite comme si c'était un pannicule. »

Bienvenu de Jérusalem ne semble avoir aucun rapport avec ces charlatans et ces voleurs. Son traité, d'ailleurs, ne manque pas d'une certaine valeur, relative, bien entendu, à

l'époque où il a été écrit. Par exemple, la méthode d'excision des granulations et des culs-de-sac dans l'ophtalmie granuleuse y est décrite, méthode que l'on croyait bien neuve lorsqu'on l'a pratiquée pour la première fois en 1870.

Bienvenu de Jérusalem, qui fut un oculiste fameux du XIII^e siècle, appartient aux écoles de Salerne et de Montpellier, et ses voyages sont plutôt périméditerranéens; c'est pour cela que nous n'avons pas eu connaissance de son passage à Bordeaux, ni dans les autres villes de la Guyenne.

Au XIII^e siècle, l'enseignement de l'oculistique n'existe pas. La thérapeutique oculaire est pratiquée soit par les chirurgiens soignant les ophtalmies, les ulcères et les cataractes, soit par les médecins soignant les troubles de la vue sans lésion apparente, et ces derniers, pour faire redescendre les humeurs peccantes montées de l'estomac à l'œil, distribuent sans compter les élixirs et les purges, ayant recours aux cautères et à la saignée dans les cas par trop rebelles. A côté de ces diplômés, l'art de soigner les yeux est encore pratiqué par les Juifs, la plupart venus d'Espagne, et par l'empirique. Ce dernier connu encore sous le nom de Rusticus, est de tous les temps et de toutes les époques, et tel le guérisseur du moyen âge, tel celui du XX^e siècle. C'est lui qui détient les formules, qui donne les remèdes. Ce sont les mêmes incantations, les mêmes procédés à mille ans d'intervalle, et même, nous dirions plus, nous trouvons encore dans nos campagnes les légendes et les formules magiques que compte Pline dans son *Histoire naturelle* et qui avaient déjà cours au temps des Gaulois nos ancêtres (1). Quelle différence

(1) A ce sujet, M. de Mensignac a bien voulu nous communiquer ses recherches personnelles.

Voici, entre autres, une pratique couramment employée dans la Gironde, par les commères, pour les affections des yeux : Le malade doit, avant toute chose, aller acheter deux sous de vin blanc et le porter immédiatement au guérisseur qui après avoir fait quelques signes de croix sur le liquide, se met en prière. Après quoi, avec neuf feuilles de trèfle sauvage, il fait neuf croix sur l'œil malade. Ensuite, prenant un vieux chandelier de cuivre à base évasée et creuse, il le place la tête en bas et dépose dans la partie creuse de la base cinq pièces de cinq centimes qu'il recouvre immédiatement avec le vin blanc apporté, puis

y a-t-il donc entre ces empiriques du XIII^e siècle qui conseillaient l'eau de telle ou telle source et nos empiriques modernes qui assurent guérir les aveugles, les sourds, les paralytiques, les cancéreux en leur conseillant de se tremper dans une eau aux vertus particulières ? Ne trouvons-nous pas aujourd'hui comme au moyen âge que certains attouchements, certaines invocations guérissent tels ou tels maux et point d'autre ? Les sorcières ont-elles si bien disparu, les extra-lucides, les guérisseurs ont-ils fait leur temps ? (1) Non, l'homme meurt, les sociétés se transforment ou disparaissent et aujourd'hui comme autrefois les vieux préjugés, les vieilles superstitions, apanage héréditaire d'une accumulation de siècles, se perpétuent de générations en générations, à peine modifiés par le temps.

Au XIII^e siècle, cependant, la thérapeutique empirique commençait déjà à se perfectionner. En effet, à côté des pratiques enseignées par Marcel de Bordeaux, apparaît une étude plus sérieuse de la vertu des plantes, comme le prouve un manuscrit de cette époque, appartenant autrefois à l'abbaye de Saint-Sépulcre, et se trouvant aujourd'hui à la bibliothèque communale de Cambrai (2). Ce traité des maladies des yeux est anonyme; on y trouve des choses curieuses. Pour guérir les affections de l'œil de causes internes

avec un linge trempé dans cette mixture, il en fait couler quelques gouttes dans l'œil malade. Cette opération doit être renouvelée plusieurs fois.

En Gironde, la sève de vigne, une tranche très mince de veau, l'eau de rivière le matin à jeun, sont encore fort employées contre l'inflammation des yeux. Certaines commères prétendent même que pour les corps étrangers, il suffit de frotter énergiquement l'œil sain pour faire disparaître dans l'autre le corps du délit.

(1) Actuellement encore il existe à Bordeaux, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, un nombre incalculable de somnambules qui donnent des consultations et prédisent l'avenir. Leur nombre est tel qu'on pourrait croire que toutes les extra-lucides de France s'y sont donné rendez-vous pour se moquer de ce bon public de crédules que forment les habitants du Sud-Ouest. Malheureusement pour ces dames, tout n'est pas pour le mieux, car certaines opérations finissent souvent en police correctionnelle.

(2) H. COULON : *La thérapeutique oculaire au XIII^e siècle*. Traduction d'un manuscrit latin.

qui viennent de l'estomac par « cholère » ⁽¹⁾ ou par indigestion, « il faut commencer par purger avec la décoction de myrobolans ou d'autres cholagogues, puis on applique sur l'estomac l'épithème suivant : Exprimez le suc d'herbes froides, telles que la morelle, du plantain, du pourpier, et du tout réuni faites une application sur l'estomac. Si vous y ajoutez de la poudre de santal blanc et rouge et de la poudre de spode, ce n'en sera que mieux. De plus, que l'on mette sur les yeux les remèdes capables de diminuer la cholère, tels que : l'huile de violette avec du lait de femme ⁽²⁾, du suc de plantain et d'autres plantes similaires ».

Pour guérir le pannus, ce traité indique plusieurs moyens :

« Faites macérer dans du vin cinq ou dix lames de cuivre pendant cinq jours et distillez ensuite dans l'œil. »

« La poudre d'encens mélangée avec du miel, du vinaigre et de la fiente de gros rats, placée ensuite devant les yeux, fait repousser les cheveux et fait disparaître le pannus. »

« Prenez de ces insectes ⁽³⁾ que l'on trouve sous les pierres, ayant un grand nombre de pattes, se repliant quand on les touche et vulgairement appelés poux d'ours. Exprimez-en le suc, mélangez-en le suc avec du lait de femme et mettez-en dans les yeux. »

Tout un petit chapitre est consacré à la cataracte, « formée par une surabondance d'humeur aqueuse ou d'épaisse fumée, qui vient se loger et s'agglomérer en même temps entre l'uvée et la cristalloïde, de façon à empêcher l'issue de l'esprit visible ».

L'auteur propose l'opération de l'abaissement. Il est à remarquer qu'à part l'opération de la cataracte, il indique peu d'opérations chirurgicales sur les yeux, car à cette époque les chirurgiens s'occupent peu de thérapeutique oculaire.

⁽¹⁾ Le mot cholère désigne ici la bile, l'état bilieux.

⁽²⁾ Le lait de femme, considéré comme restaurant et adoucissant, était très employé anciennement contre les inflammations et les blessures des yeux.

⁽³⁾ L'auteur veut parler des cloportes, qui, d'après Galien, avaient la réputation de purifier le sang.

Tout est redevable à la médecine, aussi emploie-t-on de nombreux électuaires aux formules complexes, dans lesquels entre une vingtaine de plantes, électuaires dont on trouve de nombreuses descriptions dans l'*Antidotaire* de J. Vucckerio (1).

Quoique l'art de soigner les yeux fût tombé aux mains de tous, nous pouvons relever quelques noms, dont le plus célèbre fut celui d'Arnaldus de Villanova. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce dernier n'était pas oculiste et son *Libellus Regiminis de Confortatione visus* (2) n'a été élaboré à Avignon, vers 1308, que sur la demande de son maître, le pape Clément V, atteint de presbytie. Arnald, médecin très en vogue à cette époque, avait, en effet, la clientèle des rois et des princes, et pour eux il compilait et copiait tous les traités anciens de médecine. Arnald, dit M. Pansier, avait dans sa tête ou ses papiers un petit thème tout prêt. Il modifiait un peu la forme et selon le besoin, véritable maître Jacques, ce libelle devenait un traité de conservation de la santé pour le roi d'Aragon, le secret de perpétuer la jeunesse pour le roi de Sicile, ou un traité d'hygiène oculaire pour la vue vacillante du pape. Nous aurions peu parlé d'Arnald, si nous ne savions qu'il vint à Bordeaux en août 1305, avec le pape Clément V, qui venait d'être élu, et que là, il lui présenta solennellement une supplique dans laquelle il racontait qu'il avait été incarcéré à Pérouse et tracassé par les moines de l'ordre des Frères prêcheurs pour ses doctrines peu orthodoxes (3).

Pendant son court séjour à Bordeaux, Arnald de Ville-neuve dut certainement pratiquer la médecine; quant à son rôle en oculistique, il dut être minime, car nous savons combien sur ce chapitre son bagage scientifique était léger.

(1) JACOBO VUECKERIO : *Antidotarium speciale*, 1574.

(2) Ce traité a été publié par M. le Dr Pansier dans la *Collectio ophtalmologica veterum auctorum*, d'après un manuscrit de Metz. Ce même auteur en fait l'analyse détaillée dans l'*Histoire de l'Ophtalmologie à l'École de Montpellier*.

(3) EHRLÉ : *Historia bibliothecae pontificum Romanorum*.

Au XIV^e siècle, l'oculistique est encore dans les mains de gens sans aveu, tueurs de monde et « extorsionnaires d'argent », comme dit Guy de Chauliac (1). Les religieux, moines et ermites se mettent de la partie, prônant contre les maladies, les prières et les exorcismes les plus bizarres, et conseillant de s'adresser à saint Clair, qui guérissait, paraît-il, toutes les sortes de maladies d'yeux. A Bordeaux, nous le savons, la Faculté n'était pas encore instituée et la médecine se pratiquait au petit bonheur; les médecins, pour la plupart, n'étaient point diplômés et bien rares ceux qui, docteurs, venaient de Montpellier ou Paris. Dans tous les cas, les praticiens s'occupaient fort peu d'oculistique, lequel art faisait partie de la médecine et de la chirurgie générale; d'ailleurs, ils laissaient le plus souvent aux *medici cursores* le soin de soigner les yeux. Ces derniers, d'ailleurs, étaient fort prisés du public, car ils commençaient déjà à répandre les lunettes inventées au siècle précédent par Roger Bacon, moine d'Oxford et physicien illustre.

Un des médecins de Bordeaux qui, comme tous ses pareils, pratiqua accessoirement l'oculistique fut Pierre de Saint-Milon, dont on connaît l'existence par un ordre du pape Jean XXII, qui le demanda auprès de lui (24 janvier 1320) : « *Mandat episcopo Carpentoractensi et decano Montisregalis, Carcassonensis diocesis, ut faciunt recepti magistrum Petrum de Sancto Milone chirurgicum, laicum Olerensis diocesis in fratre desserviente hospitale Sancti Jacob Burdigalensis* (2). »

Au commencement du XV^e siècle apparaissent les œuvres de Valescus de Taranta. Ce dernier, dit M. Pansier (3), était originaire du Béarn ou du moins du Midi de la France, des anciennes provinces du bassin de la Garonne. En effet, il nous parle souvent du comte de Foix; il a soigné

(1) *Introduction à l'Etude de Guy de Chauliac*. Montpellier, 1856.

(2) Bibliothèque des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes. *Lettres communes des papes d'Avignon*, fascicule V, n° 10932.

(3) *Histoire de l'Optalmologie à l'Ecole de Montpellier*, de Truc et Pansier.

le secrétaire de Gaston Phébus, comte de Foix, et aussi une suivante de la comtesse de Foix. Il connaît les chirurgiens de Gascogne, mais il connaît encore mieux le Béarn, ses habitudes, les médecins que l'on y emploie; il parle la langue de ce pays. Nous verrions plutôt en lui un Béarnais qu'un Portugais. Il a, en tous cas, beaucoup voyagé. Quoique probablement natif du Sud-Ouest de la France, Valescus ne fait pas ses études à Bordeaux, la Faculté de cette ville n'existant pas encore; il va à Montpellier, où il a Jean de Tournemire comme maître, et à Paris, dont il parle dans ses écrits. Toutefois il revient sans doute dans son pays d'origine, car il en parle souvent. A propos des chirurgiens qui apprennent leur métier par routine, il dit : « *Pauci chirurgici inveniuntur maxime in partibus Gasconie; isti non solum experimentis nituntur sine ratione et utuntur chirurgia sicut viderunt eorum genitores operari.* » Un peu plus loin, à propos de l'incision de lésions scrofuleuses faite par Guillemus Sagarriga, Valescus ajoute : « *Hanc curam fecit magister Guillemus Sagarriga, in Gerunda, cuidam pulcre mulieri me presente. Et hoc fit frequenter per doctos chirurgicos.* »

Valescus de Taranta a laissé trois ouvrages :

1° *Tractatus chirurgie;*

2° *Libellus de epidemia compilatus anno 1401;*

Enfin son *Practica*⁽¹⁾. L'édition que nous avons parcourue a pour titre : *Practica Valesci de Tharanta, que alias philonius dicitur, una cum domini Joannis Tournamiram troductorio.*

Jean de Tournemire avait été médecin du pape Grégoire XI et de son successeur Clément VI. Il avait professé la chirurgie à Montpellier, vers 1360.

Valescus, dans le livre II de son traité, parle longuement

(1) L'édition de la Faculté de Médecine de Bordeaux que nous avons eue entre les mains, serait de l'année 1616, si nous en croyons l'annotation d'ailleurs plusieurs fois raturée qui se trouve en bas de la première page. Nous le croyons toutefois beaucoup plus antérieure.

des maladies des yeux. Il les divise en plusieurs chapitres, dont les principaux sont :

Cap. I : *De anatomia oculorum.*

Cap. II : *De ophtalmia.*

Cap. III : *De dolore oculorum.*

Cap. IV : *De bothor sine vesicula.*

C'est la kérato-conjonctivite phycatéculaire.

Cap. V : *De sebel sine panniculo.*

Cap. VI : *De ungula.*

L'ungule est le ptérygion justiciable du traitement chirurgical.

Voici ce que dit Valescus : « Si ce traitement ne réussit pas, appelle un chirurgien ayant bonne vue et la main sûre. L'œil étant ouvert, relève le pannus avec un crochet à petite courbure. S'il adhère à l'œil, sépare-le avec une plume préparée à cet usage et légèrement incurvée. Après séparation, coupe totalement l'ungule avec des ciseaux en ménageant la cornée et la caroncule. »

Cap. IX : *De fistula in lacrimali.*

Pour la guérison de la fistule, on introduit d'abord : *in foramine tentam factam de gentiana vel de spongia*; on fait pénétrer ensuite les caustiques.

Cap. XI : *De tumore conjunctivæ.*

Cap. XIII : *De lacrymis oculorum.*

Cap. XIX : *De ruptura corneæ.*

Suivant Valescus, elle entraîne fatalement la perte de la vision; les personnes qui auront eu les deux yeux atteints, n'auront plus qu'à acheter un chien pour se conduire.

Cap. XX : *De albugine in cornea.*

Cap. XXIX : *De cataractis.*

Valescus propose bien la cure chirurgicale, mais cependant n'insiste pas trop à cause des dangers que peut courir le malade. Dans tous les cas, si on veut absolument tenter l'opération (ce qu'il est loin de conseiller, si on n'a pas suivi un maître habile dans cet art), il faut que le malade soit à jeun, à la troisième heure, par un jour clair, la lune étant

dans ses quadratures médianes et sortant du bélier, mais n'entrant pas en conjonction et en opposition.

Cap. XXX : *De debilitate visui.*

Valescus fait ensuite de longues dissertations sur l'héméralopie, le strabisme et les affections des paupières.

Dans toutes ces descriptions, il faut avouer que Valescus est peu original; rarement il parle de sa pratique personnelle. Dans le *De lacrymis oculorum*, il dit bien : « J'ai vu souvent des garçons et fillettes ayant les yeux tendres et pleureurs dans l'enfance, et je pronostiquai qu'avec l'âge et le dessèchement des humeurs, sans aucune médecine, avec un bon régime, ils guériraient, et ainsi en advint-il grâce à Dieu! »; mais somme toute, il a peu fait par lui-même et décrit les opérations comme quelqu'un qui ne les a jamais vu faire et n'en a même pas étudié la technique (1).

Nous trouvons dans les xvi^e et xvii^e siècles une période intéressante pour les progrès qui s'opèrent dans le domaine des connaissances ophtalmologiques. Tandis que les données anatomiques précisent la structure de l'œil, deux graves erreurs disparaissent : au commencement du xvii^e siècle, Képler démontre le rôle exact du cristallin dans l'acte de la vision; à la fin du même siècle, Borrel, Lasnier et Quarré prouvent que le siège de la cataracte est dans ce même cristallin. Cependant la pathologie ordinaire est toujours dans les mains de praticiens ignorants et fripons, allant de ville en ville, sur les marchés, offrant leurs services à une clientèle crédule.

D'ailleurs les chirurgiens en renom, comme Ambroise Paré, Guilleman (2), son élève, de la Charrière, s'occupent très accessoirement d'oculistique. Fabrice d'Acquapendente raconte qu'il a lui-même pratiqué autrefois l'opération de la cataracte, mais que les résultats ont été si peu brillants qu'il l'a complètement abandonnée.

(1) TRUC et PANSIER : *Histoire de l'Ophtalmologie à l'École de Montpellier.*

(2) GUILLEMAU a fait cependant un livre imprimé à Paris en 1585 et ayant pour titre : *Traité des maladies de l'œil*, qui sont au nombre de 113.

C'est à la fin du xvi^e siècle que nous avons pu trouver les premiers documents relatifs à l'oculistique à Bordeaux. Ces documents (si tant est que l'on puisse faire un rapprochement) sont de la même époque que l'apparition de la syphilis à Bordeaux.

En cette année (1579), dit Jean de Gaufreteau (1), le mal de Naples, appelé en bon françois la grosse vérole, commença à se faire reconnoître en la ville de Bourdeaux. Ce mal fut premièrement cogneu en France sous le règne de Louys XII et fut appelé le mal de Naples parce que ceux des soldats qui s'en revindrent de ce royaume en France après avoir esté exclus et chassés par les armes espagnoles et qui avoyent eut de la charnalité avec les femmes de ce royaume, le portèrent en France.

Ces documents sont relatifs à un traité sur les apostèmes et à des conférences publiques sur l'ophtalmie. Ils ont été découverts dans le registre des abbés en chirurgie (2). Ce registre, annoté au xviii^e siècle par l'abbé Baurein, nous prouve que les étudiants en chirurgie avaient l'habitude d'élire pour chef un des leurs, qui prenait le titre d'abbé des compagnons chirurgiens. C'est une consignation des élections de chaque abbé. Cette consignation, suivant Baurein, ne se faisait qu'à la fin de l'année, chacun inscrivant les faits qui s'étaient passés pendant sa gestion et les leçons qui avaient été faites. En plus de leur élection, les abbés consignaient le sujet des thèses qu'ils passaient devant le professeur.

Ainsi nous trouvons qu'en 1589, Jean Danée fut élu abbé des chirurgiens et qu'il « soutint positions publiques sur l'ophtalmie. »

Voici ce document (3) :

L'an mil cinq cens quatre vingt neuf je Jean Danée ay esté esleu abbé des Compagnons chirurgiens et avons eu leçons sur le second traité

(1) JEAN DE GAUFRETEAU : *Chroniques bordelaises*.

(2) Archives départementales. Cartons des Chirurgiens.

(3) Document inédit.

des apostèmes et avons fini à la fin dudit traité et ay soutenu positions publiques sur l'ophtalmie, assistant à ce Monsieur Maniald docteur en médecine et lecteur ordinaire de nos leçons.

Le mot « apostème », qui se trouve dans cette pièce, était employé au moyen âge pour désigner une pustule et même une simple inflammation avec ou sans tumeur apparente. Rien de plus vague, par conséquent, que cette expression. Toutefois, sous ce nom, les oculistes de cette époque désignaient l'ophtalmie purulente, la conjonctivite pustuleuse, les ulcères et les abcès de la cornée, les tumeurs de l'iris, la choroïdite suppurative, les tumeurs de la choroïde.

Les abbés en chirurgie passaient fréquemment leurs thèses sur les traités des apostèmes, comme en 1588, le prédécesseur de Danée, Jean de la Fargue. Ce dernier document est intéressant non pas parce que nous croyons qu'il se rattache à l'oculistique, mais parce que c'est une pièce curieuse qui montre que les abbés en chirurgie étaient assistés d'un véritable bureau :

L'an mil cinq cens quatre vingtz et huist; je Jehan de Lafargue compaignon chirurgien suis esté esleu abbé des compaignons chirurgiens de Bourdeaulx et mon lieutenant Jean Danée, mon premier conseiller Demenges Potains et second Jacques Thomas et troiziesme Pierre Carrillon et quatrième Jehan Tauziède et greffier Gratian Despessailles, lesquelz tous signant l'ung après l'autre, chacun en son degré, avons sotenu positions publiques en présence de Monsieur Maniald docteur en médecine et nostre docteur ordinere et nostre lecture a été faicte sur le traité des apostèmes, propos général, et a finy à la seconde doctrine (1).
(Suivent les signatures.)

En 1612, nous trouvons la consignation d'une autre thèse sur l'ophtalmie, par Pierre Davand, abbé.

En l'année mil six cens douze le dixième jour d'aoust, feste de Saint Laurans, fust eslu abbé des escoliers et estudiants en chirurgie,

(1) Document inédit.

Pierre Davand, bordelais et ce dans le convant des Carmes de la présente ville de Bourdeaux suivant la coustume ancienne à laquelle eslection assista M. Delys jurat en ceste année, les leçons de ceste année ont esté sur les tumeurs en particulier. Les thèses ont esté soutenues par le dict abbé sur l'ophtalmie et celle de son lieutenant sur l'esquinance ⁽¹⁾, le docteur fust Monsieur Maniald ⁽²⁾.

Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu trouver la moindre trace de ces thèses. Il est à présumer, si jamais elles ont été conservées, qu'elles ont disparu lors de l'incendie de l'hôtel de ville, survenu dans la nuit du 13 juin 1862, incendie qui détruisit la majeure partie des archives municipales de Bordeaux, lesquelles étaient certainement à ce moment-là l'un des dépôts les plus riches de la France.

Quoi qu'il en soit, à Bordeaux comme ailleurs, les médecins et chirurgiens se partageaient la besogne, les premiers soignant les affections purement médicales comme les congestions des yeux, les amauroses et les amblyopies; les autres, de condition bien inférieure, maniant le bistouri et la lancette, faisant les petites opérations oculaires, mais ne s'attaquant que rarement à la cataracte. Nous avons peu de renseignements sur les médecins bordelais de cette époque, à part ceux qui, comme Lopès, de Maures, Modéry, occupaient un rang officiel. Cependant Jean de Gaufreteau, qui aime émailler ses *Chroniques bordelaises* de petites anecdotes grivoises, nous raconte qu'en 1580 existait à Bordeaux un certain Mac-Hedor, « escossois de nation qui estoit réputé et tenu pour un très grand magicien, mais parce qu'il avoit une fort belle et jeune femme, qu'il avoit espousée estant vieux, les jeunes gens prirent ce prétexte de son sçavoir et magie pour avoir l'entrée en sa maison, afin de caresser sa femme qui ne demandoit pas mieux. Elle estoit issue du costé de gauche d'une des meilleures maisons de Bordeaux ».

(1) Pierre Davant, qui a écrit lui-même ce document, veut parler ici de l'esquinancie, ulcération et inflammation des amygdales.

(2) Document inédit.

Jean de Gaufreteau donne d'ailleurs de ce médecin le tableau le plus séduisant : « Lequel avoit toujours marchant par la ville sa robe crotée jusques à la ceinture et pendante à demi épaule, encore qu'il la troussat tant qu'il marchoit. »

Ce médecin devait certainement lui aussi pratiquer l'oculistique à ses heures et soigner ses clients avec « sçavoir et magie ».

Au XVII^e siècle, les oculistes guérissent les yeux en même temps qu'ils soignent la gravelle et qu'ils opèrent les hernies. Ce sont, en général les *operatores cursores*, les ambulants, qui sont à la fois bandagistes, lithotomistes et oculistes. Parmi ceux-là un seul nous a laissé son nom, c'est François Thévenin, mort en 1658, et qui laissa à Paris une grande réputation.

Il est probable que les *operatores cursores* ne pouvaient s'établir dans une ville ou même parcourir les contrées sans une autorisation donnée par qui de droit. Ce qui le prouve, c'est que nous avons découvert un arrêt du Parlement de Bordeaux, en date du 11 janvier 1689, autorisant le sieur Lange Martorel, opérateur oculiste, lithotomiste et empirique, à exercer dans toutes les villes et lieux du ressort de la Cour de Bordeaux.

Voici, d'ailleurs, ce document :

ARRÊT DU PARLEMENT DE BORDEAUX EN FAVEUR D'UN OCULISTE

(11 janvier 1689) (1).

Veu par la Cour requeste à elle présentée par Lange Martorel, opérateur oculiste, litotamiste (*sic*) et empirique, à ce que pour les causes y contenues il luy plaize permettre au suppliant de vandre et exhiber dans toutes les villes et lieux du resort de la Cour son préservatif nommé antidote, et aux autres remèdes sur les teatres qu'il nous plaira lui permettre de tenir les jours de festes et dimanches après les offices divins, ce faisant. faire inihibitions et deffances à tous opérateurs et autres qu'il appartiendra de troubler ni empescher ledict suppliant audict exercice, à paine de trois mil livres: et en cas de contrevantion

(1) Archives historiques de la Gironde. Tome XXIV.

lui estre permis d'en informer par devant le premier de messieurs trouvé sur les lieux ou a deffaud de ce par devant le plus prochain juge royal pour ladicte information faite et raportée estre decretée de tel secret que la Cour advisera. En conséquence enjoindre à tous maires, juratz et eschevins de prester main forte à l'exécution de l'ordonnance de la Cour : ladicte requête marquée Vilotte, appointée d'une ordonnance de soit montré au procureur général du Roy et respondre par Le Vasseur son substitut n'empêcher l'interinement d'icelle ;

Veux aussy les pièces attachées à ladicte requeste ;

Il sera dict que la Cour ayant aucunement esgard a la dicte requeste, du consantement du Procureur general du Roy a permis et permet audict Lange Martorel d'exiber et vandre dans toutes les villes et lieux de son ressort le preservatif nommé orvietan et autres remèdes sur les théâtres à cet effect dressés mesme les jours de festes non solannelles et Dimanches après les offices divins : fait inhibitions et deffances à tous operateurs et autres qu'il appartiendra de le troubler ni empescher dans ledict exercice à paine de mil livres d'amende et des contrevantions enquis jusques à ce jour que par ladicte Cour en ait esté autrement ordonné.

D'ANGEARD. SABOURIN, *rapporteur.*

Outre cette pièce relatant le nom de Lange Martorel, nous n'avons rien trouvé concernant cet empirique. Il est probable que, comme tous ses pareils, il allait de village en village, vendant ses drogues et formules sur les places publiques, profitant de la crédulité inouïe des bourgeois et paysans de cette époque. La France était ainsi infestée du nord au midi de charlatans qui, non contents d'estropier les malheureux patients, leur extorquaient encore leur argent, faisant le plus grand tort aux honnêtes chirurgiens, lesquels étaient obligés d'user de subterfuges pour se faire payer.

CHAPITRE III

XVIII^e Siècle.

L'Oculistique à Bordeaux. — Andrien. — Frère Luo David. — Montesquieu et les oculistes. — Daviel. — Béranger. — Taylor. — Tardieu. — De Broggio. — Gaube. — Berta. — Hilmer. — Pierre Guérin. — Tadini. — Pellier de Quensgy.

L'OCULISTIQUE A BORDEAUX

Si l'enseignement médical à Bordeaux végète dans l'oubli et le silence, la médecine et la chirurgie n'en prennent pas moins un vigoureux essor, qui ne reflète d'ailleurs que l'élan général donné dans ce siècle à toutes les sciences. L'ophtalmologie est représentée en France par des noms illustres parmi lesquels on trouve Brisseau, Saint-Yves, Daviel, Pellier, Pamard; elle est surtout mise en honneur par la découverte du siège de la cataracte et par la nouvelle méthode d'extraction du cristallin cataracté, méthode mise en pratique en 1745 par le célèbre Daviel.

Des chaires d'ophtalmoïatrie sont créées. En 1765, c'est Deshais-Gendron qui est titulaire de celle du Collège de chirurgie de Paris. En 1788, la Faculté de Montpellier fait, elle aussi, une tentative. A Bordeaux, il n'y eut aucun cours officiel, si ce n'est après la Révolution. Notons cependant quelques tentatives de cours libres : celui de Pellier de Quensgy en 1785 qui, quoique annoncé, n'eut jamais lieu; ceux enfin de Joseph Bacqué, professeur d'anatomie et de chirurgie, qui fit des leçons sur les maladies des yeux en 1789 et 1790.

Nous n'avons trouvé aucune trace d'enseignement sur les

maladies des yeux par les professeurs de la Faculté de médecine. Les médecins et les chirurgiens s'occupaient eux-mêmes fort peu d'oculistique, et à part les travaux de Béranger et Pierre Guérin, un mémoire de Bellet, médecin à Sainte-Foy, les chirurgiens en renom tels que Tartas, Dubruel, Lafourcade père et fils, Dupuy, les médecins tels que Grégoire, Séris, Doazan, Betbeder, Caze, n'ont laissé aucun ouvrage, aucune leçon, les uns et les autres s'occupant des yeux au hasard de leur art.

Toutefois, Bordeaux ne reste pas en arrière du mouvement général, car Daviel y fait une première opération d'extraction de la cataracte, et bien avant d'autres villes, elle a son oculiste attitré. Louis Béranger, en effet, dont le nom, nous ne savons pourquoi, est resté dans un injuste oubli, inventeur original, ainsi que de La Faye, de l'extraction par le couteau, est pensionné de la Ville, de 1754 à 1767. Peu après, Pierre Guérin, célèbre par l'invention de son instrument, lui succède, et l'on peut dire que ce dernier est, comme oculiste, renommé dans tout le Midi de la France. En outre de ces deux noms, dont la chirurgie bordelaise peut se glorifier, nous trouvons, traversant rapidement Bordeaux en 1747 et 1748, Andrien, qui eut son heure de célébrité. En 1736, 1742 et 1754, le fameux Daviel, la gloire de l'oculistique française. En 1765, Taylor, ce charlatan, profond psychologue des foules qui, déjà en 1738, avait fait une tournée triomphale dans nos régions. Plus tard viennent Berta, qui reste près de trente ans à Bordeaux; Tadiny, qui s'intitule comte palatin, et enfin l'un des noms les plus célèbres de l'ophtalmologie française, Pellier de Quensgy, qui passe en 1775 et revient dix ans plus tard.

L'histoire de l'oculistique à Bordeaux se ferme sur le nom bien bordelais de Bacqué, professeur de chirurgie, qui, le premier, tente de faire des leçons publiques sur les maladies des yeux. Toutefois, Bacqué appartient plutôt au commencement du XIX^e siècle.

Outre tous ces oculistes, la plupart renommés, nous

trouvons, en 1736, un nommé Lescot, médecin oculiste, qui dut exercer à Blaye (1); en 1750, un frère récollet, Luc David; en 1752, Tardieu, maître en chirurgie et oculiste à Lunel; en 1762, un certain de Broggio; en 1766, Polony de Nismes, qui vient certainement à Langon, puisqu'il y marie son fils, chirurgien dentiste (2); en 1772, Gaube, chirurgien oculiste d'Angoulême; en 1780, Hilmer, à Langon (3). Et puis c'est la foule des oculistes titrés ou non, plus ou moins médecins, plus ou moins charlatans. Chacun a ses formules qu'il fait insérer dans les gazettes de l'époque, en un style qui, aujourd'hui, porterait à rire si nous les lisions dans nos quotidiens. Il est à remarquer que toutes les pommades vantées se rapprochent sensiblement de la composition de la fameuse pommade dite de « Saint-André de Bordeaux », dans laquelle il entrait de l'acétate de plomb cristallisé, du chlorhydrate d'ammoniaque, de la tuthie, de l'oxyde rouge de mercure et du beurre lavé à l'eau de rose.

C'est, en 1767, un nommé Delabrousse, docteur en médecine, qui rapporte qu'à l'aide de l'extrait de saturne il a guéri en trois jours une ophtalmie très considérable occasionnée par une esquille qui avait sauté à l'œil (4).

C'est le sieur Donois, maître chirurgien de la ville de Marmande, qui donne avis :

Que par l'application qu'il donne de son art, il est parvenu à la découverte d'un excellent remède (qu'il nomme Trésor de maison) contre les maladies des yeux, lequel remède opère supérieurement en l'appliquant seulement sur les paupières; il s'en est servi jusqu'à présent avec beaucoup de succès et a rendu, suivant plusieurs attestations, l'usage de la vue à quantité de personnes qui voyoient difficilement et avec peine (5).

En 1791, le sieur Lacoste, oculiste, maître en chirurgie à

(1) Registres de l'État civil de Blaye, série G G, 23.

(2) Registres de l'État civil de Langon, série G G, 15.

(3) Registres de la Jurade de Langon, série B B, 4.

(4) *Annonces et affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux*, 13 avril 1767.

(5) *Id.*, 23 avril 1769.

Tonneins, ancien élève de l'École pratique de chirurgie de Montpellier, etc.,

Traite des maladies des yeux, extrait la cataracte, se sert du cératome du célèbre baron de Wenzel. Il opère en toute saison, excepté quand il fait trop chaud ou trop froid.

Dans son factum, il ajoute qu'il est aussi habile dans l'art des accouchements que dans l'oculistique (1).

Quelques praticiens s'intitulent oculistes et s'occupent de tout autre chose que de leur art. L'un compose un élixir pour le sang, lequel guérit toutes sortes de maladies, même les plus invétérées; un autre soigne d'une manière nouvelle les panaris (2).

A côté de ces oculistes plus ou moins patentés, viennent les oculistes irréguliers dépourvus de titres et de science. On voit fréquemment dans les journaux de l'époque des annonces comme celles-ci :

Il est arrivé en cette ville un étranger qui compose un colire pour toutes sortes de maux aux yeux et foiblesse de vue; c'est une eau toute simple qui fait des effets merveilleux; plus de cent personnes de cette ville, du Chartron et du voisinage en ont été guéris en peu de jours. Cette eau se vend trois livres la fiole chez M. Bordes, aux Chartrons (3).

Ou encore :

La dame Durel, femme du sieur Durel jeune, tapissier, rue du Loup, possède le secret d'une poudre qui ôte toute sorte de taches aux yeux, les guérit radicalement et ôte la cataracte (4).

A Bordeaux, au XVIII^e siècle, et même beaucoup plus tard, la pommade de la Veuve Farnier était fort employée; cette pommade, où il entrait une forte proportion d'oxyde de mercure, servait et sert encore pour toutes sortes de mala-

(1) *Journal de Guienne*, 9 mars 1791.

(2) *Annonces et affiches de Bordeaux*, 4 juillet 1765.

(3) *Id.*, 18 février 1762.

(4) *Id.*, 9 avril 1778.

dies d'yeux, mais surtout pour les taies de la cornée ou dragons, comme on les appelait couramment (1).

ANDRIEN

C'est, avec le chevalier Taylor, dont la première apparition à Bordeaux semble dater de 1734, le premier oculiste ambulant de quelque célébrité qui parut dans notre ville. Mais, qui dit à cette époque oculiste ambulant dit aussi oculiste charlatan, et par l'allure de ses réclames on ne s'est pas fait faute de lui prodiguer ce titre qui, toutefois nous le croyons, ne nous semble pas tout à fait mérité.

En 1746, il se dit « célèbre chirurgien dentiste, oculiste de la ville et de la principauté de Sedan et de l'électeur Palatin, maître reçu au corps de chirurgie de Lyon ». Andrien a dû certainement au début étudier l'art dentaire d'une façon spéciale et délaisser un peu l'oculistique, si nous en croyons ses réclames où il ne nous parle que des maladies de la bouche. D'ailleurs, c'est plutôt en qualité de dentiste qu'il vient à Bordeaux, au commencement de l'année 1747. Ce voyage à Bordeaux, Andrien l'annonce depuis le mois d'octobre 1746 :

M^r Andrien, célèbre chirurgien dentiste oculiste de Sedan, auteur de plusieurs nouvelles découvertes pour la guérison des gencives scorbutiques et pour la réparation des dentures les plus délabrées, qui voyage actuellement pour répandre ses découvertes et pour pratiquer sur les dens et gencives les cures et opérations inconnues aux autres dentistes, a été obligé de différer son départ pour Marseille jusqu'au commencement de novembre prochain, rapport à des cures importantes. Il passera à Aix où il s'arrêtera six jours à l'hostel Saint-Jacques, à Avignon où il s'arrêtera six jours à l'hostel Saint-Omer, à Nîmes où il s'arrêtera quatre jours à l'hostel des Arènes, à Montpellier où il s'arrêtera quinze jours au Cheval-Blanc, à Toulouse où il s'arrêtera aussi quinze jours à l'auberge du Clocher d'Alby d'où il poursuivra sa route par Bordeaux, Poitiers et Orléans jusqu'à Paris (2).

(1) *Journal de Guienne*, 1^{er} mars 1793.

(2) *Courrier d'Avignon*, 25 octobre 1746.

Le 27 décembre, il part de Montpellier pour Béziers; à cette date, il a déjà fait choix de l'hôtel de Richelieu pour son séjour à Bordeaux (1). En janvier il est à Toulouse et au mois de mars à Bordeaux.

M^r Andrien, célèbre chirurgien de Sédan et maistre agrégé au Corps de chirurgie de Lyon pour les maladies de l'œil et de la bouche, auteur d'une découverte sûre pour la guérison des bouches scorbutives, des fistules des mâchoires et des caries des dents les plus douloureuses sur lesquelles il donne la faculté de manger toujours sans aucun sentiment de douleurs; qui a été obligé de retarder son arrivée à Bordeaux par rapport à des cures qui l'ont arrêté à Toulouse plus longtemps qu'il ne croyoit, est actuellement à l'hôtel Richelieu à Bordeaux. Les personnes qui auront besoin de ses secours pourront se transporter dans cette capitale ou lui écrire en affranchissant leurs lettres (2).

Que fit Andrien lors de ce premier voyage à Bordeaux? Nous ne le savons au juste; il est probable qu'il dut attirer à lui la clientèle par de savantes réclames et affiches où il devait étaler tous ses titres, et s'étendre complaisamment sur ses talents. Dans tous les cas, nous n'avons rien pu trouver sur lui, les gazettes n'existant pas encore à Bordeaux en 1747.

Il revient en Guyenne l'année suivante, mais il a abandonné son titre de dentiste. Les lauriers à bon marché de Taylor, parcourant en ce moment l'Europe, l'empêchent-ils de dormir, et veut-il égaler ce brillant charlatan? Nous ne savons. Toutefois, il arrive à Bordeaux, le 8 septembre 1748, avec le titre seul d'oculiste.

M^r Andrien, célèbre chirurgien oculiste de Lyon, qui est à Paris depuis un an, se rendra le 8 septembre à Bordeaux, où il est mandé pour opérer un négociant de notre ville. Il prendra son logement chez M^{me} Baudry, aux Chartrons ou à l'hostel des Ambassadeurs. On a jugé à propos de donner cet avis important afin que les personnes qui sont

(1) *Courrier d'Avignon*, 27 décembre 1746.

(2) *Id.*, n° 18, 1747.

dans les cas des opérations des yeux puissent profiter de cette occasion (1).

Le deuxième séjour d'Andrien à Bordeaux fut de plus d'un mois. Il dut réussir son opération sur le négociant des Chartrons, car il en parle encore dans les annonces qu'il envoie au *Courrier d'Avignon* du 4, du 18 octobre, du 15, du 29 novembre et du 13 décembre 1748.

De Bordeaux il va à Lyon, en faisant route par le Languedoc. « Il opère, dit-il, charitablement sur les pauvres des villes où il séjourne. »

Lyon était sa ville de résidence, aussi est-ce dans cette ville, où « il a son logement ordinaire à l'hostel du Parc », qu'il revient presque toujours après ses tournées.

Nous revoyons Andrien à Paris, le 29 mars 1749 ; à Lyon, le 13 juin 1753 ; à Genève, où il fait de véritables cures, dans le courant de la même année ; enfin, en 1754, il accomplit une tournée en Espagne. A partir de cette époque nous perdons les traces de cet oculiste ambulancier.

Andrien fut dans son temps moins bateleur qu'on ne l'a supposé et cette renommée était fondée sur une habileté réellement remarquable. Charles Bonnet, le célèbre botaniste, dans une lettre que nous publions plus loin et qu'il adresse au président de Montesquieu, en fait un véritable éloge. C'est un oculiste, dit-il, qui a de la réputation et qui paraît la mériter. Or, Charles Bonnet ne peut être taxé ni d'exagération, ni de naïveté. D'ailleurs, comme preuve à l'appui, il énumère les cures qu'il a faites et dont il a été témoin. La sienne, d'abord, puisqu'une des principales causes de son mieux actuel est redevable à Andrien ; celle ensuite de M. Lullin de Chalex, âgé de quatre-vingt-quatre ans, opéré de la cataracte et qui put lire par la suite les gazettes, les mercures et les journaux ; celle enfin de M. le comte de Marsay, âgé de soixante-quinze ans, et lui aussi opéré de la cataracte. De plus, ajoute Charles Bonnet, le sieur Andrien

(1) *Courrier d'Avignon*, n° 72, 1748.

a fait en Flandre et ailleurs diverses cures très belles et dont il a de bons certificats.

La réputation d'Andrien devait être universelle, car Montesquieu, dans sa réponse à Charles Bonnet, écrit que l'habileté de cet oculiste ne le surprend pas et qu'il était déjà prévenu sur cet homme célèbre. Or cette assertion de l'auteur de l'*Esprit des Loix* a sa valeur si nous considérons que forcément Montesquieu devait s'intéresser aux maladies des yeux.

Ne nous pressons donc pas de ranger Andrien dans la catégorie des charlatans, puisque, nous venons de le voir, il paraissait par son habileté mériter sa réputation d'oculiste.

Quelle était la manière d'opérer d'Andrien, nous ne le savons au juste. Dans l'opération de la cataracte, tantôt il abat le cristallin, tantôt il l'extrait, mais cette extraction n'a rien de commun avec celle du sieur Daviel et n'offense pas comme celle-ci le globe de l'œil (1).

Frère Luc DAVID

Au XVIII^e siècle, les prêtres ou les moines se lançaient volontiers dans la pratique médicale, à tel point que ces empiriques, par leur situation, étaient plus redoutables aux médecins et aux chirurgiens que les charlatans les plus éhontés. Témoin ce chanoine des Accoules, Bouge, qui débitait ses produits dans la région de Marseille; ce frère Laurens, ci-devant jésuite, apothicaire à Rodhès, qui guérissait les obstructions, la jaunisse, l'hydropisie, les vapeurs hystériques, la dysenterie, qui ôtait aussi les taches des yeux et en tarit la source, en fortifiant et en clarifiant la vue, lequel annonçait qu'il établirait sous peu une succursale à Montpellier.

Pamard s'éleva avec violence contre ces pratiques, surtout depuis le jour où un frère récollet de Valence vint le trouver pour lui emprunter ses instruments et lui demander conseil.

(1) Archives de la Brède : Lettre de Charles Bonnet à Montesquieu, 4^{er} avril 1754.

Je luy répondis, dit-il, qu'il feroit beaucoup mieux de réciter son chapelet. Ce ne fut pas de son goust et il partit en murmurant. On ne se persuade pas combien le froc donnoit de célébrité à ces singes de l'art.

Il est certain qu'à Bordeaux il existait aussi de ces oculistes en robe. Témoin ce manuscrit de 1752, que nous a obligamment communiqué M. de Mensignac, dans lequel se trouve consigné un véritable traité des maladies des yeux, précédé d'un court aperçu anatomique. Ce manuscrit est écrit de la main d'un certain frère Luc David, de la congrégation des récollets, dont le couvent se trouvait sur la place appelée aujourd'hui place du Marché-des-Grands-Hommes. Luc David devait probablement être le frère pharmacien ou médecin de la communauté, car en outre des quelques pages qui traitent des affections oculaires, on trouve dans ce mémoire de nombreuses formules pour les affections les plus diverses.

Au point de vue de la chirurgie des yeux, on y peut lire le traitement des paupières chancreuses, celui du ptosis, facile à la vérité et commode, et qui rappelle de loin l'opération de Panas; celui des kystes de la paupière; celui du trichiasis qui, sensiblement, est le procédé de Desmarres. La chirurgie des voies lacrymales y est traitée avec force purgations et saignées il est vrai, mais enfin n'est-il pas étonnant de retrouver les mêmes pratiques opératoires que de nos jours?

OBSERVATIONS

et pratique du frère Luc David, replet, dans les opérations qu'il a faites tant pour la chirurgie que pour l'optique ou maladie des yeux.

1752

Pour bien opérer, il faut bien connoître son sujet en bon anatomiste et avoir vu opérer les bons chirurgiens et suivi leur bonne pratique, bien examiner les symptômes de la maladie, si elle peut guérir sans opération manuelle ou non, si la maladie demande les conseils des médecins et chirurgiens pour en décider et pour s'éviter les reproches

du malade, des parens et autres et surtout des chirurgiens ayant pronostiqué dans le conseil pour l'opération manuelle. L'on doit bien examiner les forces du malade, s'il veut bien être opéré et si ses parens y consentent, si l'opération est nécessaire et possible. L'on commence par les remèdes préparans qui sont la saignée, les purgatifs convenables en pareil cas et par les cordiaux s'il y a foiblesse.

Après ces recommandations le frère Luc aborde la chirurgie oculaire en la faisant précéder d'un court aperçu anatomique :

L'œil a la faculté de voir par trois sortes de vue, la première est naturelle, la seconde est myope et ne voit que de bien près ou avec une lorgnette, la troisième est la presbytie qui ne peut bien voir les objets que de loin. L'œil est enchâssé dans son orbite et couvert par deux paupières, une supérieure, l'autre inférieure, pour le défendre des injures de l'air. L'œil est composé de parties contenantes et de parties contenues, toutes sujettes à des maladies particulières. Les parties contenantes de l'œil sont les membranes propres et communes. La première des communes est la sclérotique qui couvre et donne la forme à tout l'œil, elle est transparente par sa pointe sphérique appelée cornée transparente et la pupille au milieu : les quatre muscles droits lui donnent par leurs adhérences aponévrotiques jusqu'au cercle ciliaire une membrane commune. La troisième membrane commune c'est la choroïde ou l'uvée qui tapisse la surface interne de la cornée opaque à laquelle elle est fort adhérente jusqu'au cercle ciliaire. La quatrième membrane commune est la conjonctive ou blanc de l'œil qui assujettit l'œil dans son orbite et le couvre jusqu'au cercle ciliaire et fourni une membrane commune au dedans des deux paupières.

La première membrane propre est la rétine formée par l'épanouissement du nerf optique. La seconde membrane propre est l'arénoïde qui conserve et assujetti le cristallin dans le chaton du corps vitré, à la circonférence duquel prennent origine les ligamens ciliaires ou moteurs de l'iris.

Les parties contenues de l'œil sont trois humeurs ou le corps vitré, le cristallin et l'humeur aqueuse, elles occupent les deux chambres antérieures et postérieures. Les nerfs sont l'optique, le pathétique et autres,

les artères lui viennent des carotides, les veines rapportent le superflu du sang aux veines jugulaires.

MALADIES OU OPÉRATIONS DES PAUPIÈRES OU *noli me tangere*

Les paupières des yeux sont sujettes aux cancers comme toutes les autres parties du corps : son origine est par le relâchement d'une de ses glandes par une humeur corosive. Pour la manière de le guérir, ayant mis les remèdes préparans en usage tels qu'ils conviennent en pareil cas, comme les saignées et les purgatifs, l'on place le malade dans un fauteuil, et un aide doit lui tenir la tête sûre et un autre les deux mains, et le troisième tiendra un plat sur lequel seront l'appareil convenable et les instrumens propres à cette opération. Si la tumeur occupe le milieu de la paupière, il faut la fendre dessus et dessous longitudinalement et avec des pinces l'ôter et réunir les deux lèvres de ladite paupière par un ou deux points d'aiguille. Mettre sur la plaie un plumasseau imbibé de baume de copahu, et un emplâtre de diapalme dissout pour partout. Contenir le tout à l'aide d'une compresse et d'une bande sans y faire aucun changement de deux fois vingt-quatre heures.

Après, on le changera en lui renouvelant le même baume et on verra l'œil s'il y a de la lippitude et le huitième jour on osera les points. Si il y a quelques excroissances on lui passera un coup de pierre infernale. Le malade sera purgé le douzième jour de son opération et il observera un régime convenable surtout pour lui tenir le ventre libre.

L'on fait la même opération aux paupières dont les muscles releveurs sont relâchés à ne pouvoir relever les paupières supérieures pour découvrir l'œil ; l'on prend longitudinalement la peau du milieu de la paupière que l'on assujetti entre le pousse et l'index, puis des autres doigts on prend une aiguille enfilée d'un bon fil, comme si on la passait à travers un fil double. On fait ainsi six points d'un côté à l'autre et l'on coupe la peau au dessus. On met l'appareil en observant les mêmes règles que précédemment.

Quand le chancre occupe quelque partie des bords des paupières, il faut couper toute la partie occupée par le chancre et donner un coup de pierre infernale sur les bords de la plaie ; toutefois auparavant il faudra mettre une lame de plomb bien mince par dessous la paupière ; puis

l'on pansera la plaie avec du baume d'Arceus, avec un petit plumasseau, une compresse et une bande pour contenir. On renouvellera le même appareil tous les jours, en lavant avec l'eau vulnéraire un peu tiède à tous les pansemens. Si le cancer ou chancre est considérable et s'il se trouve sur des sujets faibles, le mieux est de ne rien entreprendre, non plus que sur les contours des yeux s'il est considérable.

DE L'INFLAMMATION ET DE L'ÉRYSIPELE DES PAUPIÈRES

Les enflures qui attaquent les paupières sont les érysipèles et les autres inflammations qui dégènèrent souvent en abcès; les signes sont : enflures, rougeur, douleur. Les remèdes sont en général les saignées, topiques résolutifs, comme l'eau de fleur de pavot, mêlée à un cinquième d'esprit de vin, et d'autres remèdes convenables à la guérison. Les paupières sont sujettes aussi aux verrues et aux tumeurs enkystées et autres non enkystées. Les tumeurs enkystées sont connues sous trois sortes :

Premièrement : Kyste rempli de bouillie, que l'on appelle athérome.

Secondement : Kyste rempli d'une humeur comme du miel, que l'on appelle meliosis.

Troisièmement : L'enveloppe du kyste se trouve rempli d'une matière comme du suif; on la nomme stéatome.

Pour guérir ces tumeurs, il faut faire une incision longitudinale sur la tumeur, faire sortir la matière, extraire le kyste et faire la réunion des deux lèvres. On met ensuite du baume d'Arceus avec une petite emplâtre de diapalme par dessus, que l'on renouvelle tous les jours jusqu'à guérison.

Pour les verrues des paupières, on les ouvre, on les extirpe et l'on passe la pierre infernale dessus.

Quand les paupières se trouvent collées l'une avec l'autre, il faut les séparer doucement avec le bout d'une spatule et les empêcher de se reprendre en les lavant avec du vin tiède très souvent le jour. Il faut de plus passer la barbe d'une plume entre les deux.

Il se fait un dérangement des cils que l'on nomme trichiasis. Les cils portent leurs pointes sur l'œil et le blessent à risquer de perdre la vue outre les douleurs qu'ils causent. Pour soulager, on arrache tous les cils qui tournent sur les yeux. On fait de plus une incision longitudinale

dans le milieu de la paupière supérieure, et l'on y fait une couture seulement sur la peau, sans toucher au muscle releveur de la paupière, et l'on met le baume de copahu et l'emplâtre de diapalme par dessus, en le renouvelant tous les jours jusqu'à guérison.

Il vient aussi sur les bords des paupières des petites tumeurs comme des grains d'orge et de millet, d'autres remplies de lymphe et souvent condensées comme un grain de grêle. L'on ouvre avec la pointe d'une lancette ces petites tumeurs et on les lave plusieurs fois avec de l'eau d'alun. On lave de même les petits ulcères des bords des paupières.

LES MALADIES DU GRAND CANTUS (1) DE L'OEIL.

La première est l'anhylops (2) ou tumeur située au grand angle de l'œil, sous l'union des deux paupières; il en est de deux sortes, l'une avec douleur, et l'autre presque sans douleur. Ce dernier se guérit par la seule pression; le douloureux au contraire évolue avec fièvre et peut avoir des suites fâcheuses, comme abcès, fistule lacrymale, carie de l'os unguis et cancer, si l'humeur est assez caustique. Les humeurs qui causent ces maladies sont différentes. Le résidu de la lymphe qui sert à humecter l'œil, épais et glaireux, ne sauroit couler dans le point lacrymal pour se rendre dans le sac nasal et dans les narines. L'humeur ne pouvant pas s'écouler à cause de son épaissement ou d'une obstruction dans le conduit nasal, elle dépose dans le grand cantus et y fait une petite tumeur en bosse. En la pressant, l'humeur sort par la narine ou par les points lacrymaux externes. L'humeur par son séjour, venant à s'aigrir, déchire le sac ou sa prison, ulcère la peau et carie les os, la suite est une vraie fistule lacrymale. Pour la guérir, il faut en venir à l'opération et à la foliation des os cariés; il faut laisser cela à un chirurgien expert dans ces opérations.

CURE DE L'ANCHYLOPS

Après avoir préparé le malade par des saignées au bras, des purgatifs convenables, quelques bains domestiques, quelques bouillons rafraî-

(1) Angle interne de l'œil.

(2) Périostite des os du nez avec phlegmon du sac.

chissans et observer un bon régime de vivre, on injectera avec une petite seringue de l'eau de guimauve par le point lacrymal de la paupière; si la liqueur ne passe pas dans le nez ou la bouche après plusieurs injections, il faut cesser et mettre l'appareil par pression sur la tumeur du cantus que le malade portera nuit et jour pendant quinze à vingt jours; on aura soin de le tenir bien propre.

L'opération de la vraie fistule lacrymale se fait ainsi après l'usage des remèdes préparans ci-dessus. On porte alors la pointe inférieure d'un bistouri sur le bout inférieur de la tumeur; on le pousse jusqu'à l'os en faisant une élévation d'un travers de petit pouce, ensuite on percera l'os avec un trocart jusqu'à ce que le sang sorte. On mettra dans la plaie un lardon d'éponge préparée qui entre jusque dans le nez, et par dessus quelques petites compresses avec une bande pour contenir le tout. Le lendemain on lèvera ce premier appareil, on lavera la plaie avec du vin chaud; puis l'ayant essuyé on lui passera la pierre infernale jusqu'au fond. On remet ensuite un lardon d'éponge préparée, du diachylon, la compresse, et puis la bande. On continue le même pansement jusqu'à foliation des os, en supprimant la pierre infernale.

LES MALADIES DE LA MEMBRANE CONJONCTIVE

Elles sont en nombre; l'inflammation ou les rougeurs ophthalmiques, sèches ou humides, causées par des coups ou graviers, ou fumée, ou par quelque reliquat de maladie comme la rougeole, la petite vérole, et autres semblables qui se communiquent à tout le globe de l'œil. Si l'on considère comment le sang, en se fermentant, se perfectionne et se rend propre à entretenir toutes les parties de notre corps quand sa fermentation est naturelle et bien réglée, et comme au contraire, il s'éloigne de la perfection et tend à la destruction de ces mêmes parties quand elle n'est pas naturelle et bien réglée; il sera aisé de concevoir l'origine non seulement des inflammations, mais aussi de toutes les tumeurs et abcès et de tous les symptômes qui arrivent, aux plaies et à toutes les maladies locales, surtout celles des yeux. Pour guérir promptement les fluxions phlegmoneuses ou érysipélateuses des yeux, il faut commencer par les remèdes généraux, et si il y a de grandes douleurs de tête, on saignera au pied ou à la jugulaire, on appliquera des vésicatoires derrière les oreilles ou à la nuque et l'on tiendra le ventre libre; il faudra

faire garder un bon régime, défendre les vins purs et les liqueurs. Les collyres propres à soulager ces sortes de fluxions, sont les eaux distillées de fleurs de sureau; sur six onces, on dissoudra deux dragmes de poudre de pierre de *crolius*; à son défaut on mettra une dragme de tutie en poudre préparée et une demie dragme d'extrait de saturne. On en bassinera les yeux plusieurs fois le jour avec la barbe de plusieurs plumes.

Ensemble, l'eau d'alun et le vin émétique peuvent aussi servir pour le même usage; il faut porter un bandeau suspendu devant les deux yeux. Pour faire l'eau d'alun, on prend deux dragmes de pierre d'alun bien pulvérisée, qu'on met dans une bouteille de chopine, laquelle on remplit d'eau commune un peu tiède. On bouche la bouteille pour la conserver et s'en servir dans les besoins comme il est prescrit. L'eau de miel distillée est salutaire pour toutes sortes de maladies d'yeux; on l'applique trois ou quatre fois par jour avec une petite houpe de linge ou des barbes de plumes. Pour fondre les taies qui occupent la partie transparente de l'œil, l'on souffle avec un tuyau de plume trois ou quatre fois par jour de la poudre suivante :

Cendres de coquilles brûlées.....	Une once.
Coques d'œufs pulvérisées.....	Une once.
Sucre candi pulvérisé.....	Une once.
Os desséchés pulvérisés.....	1/2 once.
Verre de cristal pulvérisé.....	3 dragmes.

On passe à travers un tamis toutes ces poudres mêlées ensemble, et on les met dans une bouteille, pour s'en servir comme il a été dit.

Dans ce livre de recettes se trouvent encore quelques autres formules qui ne sont point de la même écriture : elles paraissent avoir été recueillies par le frère Thomas de la même congrégation.

Voici ces formules :

1° Prenez un morceau de couperose blanc, environ un dragme, autant de sucre candi; faites cuire un œuf, tirez-en le jaune et mettez les deux drogues dans l'œuf. Laissez-le tremper vingt-quatre heures dans deux doigts d'eau d'enfraise et autant d'eau de rose; passez.

Cette formule est excellente pour les taches des yeux.

2^o Collyre avec :

Pierre de crolus	Une once.
Pierre médicameuteuse	1/2 once.
Vitriol blanc	1/2 once.
Tutie préparée	2 dragmes.
Safran oriental	2 grains.
Sel marin	2 dragmes.
Sel de Saturne	1/2 once.
Eau ophtalmique	Une pinte.
Camphre	1 grain.
Vin blanc	Une chopine.

Faire macérer au soleil et ensuite filtrer.

Certaines plantes reviennent fréquemment dans la thérapeutique oculaire de cette époque ; les principales sont : la véronique mâle, la chélidoine, le chèvrefeuille, la verveine, la marjolaine, la rue, etc. La plupart de ces dernières entraient dans la composition de l'eau ophtalmique. On employait aussi des onguents dans lesquels on trouvait fréquemment de la graisse de vipère, et de l'excrément de lézard pulvérisé.

MONTESQUIEU et les Oculistes.

L'histoire de l'ophtalmologie à Bordeaux serait incomplète si en arrivant à la moitié du XVIII^e siècle, nous ne parlions pas de ce grand homme qui, avec Montaigne, est l'honneur du Sud-Ouest. Nous savons en effet que Montesquieu, vers la fin de sa vie, fut affligé d'une cataracte qui l'obligea à suspendre ses travaux remarquables. Dès sa plus tendre enfance, l'auteur des *Lettres persanes* eut la vue des plus faibles, étant extrêmement myope. Sa myopie était telle qu'elle lui occasionna une inflammation chronique des yeux, qu'il soignait à l'aide d'onguents et d'eaux ophtalmiques. Après avoir eu les symptômes de la myopie grave (mouches volantes, métamorphopsie, scotomes), Montesquieu eut la cataracte qui termine si souvent ces sortes d'affections, cataracte appelée myopique, dont l'opération est si difficile et si périlleuse. Nous avons pensé qu'il y aurait quelque intérêt

à suivre les étapes de son mal d'après ses lettres personnelles et celles de ses amis. C'est en 1742 que Montesquieu commence à avoir des troubles sérieux de la vue; en effet, à la date du 2 février, il écrit au président Marbot :

A mon égard, mon ouvrage augmente à mesure que mes forces diminuent. J'en ai pourtant 18 livres à peu près de faits et le huitième qu'il faut arranger. Si je n'en étois pas fou, je n'en ferois pas une ligne. Mais ce qui me désole c'est de voir les belles choses que je pourrois faire si j'avois des yeux.

Ses yeux deviennent à ce moment sa grande préoccupation. Pourra-t-il continuer ses travaux? Ne deviendra-t-il pas totalement aveugle? Quels sont les remèdes pour arrêter la marche du mal? Il en fait part à ses amis, s'inquiète de la santé de ceux qui, comme lui, sont atteints d'une affection de la vue: « Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien et que vous puissiez vivre agréablement de la vie pour vous et pour les délices de vos amis », écrit-il à M^{sr} Cerati, ecclésiastique italien voyageant en France et dont il était ami.

C'est en 1747 qu'apparaît à l'œil droit, qu'il avait le meilleur, une cataracte. Il était alors à Paris. Gendron, médecin du duc d'Orléans, célèbre oculiste de l'époque et son ami intime, déclare qu'elle est de bonne qualité et que l'on pourra ouvrir le volet de la fenêtre; « mais, ajoute Montesquieu, j'ai remis cette opération au printemps prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver ».

Montesquieu, malgré son désir, ne se fit pas opérer; pour quoi, nous l'ignorons. Gendron l'en dissuada-t-il craignant l'effet d'une opération sur des yeux déjà malades? Peut-être. En tous cas, en 1750 cet oculiste meurt pleuré de ses amis et surtout de Montesquieu, qui regrette en « Gendron, cette bonne tête physique et morale dont il sortoit de très bonnes choses ».

En 1749, alors que sa vue s'affaiblit de plus en plus, Hillmer, oculiste prussien, fait son apparition à Paris,

précédé d'une immense réputation. C'est aussitôt pour l'auteur de l'*Esprit des Lois* une avalanche de lettres lui signalant le passage de ce chirurgien.

Je vous donne avis, lui écrit un de ses amis, qu'il y a ici un oculiste, premier chirurgien du roi de Prusse, qui lui a donné permission de voyager en Europe. Il lève lundi prochain les cataractes du duc de Brancas; il est très habile, il a fait ici un chiffre prodigieux d'opérations (1).

Cette lettre avait été précédée d'une lettre de M^{me} de Tencin, qui, sur le déclin de sa vie, tâchait d'oublier sa jeunesse plus qu'orageuse dans la société des écrivains et des philosophes :

J'allais vous écrire, mon cher Romain, dans le moment que j'ai reçu votre lettre du 15, pour vous dire qu'il est arrivé ici un oculiste prussien, qui abat les cataractes avec une adresse merveilleuse. Il a fait l'opération chez M. de Réaumur à une fille qui les avoit apportées en naissant. L'opération a très bien réussi. Il n'y a eu aucune inflammation dans l'œil, ni aucune souffrance tandis qu'elle a été opérée. J'ai d'abord pensé à vous; je ne crois pas que cet opérateur miraculeux reste à Paris plus de deux mois. Ecrivez-moi si vous seriez tenté d'en profiter pour que je m'instruise plus particulièrement de sa marche. Je ne le crois habile que pour la main et je me garderois bien de lui confier des yeux qui auroient une autre maladie que la cataracte. Voyez, mon cher ami, par la sincérité de mon récit ce que peut sur moi la véritable amitié. Si je vous avois exagéré le mérite de l'oculiste, peut-être vous seriez-vous déterminé à revenir promptement, mais je n'aurois travaillé que pour ma satisfaction, sans égard pour vos arrangemens qui demandent peut-être votre présence.

A la même époque, le chevalier Daydie l'engage aussi à venir se faire opérer à Paris, dans une lettre du 22 mai 1749 :

Il y a ici, mon cher président, un oculiste qui fait des miracles. Le

(1) Cette lettre ainsi que toutes celles des admirateurs de Montesquieu qui sont publiées dans ce chapitre, sont inédites et dues à l'obligeance de M. Céleste, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, à qui on doit tant de travaux originaux sur le célèbre écrivain.

proto-médico Dussé, qui est beaucoup plus instruit que moi de ses gestes, m'a promis qu'il vous écrirait ce qu'il en sait. Mais comme il est très capable de l'oublier, je ne veux pas négliger de vous avertir de mon côté que tout le monde convient que cet homme a des talents extraordinaires et qu'il excelle surtout dans l'art d'abattre les cataractes. Il s'est déjà extrêmement signalé en Angleterre et en Hollande, et tout récemment il vient de faire l'opération, avec beaucoup de succès, au duc de Brancas et à plusieurs autres personnes. Je crois donc, mon cher président, que vous ne devez pas hésiter à vous rendre promptement ici; c'est l'avis de tous vos amis, et cela presse d'autant plus que cet homme ne doit pas s'arrêter longtemps ici, son dessein étant de parcourir tout de suite toutes les capitales de l'Europe et de ne se fixer nulle part. L'envie que j'ai de vous engager à venir ici est très désintéressée, puisque je compte partir au commencement du mois prochain pour aller passer les deux saisons à Plombières. Je ne profiterais donc pas de votre séjour à Paris, et ma prière, en vous exhortant de recourir à cet homme, n'est fondée que sur la persuasion où je suis qu'il vous guérirait.

Tous ces amis, avides de voir le grand philosophe guéri de son infirmité, l'exhortent donc à se faire opérer. C'est M^{me} de Tencin, c'est le chevalier Daydie, c'est M. de Laistre, qui, le 6 juin 1749, lui adresse aussi une lettre où il relate le passage d'Hillmer. Cependant Montesquieu ne semble pas décidé; lui a-t-on dit que sa cataracte n'était pas mûre? C'est ce que semblerait prouver une lettre de M^{me} de Tencin, en date du 7 juin 1749.

Je trouve que vous avez raison sur l'oculiste; il ne faut point risquer une opération qui n'est point absolument nécessaire; d'autant mieux que toute l'habileté de l'homme en question ne consiste que dans la dextérité de sa main et qu'il est d'ailleurs ignorantissime.

Ces lettres sont de l'époque de l'apparition de l'*Esprit des Lois* (1748), et surtout de la *Défense de l'Esprit des lois* (1749), cette apologie si vive, si moqueuse, si étincelante de malice et d'imagination; aussi peut-on penser que toutes ces publications et surtout tout le bruit que l'on en faisait aient assez

occupé Montesquieu pour qu'il ne pensât plus à se faire opérer.

Cependant, le mal grandit toujours : « Mes yeux me forcent à l'oisiveté », écrit-il, en 1753, à M^{me} Dupré de Saint-Maur. Et, en effet, vieilli prématurément, épuisé par tant de travaux, il s'enferme dans son château de La Brède, d'où il ne sort que pour aller chaque année passer quelques mois à Paris.

En 1754, Montesquieu ne se décide toujours pas à se faire opérer, quoiqu'il dût, à Bordeaux, être en relation avec Béranger, l'oculiste pensionné de la ville. C'est de cette année que date sa correspondance avec Charles Bonnet, le célèbre philosophe et naturaliste suisse, atteint lui aussi d'affection de la vue, probablement de glaucome. Cette correspondance est doublement intéressante pour nous, car elle nous renseigne et sur la maladie de Montesquieu et sur Andrien, le célèbre oculiste de l'époque.

Le 20 février 1754, Montesquieu écrivait à Charles Bonnet :

A Monsieur Charles Bonnet, membre de la Société royale, à Genève.

Je suis fâché de ne pouvoir pas vous dire qu'il faut que vous continuiez vos travaux sur les matières de physique, puisque ces mêmes travaux ont affaibli votre vue. Je suis fâché de ne pas savoir quelle espèce de maladie des yeux vous avez parce que peut-être je vous aurois proposé une eau dont je me sers tous les jours depuis trente ans. Avant ce temps-là, j'avois essayé une multitude innombrable de remèdes ; tout m'avoit été entièrement contraire. Je ne suis pas en état non plus que de vous lire ; il y a dix ans que j'en suis privé à cause d'une cataracte qui m'est survenue sur un œil ; quoi qu'il en soit, je vous aurois envoyé la recette.

Le 1^{er} avril 1754, Charles Bonnet répondait en écrivant la lettre qui suit si intéressante :

Différentes occupations m'ont empêché de vous témoigner plutôt combien j'ai été flatté de l'approbation dont vous avez honoré mon ouvrage sur les feuilles des plantes. Quand je ne devrois à l'étude de la nature

que l'avantage d'être connu de vous, Monsieur, et d'en être estimé, je croirois lui devoir beaucoup et j'oublierois presque le mal qu'elle m'a fait. Vous comprenez que je veux parler de l'état de mes yeux pour lesquels vous voulez bien vous intéresser au point de m'offrir le remède dont vous vous trouvez bien depuis trente ans. Je reconnois là cette humanité qui vous est naturelle et je profiterois avec la plus sincère reconnoissance d'une offre obligeante, si vous jugiez que ce remède pût me convenir. Mon mal est effectivement un affaiblissement de vue. Il a été précédé par l'apparition de filaments que je voyois voltiger dans l'air. Ensuite j'ai senti des douleurs assez vives autour des muscles des yeux et de la prunelle. Ces douleurs se faisoient surtout sentir lorsque je m'appliquois et que le temps devoit changer. Je suis le plus parfait baromètre. Depuis quelque temps ces douleurs ont beaucoup diminué; elles m'affectent moins fréquemment et je ne prédis plus les changements de temps avec la même justesse. Pendant dix ans je n'ai pas lu le plus petit livre imprimé. Lorsque j'étois obligé d'écrire moi-même, je n'écrivois pas, je griffonnois. Aujourd'hui j'écris come vous voyez d'une manière assez lisible et sans fatigue. A la vérité j'écris peu à la fois. Je me suis aussi remis à lire et le premier livre sur lequel j'ai voulu goûter la délicieuse satisfaction d'user de mes propres yeux a été l'*Esprit des Loix*. On me l'avoit déjà lu, mais quand je l'aurai lu vingt fois je recommencerai. Je me suis servi longtems d'eaux spiritueuses, mais sur le conseil d'un grand médecin, j'ai laissé là ces sortes de liqueurs, et je n'ai fait usage que de l'eau froide. Je n'en ai pas éprouvé de soulagement bien réel. J'ai cru quelquefois que je lui devois ma guérison puis venoit un changement de temps qui renversoit mes espérances. Enfin M. Andrien, oculiste, qui a de la réputation et qui paroît le mériter, ayant passé dans notre ville, je l'ai consulté. Sur l'inspection de mes yeux il a jugé que mon mal provient non de relâchement come on l'avoit présumé, mais de tension. Il m'a donc conseillé l'application de l'eau tiède avec un peu d'esprit de vin. Je l'ai pratiqué et j'ai lieu de penser que ce remède si simple est au moins une des principales causes de mon mieux être actuel. Je compte à l'œil nu les œufs d'une puce.

Que ne puis-je, Monsieur, vous exprimer à mon gré, combien je désirerois que ce même Andrien put devenir l'auteur du rétablissement de votre vue ! Permettez-moi de me livrer là-dessus à des espérances

raisonnables. Elles sont fondées sur deux cures que cet oculiste a faites dans notre ville et dont j'ai été témoin ainsi que plusieurs de nos médecins et de nos chirurgiens. La première de ces cures fut opérée il y a environ seize mois sur M^r Lullin de Chalex, ancien ministre de notre République, mon ayeul maternel, âgé de quatre-vingt-quatre ans et qui avoit perdu la vue depuis sept ans par une cataracte survenue à la suite d'une chute. M. Lullin n'éprouva ni douleur ni incommodité à l'occasion de cette opération. Quatre ou cinq mois après il fut en état de lire un sermon et d'écrire une lettre de quatre pages en caractères assez menus. Dès lors il n'a point cessé de lire et d'écrire. Il a lu les gazettes, les mercures, les journaux, etc. Il a lu tantôt à la lumière du jour, tantôt à celle des bougies. Il me disoit hier qu'il remarquoit que sa vue se fortifioit tous les jours. Je ne vous dis point, Monsieur, que M^r Lullin se sert d'un verre, vous savez qu'on ne peut pas s'en passer lorsqu'on est privé du cristallin.

La seconde cure dont je voulois avoir l'honneur de vous parler fut faite il y a environ dix mois, sur M. le comte de Marsay, âgé de soixante-quinze ans, résident pour le roi d'Angleterre auprès des Cantons. Ce ministre est fort sujet aux fluxions sur les yeux, ce qui rendoit le succès de l'opération plus douteux et les précautions plus nécessaires. M. de Marsay a cependant recouvré la vue très heureusement, et il continue d'en jouir. Il peut lire, mais il n'ose se livrer à ce plaisir comme M. Lullin.

Si vous souhaitez, Monsieur, de plus grands détails sur la cataracte de ce magistrat, j'aurai l'honneur de vous envoyer un mémoire assez long que M. Andrien m'a remis sur ce sujet. J'en fis parvenir un extrait à M^r de Réaumur, le 23 may de l'année dernière, si vous le lui demandez, je sais le plaisir qu'il aura de vous le communiquer. Le sieur Andrien est domicilié à Lyon, mais je le crois actuellement en Espagne. Si vous le désirez je lui écrirai pour savoir de lui s'il n'ira point à Paris ou à Bordeaux. Cet homme est fort éclairé, il a beaucoup approfondi les maladies de l'œil et en particulier les cataractes. Il en connoit qui paroissent avoir été ignorées des médecins et qui demandent à être traitées fort différemment des cataractes connues. Tantôt il abat le cristallin, tantôt il l'extrait, mais cette extraction n'a rien de commun avec celle du sieur Daviel et n'offense pas comme celle-ci le globe de

l'œil. Le sieur Andrien a fait en Flandres et ailleurs diverses cures très belles et dont il a de bons certificats. En vérité, Monsieur, je crois que vous pouvez vous mettre en toute sûreté entre ses mains. Si votre cataracte n'est prête à subir l'opération, soyez persuadé qu'il ne la tentera point. Je me suis assez étendu sur son sujet pour tâcher de vous donner quelque confiance en ses talents et par l'intérêt très vif que je ne cesserai jamais de prendre à tout ce qui vous touchera.

Charles Bonnet continue en annonçant l'apparition du livre de M. de Beaumont, de ses amis, intitulé *Principes de philosophie morale*. Puis il reprend :

M^r E..., votre ami et le mien, vient de faire inoculer son fils. L'opération a réussi comme toutes les autres, à souhait. C'est le cinquante-septième inoculé de notre ville. Il n'en a pas succombé un seul. Combien ne seroit-il pas à désirer que cette méthode s'introduisit en France ! Mais il faudroit pour cela inoculer le bon sens au clergé.

Peu après, Montesquieu remercie Charles Bonnet de sa sollicitude, par cette lettre datée de Paris, le 6 mai 1754 :

Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de votre lettre du 1^{er} avril. J'ai vu par l'exposé de votre situation que l'eau pour les yeux dont je vous parlai ne pouvoit que vous être nuisible parce qu'elle est un peu astringente. Ce que vous me mandez de l'habileté de M. Andrien ne me surprend pas. J'étois déjà prévenu sur cet homme célèbre et si je me détermine à me faire faire l'opération, chose à la quelle je ne me résoudrai que lorsque je n'y verrai plus, je compte bien me servir de lui.

Ainsi donc, Montesquieu, presque aveugle ne se souciait nullement de se livrer aux mains des praticiens. Avait-il peu de foi en l'habileté des oculistes ? Nous croirions plutôt que les hommes de l'art, craignant la non réussite probable d'une opération pratiquée sur un homme aussi illustre, ne se souciaient point de tenter l'intervention. Quoi qu'il en soit, Montesquieu devait mourir sans qu'on lui ait ouvert le volet de sa fenêtre. Peu de temps avant sa mort, il écrivait au

comte de Guasco, que son fils était, lui aussi, atteint d'une maladie d'yeux :

Mon fils qui est à Clérac, a bien mal aux yeux ; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui et moi. Nous renouvellerons la danse des aveugles, pour nous consoler ⁽¹⁾.

Cependant ses forces le trahissent.

Il me semble, dit-il, que ce qu'il me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où mes yeux se fermeront pour jamais.

Ce pressentiment n'était que trop vrai. Car, le 10 février 1755, il s'éteignit doucement à Paris, dans son appartement de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

Jacques DAVIEL

Nous n'écrirons pas ici la vie de Daviel, dont la biographie détaillée a été faite maintes fois ; nous rappellerons seulement les passages de ce célèbre oculiste à Bordeaux et ce qu'il y a fait.

C'est, paraît-il, Taylor qui parcourant le midi de la France en 1734, donna à Daviel l'idée de se lancer dans l'oculistique. Ce dernier était alors démonstrateur d'anatomie à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu de Marseille. Il resta deux ans dans cette ville, faisant de multiples opérations, toutes avec le plus grand succès. Sa renommée devint telle, qu'en 1736, il fut mandé en Portugal ⁽²⁾. C'est dans ce voyage qu'il parcourut tout le Midi de la France et qu'il vint à Bordeaux, le 1^{er} août 1736. Il y resta dix jours ⁽³⁾, mais nous n'avons pu trouver aucune relation de ce premier séjour.

En 1742, il revient dans le Sud-Ouest ; il se rend, nous dit-il, à Bayonne, où il est appelé par un malade. Dans ce voyage, il passe encore à Bordeaux. Voici d'ailleurs à ce

⁽¹⁾ *La Danse des aveugles* venait d'être publiée à Lille, en 1748, par l'imprimeur Panckoucke (Lettres familières de Montesquieu), Édouard Laboulaye, 1878.

⁽²⁾ *Courrier d'Avignon*, 29 mai 1736.

⁽³⁾ *Id.*, 31 juillet 1736.

sujet, l'annonce qu'il fait insérer dans le *Courrier d'Avignon* du 15 juin 1742 :

Le sieur Daviel, professeur et démonstrateur royal d'anatomie à Marseille, chirurgien entretenu sur les galères du roi, des académies des sciences de Toulouse et de Bologne et de celle de chirurgie de Paris, est arrivé ici (à Avignon), à l'hostel du Pélican, depuis lundi dernier. Il en partira le samedi 16 au matin, pour Bayonne, où il a été appelé pour traiter une maladie des yeux. Il passera par Uzès, où il couchera à l'Écu de France. Il sera le 18 à Nîmes, aux Arennes. Le 20, à Montpellier, au Petit Paris. Le 22, à Pézenas, au Tapis Vert. Le 23, à Béziers, au Cheval Blanc, où il séjournera quelques jours pour un malade. Le 26, à Narbonne, à la Dorade. Le 27, à Carcassonne, au Lyon d'Or. Le 1^{er} juillet, à Castelnaudary, à l'auberge du Canal. Le 2, à Toulouse, au Clocher d'Alby. Le 8, à Montauban, au Tapis Vert. Le 11, à Bordeaux, à l'hostel des Ambassadeurs, et le 20, à Bayonne, chez Garabé, près le Rempart. Il continue à travailler de plus en plus avec succès sur les maladies des yeux (1).

A cette époque, Daviel fait l'opération de la cataracte par abaissement. Il est vrai qu'à l'instar de Saint-Yves (1707), Petit (1708), Duddel (1729), il enlève, en 1743, un cristallin par extraction cornéenne, qui était remonté après avoir été abaissé, et qu'il répète cette opération sur l'Ermitte d'Aiguille, en Provence, deux ans après; mais ce n'est qu'à l'âge de cinquante-quatre ans, qu'à l'occasion d'un voyage qu'il fait, appelé par S. A. S. la princesse palatine de Deux-Ponts, à Mannheim, « qu'il prend, ainsi qu'il l'écrit, la résolution de ne plus désormais opérer la cataracte que par l'extraction du cristallin ». C'est dans une lettre du médecin du prince, Remon de Vermale, adressée au médecin particulier du roi, Chicoyneau, que les trois opérations pratiquées par Daviel, à Mannheim, sont décrites. Cette lettre, datée du 25 novembre 1750, constitue donc la première annonce du procédé de

(1) P. PANSIER : « La Pratique ophtalmologique de Daviel » (*Annales d'ophtalmologie*, 1905).

Daviel ⁽¹⁾. Ajoutons que ce qui a conduit Daviel à son idée, c'est la délivrance des douleurs qu'occasionnait si souvent le cristallin abaissé en remontant lorsqu'on l'enlevait par extraction cornéenne.

Daviel décrit lui-même sa méthode dans la présentation qu'il en fait à l'Académie, en novembre 1752 ⁽²⁾. Son instrumentation est fort compliquée : avec une aiguille pointue, tranchante et demi-courbe, en forme de lancette, il ouvre la cornée en bas, agrandit l'incision en croissant avec une aiguille mousse tranchante et demi-recourbée, l'achève de chaque côté un peu au dessus de la prunelle avec des ciseaux courbes, une paire à convexité différente pour chaque œil ; il relève le lambeau, comprenant plus de la moitié de la cornée, avec une spatule d'or ou d'argent ; déchire la capsule avec une aiguille et fait sortir la cataracte par pression sur la paupière inférieure.

Tel est le procédé de Daviel. Nous l'avons rappelé, car de nombreux chirurgiens s'élevèrent contre l'instrumentation compliquée de l'inventeur et parmi eux un oculiste bordelais, Louis Béranger, qui se disait son élève et qui engagea de vives polémiques avec son ancien maître. En 1756, Daviel dut lire même à l'Académie un mémoire acerbe pour défendre sa méthode, mémoire dont nous reparlerons à propos de Béranger.

En 1754, peu de temps après son mémoire à l'Académie, Daviel revient à Bordeaux. « Il fut en Espagne en 1754, dit Morand ⁽³⁾. Le roi Ferdinand VI, qui vouloit se l'attacher comme oculiste, lui fit faire des offres très avantageuses, qu'il refusa par amour pour la patrie. C'est en revenant d'Espagne, et passant par Bordeaux, qu'il fit avec le plus heureux succès l'opération de deux cataractes, à Jean Dastel, paysan de Chamblanes ⁽⁴⁾, à deux lieues de cette ville, âgé

(1) DE WECKER et LANDOLT : *Traité d'ophtalmologie*, t. II, page 994.

(2) *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, t. II, 1753 : « Sur une nouvelle méthode de guérir la cataracte par l'extraction du cristallin. »

(3) *Opuscules de chirurgie*. MORAND, « Eloges de M. Jacques Daviel », 1768.

(4) Morand veut dire Camblanes.

pour lors de cent six ans, qui se souvenoit d'avoir vu Louis XIV passant à Cadillac, pour son mariage avec l'infante d'Espagne. Ce bonhomme vécut encore quatre ans. »

Nous avons cherché l'historique de l'opération faite sur Jean Dastel, que l'on ne lirait pas sans intérêt. Malheureusement, nos recherches ont été infructueuses. Souhaitons que d'autres soient plus heureux! Nous savons que Daviel fut membre associé de l'Académie de Bordeaux. La liste des anciens membres que donne cette Société montre que ce célèbre oculiste fut élu en 1754. Mais par contre, Daviel, dans le mémoire qui fut lu à l'Académie des sciences de Bordeaux, dans la séance du 9 mars 1753, se réclame déjà comme membre de ladite Académie. Ce mémoire fut rédigé pour démontrer que la glande lacrymale seule était insuffisante à la sécrétion des larmes. Daviel soupçonnait donc déjà l'existence d'une autre source et les observations qu'il nous donne sont un véritable chapitre de physiologie expérimentale, travail précurseur des recherches de Krause et de Henle, sur les glandes de la conjonctive. Ce mémoire comporte un préambule, ainsi que trois observations d'extirpation des glandes lacrymales, dont la dernière tient plus de la moitié du manuscrit. Voici le préambule, ainsi que les deux premières observations :

Luë à l'Académie, le 9 mars 1753 :

DISSERTATION SUR L'EXTRACTION DES GLANDES LACRYMALES ET SUR L'INFILTRATION
DES GRAISSES DE L'OEIL DANS L'ORBITE
PAR M. DAVIEL

Quoique les glandes lacrymales aient été regardées presque de tous temps par les anatomistes comme la seule et unique source qui doit fournir la matière des larmes, il faut néanmoins convenir qu'elles ne sont pas les seules puisqu'elles peuvent souvent être emportées, lorsqu'elles sont abcédées ou ulcérées, sans que les yeux aient cessé d'être arrosés comme auparavant. On peut aussi emporter les graisses de l'œil

lorsqu'elles sont altérées, sans que cet organe soit dérangé dans aucune de ses fonctions. Cependant fort peu d'oculistes ont osé toucher à ces parties, dont ils ont regardé l'opération très dangereuse; on a cru jusqu'à présent qu'après l'extraction des glandes lacrymales les yeux devoient restés dans un état de sécheresse et que le globe ne pouvoit plus rouler entre les paupières, par le deffaut de lympe dont on s'étoit toujours imaginé que les glandes lacrymales étoient la source. Qu'on se détrompe cependant et que l'on cherche ailleurs la véritable source des larmes puisque l'expérience m'a confirmé plusieurs fois, que les yeux étoient arrosés, lubrifiés et même larmoyans, quoique fusse fait l'extraction de ces glandes. Je ne m'arrêterai point ici à prouver que les glandes lacrymales ne sont pas les seules qui fournissent la matière des larmes. J'en parlerai plus amplement dans le traité complet des maladies des yeux que je me propose de donner au public. Je me contenterai seulement de dire que plusieurs malades que j'ai eu l'occasion de voir m'ont donné le moyen de vérifier un fait sur lequel j'étois en doute depuis fort longtemps, les observations ci-jointes achèveront de constater ce que je viens d'avancer.

Le deuxième avril 1744, le nommé Louis Second, paysan du village d'Aiguière en Provence, près Salon, âgé de soixante-trois ans, vint me consulter et me dit qu'il avoit reçu depuis onze ans un coup de bâton sur la partie supérieure de l'orbite droit qui lui avoit occasionné bien de la douleur, suivie d'inflammation et de gonflement. On saigna copieusement le malade au bras, on fomenta la partie avec une décoction émolliente et résolutive, en un mot on fit généralement tout ce que l'art enseigne en pareil cas pour prévenir la perte de l'œil, mais malgré toutes les sages précautions que l'on put prendre, la maladie augmenta à un point que l'on vit l'œil sortir peu à peu de l'orbite, en sorte que, dans moins d'un an, il en excéda le niveau d'un pouce; on apercevoit autour de cet œil un gros bourrelet qui le rendoit difforme. Le malade resta dans cet état près de douze ans, pendant lequel temps la tumeur s'ouvrit et se ferma plusieurs fois; l'œil étoit encore fort gros lorsque je vis le malade, le globe étoit même tourné du côté du grand angle, ce qui rendoit cet œil louche.

Ayant examiné la maladie avec attention, je m'aperçu d'une fistule de la largeur d'environ une ligne qui pénétroit dans l'orbite et dont je

m'assurai au moyen d'un stylet, avec lequel je sentis un corps extrêmement dur, situé entre le globe et l'orbite faisant office de coin; je découvris encore une carie à la partie supérieure de l'orbite qui en occupoit presque la moitié, et comme j'avois à faire à un malade d'un fort bon tempérament, quoique vif et âgé, je n'hésitai point d'entreprendre l'opération suivante :

J'introduisis d'abord mon stylet dans le petit sinus, et sur ce stylet, je portai une sonde crénelée ouverte à son extrémité comme un conducteur femelle, telle que l'a imaginée le célèbre M. Arnaud, maître chirurgien de Paris, je retournai ensuite ma sonde dans la rainure de laquelle je glissai un bistouri médiocrement courbé, et je coupai tout ce qui étoit sous ma sonde, c'est-à-dire que je portai mon incision depuis le petit triangle, jusqu'à une ligne et demie du grand; par cette incision tout le globe resta découvert; c'est alors que je reconnus avec facilité toute l'étendue de la carie de l'orbite, dont j'enlevai plusieurs pièces absolument cariées et comme vermoulues; par la même incision il sortit de l'orbite près d'un petit verre d'une matière grumeleuse et véreuse qui étoit renfermée dans un kyste très fort que j'enlevai avec la glande lacrymale qui étoit presque aussi grosse qu'un œuf de pigeon aplati; j'emportai encore la tumeur du petit angle qui n'étoit autre chose qu'un paquet de graisse extrêmement dur et enkysté, et ce que je trouvai de particulier dans mon opération, c'est qu'aussitôt que la tumeur fut enlevée, l'œil reprit sa situation ordinaire et ses mouvemens naturels. J'eus soin de nettoyer le fond de l'orbite et de ruginer la carie; je pansai la plaie avec des bourdonnets secs, des plumaceaux et un emplâtre de diapalme pour le premier appareil, quelques compresses trempées dans partie égale d'esprit de vin et d'eau; le malade resta quarante-huit heures sans être pansé. Le deuxième appareil fut comme le premier, si ce n'est que j'appliquai sur l'os découvert, des petits bourdonnets trempés dans la teinture de myrrhe et d'aloès, ce qui fut continué pendant quinze jours que la plaie resta à se nettoyer et à se modifier, et dans moins d'un mois fut radicalement guérie, sans qu'il lui soit resté la moindre incommodité, puisque l'œil fait aussi bien ses fonctions qu'avant qu'il fut malade; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est aussi humide que l'autre et qu'il est susceptible de pleurer comme si la glande lacrymale y étoit encore.

DEUXIÈME OBSERVATION SUR LE MÊME SUJET

Le 1^{er} aoust 1745, M^{lle} Claire G., fille de M. Nicolas, bourgeois de Marseille, âgée de dix-huit ans, d'un fort bon tempéramment, avoit, depuis plus d'une année, un gonflement considérable à la partie supérieure du globe de chacun des yeux ; ce gonflement s'étendoit tout le long de chaque paupière, ce qui faisait paroître ces parties œdémateuses et empêchoit la malade d'ouvrir les yeux ; les paupières étoient chargées d'une quantité de vaisseaux variqueux et la conjonctive de chaque œil étoit boursouflée. L'œil gauche paroissoit beaucoup plus affecté que le droit et lorsqu'on pressoit ces tumeurs, elles disparaissent et s'évanouissent presque entièrement ; mais lorsqu'on cessoit de les presser, elles se mettoient sur le champ dans leur état naturel. La malade avoit bien de la peine à ouvrir les yeux, quoiqu'ils étoient fort grands et elle souffroit encore davantage lorsqu'elle vouloit les tourner d'un côté ou de l'autre, ce qui la détermina à venir me consulter, et je lui fis l'opération suivante :

Je fis pincer la peau de la paupière par un de mes élèves et je la coupai de même que le muscle orbiculaire et la membrane qui suit le globe de l'œil à l'orbite : je glissai ensuite une sonde crénelée dans l'incision que je venois de faire et je coupai tout ce qui se trouva sous ma sonde avec un bistouri médiocrement courbe ; il se présenta ensuite d'abord un gros flocon de graisse qui me parut renfermé dans un kyste assez épais que j'emportai avec la tumeur, ce flocon de graisse ressembloit assez à un gros ver à soie ; je remarquai en tirant ce corps dehors qu'il étoit attaché à un corps glanduleux que je reconnus être la glande lacrymale que j'emportai sans crainte et dont la grosseur et le volume imittoit assez bien une grosse fève d'haricot. Cette glande me parut altérée. Je fis la même opération à l'œil gauche, ensuite de quoi je pratiquai deux points de sutures à chaque paupière qui furent pansées avec de petits plumaceaux couverts de baume d'Arceus et l'emplâtre de diapalme. La malade fut guérie entièrement le dixième jour après l'opération sans aucun accident ni suppuration ; les yeux sont humides et susceptibles de pleurer comme celui du malade précédent.

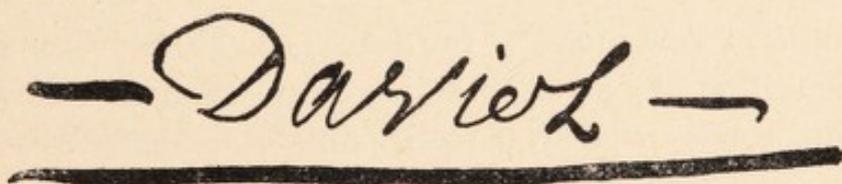
La troisième observation est un cas de tumeurs des deux

orbites. Là aussi Daviel extirpe les deux glandes lacrymales du patient et il ajoute :

Le malade vint me voir le 15 juillet suivant pour me prier de lui donner quelque chose pour dessécher des larmes qui le fatiguoient aux deux yeux depuis quelques jours, un peu plus à l'œil gauche qu'au droit, ce qui me parut assez singulier et me fit croire à n'en point douter, que les seules glandes lacrymales ne fournissent pas la matière des larmes, et qu'il faut absolument qu'il y ait d'autres glandes qui servent à cet usage au deffaut des lacrymales que j'ai emportées en entier avec plus d'une once de graisse à chacun des yeux.

Ce document n'est pas écrit de la main même de Daviel, mais le célèbre oculiste semble y avoir fait lui-même maintes corrections ; ce qui le prouve c'est que cette dissertation est suivie de la notice ci-contre écrite et paraphée par Daviel lui-même :

Lu à la séance de l'Académie royale des sciences de Bordeaux, le dimanche 9^{me} mars 1753, par moi Jacques Daviel, chirurgien juré de Marseille, pensionnaire honoraire des galères du roi, professeur et démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie à Marseille, des Académies royales des sciences de Toulouse, de chirurgie de Paris, de l'Institut de Bologne et de Bourdeaux, chirurgien ordinaire du roi par quartier, et oculiste de Sa Majesté et de son altesse serenissime M^{gr} l'Electeur Palatin.

A handwritten signature in black ink, reading "Daviel", with a horizontal line underneath it.

Reproduction de la signature autographe de DAVIEL (Bibl. ville Bordeaux).

Ce document est le dernier que nous puissions trouver sur l'histoire de Daviel à Bordeaux. Peu après, en 1762, affecté d'une paralysie de la langue pour laquelle il avait fait vainement usage de l'eau de Bourbon, Daviel allait à Genève se confier aux soins de Tronchin. Il succomba dans cette ville le 30 septembre de cette année, âgé de soixante-six ans.

Louis BÉRANGER

Oculiste pensionné de la Ville de Bordeaux (1751-1767).

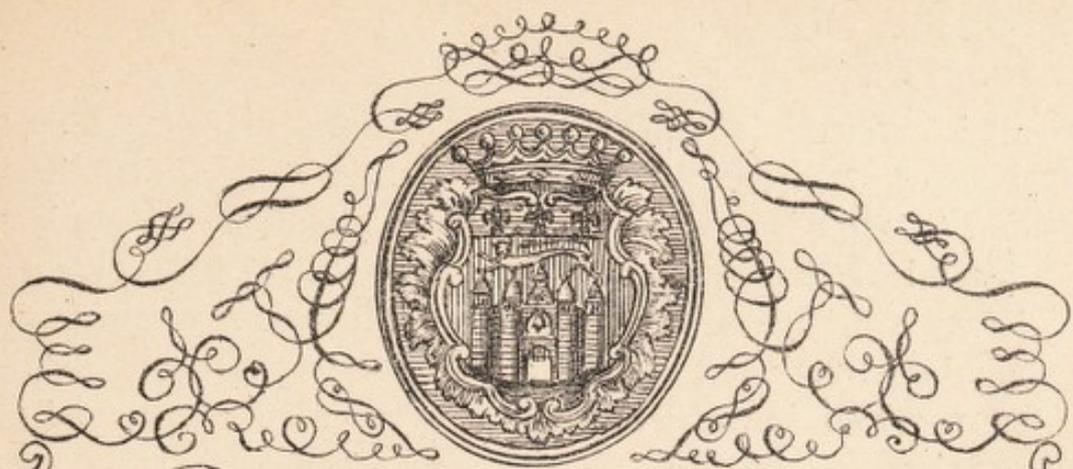
D'après une copie de l'original de l'acte de naissance de Louis Béranger, l'un des plus célèbres oculistes bordelais du XVIII^e siècle, nous apprenons que ce dernier est né à Saint-Jeannet, diocèse de Vence (Alpes-Maritimes) le 29 mai 1723 ⁽¹⁾. Il prétend avoir été élève de Daviel, pendant les années 1746 et 1747. C'est en 1749, qu'il est reçu expert oculiste à Paris, à Saint-Côme, et il consacre plusieurs années à voyager en France, à Orléans, à Laval et au Mans, puis à l'étranger. Il passe une première fois à Bordeaux en 1751, et à la suite d'un arrangement conclu avec la Jurade en 1752, il est nommé oculiste pensionné de la ville, dont il fait sa principale résidence jusqu'en 1767, époque de sa mort. Il mourut à Bordeaux en pleine activité physique, puisqu'il n'avait que quarante-quatre ans. Il habitait rue Guiraude, et fut enterré dans l'église Saint-Projet. Il s'était marié avec Jeanne Delille, mais on ne lui connaît pas d'enfant. Il était propriétaire à Villenave-d'Ornon et cultivait les légumes; c'est ce que nous apprend un procès qu'il intenta à un de ses voisins dont le cheval avait saccagé ses choux et ses carottes, ce qui valut à son maître une condamnation à soixante-douze livres de dommages-intérêts ⁽²⁾.

Béranger arrive donc à Bordeaux en 1751. Il venait de Paris où il était, dit-il, établi, connu et employé depuis plusieurs années, et avait parcouru diverses villes du royaume avant de se fixer dans notre ville ⁽³⁾. Son premier soin est de demander aux jurats l'autorisation de soigner les pauvres

⁽¹⁾ Nous devons à l'obligeance de M. le D^r Armaignac, médecin oculiste à Bordeaux, la communication d'un manuscrit extrêmement important provenant de L. Béranger lui-même et renfermant la copie en fac-simile de près de cent documents divers intéressant une longue période de sa vie.

⁽²⁾ *Journal de Médecine de Bordeaux*, 1897, « Louis Béranger, oculiste pensionné de la Ville de Bordeaux », par les D^{rs} Sous et Péry.

⁽³⁾ Archives municipales, série GG, n^o 291.



Les Maire, Soumaire et Jurats
Gouverneurs de la Ville et Cité de Bordeaux,
Comtes d'Ornon Barons de Veyrines, Prévôts & Seigneurs de
d'Eysines, & de la Prévôté & Banlieue d'entre deux Mers,
Juges Crimindls et de Police, Certifiait à tous qu'il Appartiendrez,
Que Louis Beranger Chirurgien Expert Oculiste. Roci à S. Côme
à Paris, Pensionné de cette Ville pour y traiter gratuitement les Pauvres. Membre du
Corps de Chirurgie de la Ville et Cour de Madrid: Patente pour tous les Royaumes de
la Majesté Catholique. Nous a exposé qu'ayant fait faire un Recueil Manuscrit
contenant Copies de Ses Lettres Patentes de Maîtrise Certificats Passeports depuis sa
Réception à S. Côme, jusqu'à ce jour d'huy Samedi vingt deux Juin Mil sept cens cinquante
quatre, pour faciliter la lecture des Originaux à Tous ceux qu'il appartiendrait. Il Nous
Supplioit d'ordonner la Legalisation des pièces contenues dans ce Recueil jusqu'à la page
quatre vingt trois, ce qui ayant été fait Nous Certifions que soy et entière confiance pouvait
y être ajoutés, étant fidèlement conformes aux Originaux. En soy de quoy Nous avons
Signés et fait attacher au dit Recueil le Sceau des Armes de la Ville. Donne à
Bordeaux, en Jurade, ce Vingt deuxieme Juin Mil sept cens cinquante quatre. /

Responsable

Présans les Jurats

Culhan
Jurat

Thibaut
Jurat

Chavaille
Jurat

De Gabatheau, jurat Reynal Jurat
Duault de St Laurents jurat queyreau Jurat

atteints de maladies des yeux ; il offre en même temps d'opérer gratuitement devant les jurats et les chirurgiens de Bordeaux les malades qui se présenteraient. L'autorisation lui est donnée, et l'Hôtel de Ville et l'Hôpital sont tour à tour le théâtre de ses opérations (1). Il y opère et guérit de nombreux malades, si nous en croyons les certificats médicaux qui lui sont délivrés et qui s'accordent à reconnaître sa science et son habileté.

Béranger revient à Bordeaux l'année suivante (1752) ; il y était connu, presque célèbre, aussi ne se borne-t-il plus à demander le droit d'exercer, il adresse aux jurats une véritable requête, dans laquelle il propose de séjourner dans la ville un temps suffisant et de soigner gratuitement les pauvres à la seule condition qu'on le dédommage de ses frais.

Le procureur-syndic, après avoir pris l'avis des médecins et chirurgiens de la ville, propose aux jurats d'accepter les offres de Béranger. Ceux-ci lui accordent alors une pension annuelle de 900 livres.

A condition et non autrement que ledit sieur Béranger restera chaque année dans la présente ville pendant les mois d'avril, mai et juin ; qu'il fera gratuitement toutes les opérations nécessaires aux pauvres qui auront quelques maladies des yeux, soit dans les hôpitaux, soit dans la ville, ou qui pourront lui être adressés par MM. les jurats, et qu'il sera tenu d'avoir deux élèves qui seront nommés par MM. les jurats pour les former et instruire sans rétribution ; lesquels élèves seront obligés d'assister ledit Béranger dans les opérations qu'il fera, le soulager dans la visite des malades et d'exécuter les remèdes qu'il prescrira soit pour la préparation desdits malades, soit pour leur entière guérison (14 février 1752) (2).

La délibération des jurats, appuyée par des certificats médicaux tous à la louange du nouvel oculiste, fut homologuée par M. l'intendant.

(1) Archives municipales, série GG, n° 291

(2) Id., registres de la Jurade, 1752.

Béranger aurait dû venir chaque année à Bordeaux pour y remplir ses fonctions d'oculiste de la ville, cependant il ne put s'y rendre en 1753. Nous lisons, en effet, dans un certificat délivré par les jurats le 1^{er} octobre 1754 :

Qu'il est resté à Bordeaux sept mois pour exécuter ses engagements de l'année précédente qu'il n'avoit pu remplir attendu qu'il étoit à la cour de Madrid.

Béranger fait donc un voyage en Espagne, en 1753. En 1758, sa réputation est telle que les jurats décident de lui donner deux élèves désignés par eux :

Messieurs les Jurats ont nommé élève du sieur Louis Béranger, chirurgien oculiste de cette ville, les sieurs Philippe Thibaut et Bernard Labayle, lesquels ont prêté serment, conformément à la délibération du 22 février 1752, à laquelle ils ont promis de se conformer (1).

Les Archives diocésaines contiennent une lettre de Béranger à M^{sr} l'archevêque comme président du bureau de l'hôpital. Il lui demande de grouper dans une même salle les malades atteints de maladies des yeux qui lui sont confiés : cela serait plus commode pour le service, dit-il, et les malades seraient mieux soignés. Il ajoute qu'il serait utile que l'un des deux élèves chirurgiens que la ville a attachés à son service, fût logé à l'hôpital pour pouvoir veiller sur ces malades et être à même de leur administrer les secours nécessaires (2).

Les registres de l'hôpital Saint-André donnent quelques renseignements sur ces malades. Le premier inscrit appartient à l'année 1754, bien que Béranger fût oculiste de la ville depuis 1752. Aucune inscription ne se rapporte à l'année 1757. Le service de Béranger à l'hôpital Saint-André commença donc le 13 avril 1754, et le dernier inscrit le fut

(1) Archives municipales : registres de la Jurade, 23 novembre 1758.

(2) Sous et Péry.

le 27 janvier 1767 ; leur nombre total s'élève à 313, qui se répartissent ainsi qu'il suit :

RÉPARTITION SUIVANT LES ANNÉES

1754.....	49 malades.	1761.....	7 malades.
1755.....	32 —	1762.....	45 —
1756.....	35 —	1763.....	31 —
1757.....	» —	1764.....	43 —
1758.....	49 —	1765.....	27 —
1759.....	23 —	1766.....	26 —
1760.....	5 —	1767.....	1 —

RÉPARTITION SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE

Age	Hommes	Femmes	Total
5 à 10 ans	41	41	22
11 à 20 ans	34	62	96
21 à 30 ans	37	31	68
31 à 40 ans	20	42	32
41 à 50 ans	20	44	34
51 à 60 ans	21	41	32
61 à 70 ans	42	4	46
71 à 80 ans	3	»	3
81 à 85 ans	4	»	4
Age non désigné.....	9	»	9
	468	145	313

RÉPARTITION SUIVANT LES MOIS D'ENTRÉE DES MALADES A L'HÔPITAL

Janvier.....	5
Février	40
Mars.....	7
Avril.....	68
Mai.....	77
Juin	48
Juillet	38
Août.....	24
Septembre.....	24
Octobre.....	6
Novembre.....	4
Décembre	2

Béranger a dû se trouver en présence d'affections graves ou de maladies intercurrentes contractées dans l'hôpital même, car on trouve la mention des quatre décès suivants dans son service :

1° Un homme, âgé de vingt-six ans, entre à l'hôpital le 15 mai 1754 et meurt le 22 du même mois;

2° Un homme, âgé de soixante-cinq ans, entre le 2 septembre 1754 et meurt le 8 du même mois;

3° Une femme, âgée de trente-sept ans, entre le 26 mai 1756 et meurt le 26 juin de la même année;

4° Une femme, âgée de vingt-quatre ans, entre le 11 novembre 1758 et meurt le 30 mars 1759.

Il n'existe malheureusement aucun renseignement sur la maladie, ce qui eût été plus intéressant à connaître. Les services rendus par Béranger sont constatés par un certificat des médecins bordelais et confirmés par une délibération de la Jurade, consignée sur les registres, en date du 9 août 1757, qui élève sa pension annuelle à 1,500 livres.

Sur ce qui a été représenté par le procureur-syndic, que le sieur Béranger, oculiste, travaillant chaque jour en cette ville avec un nouveau succès, et les opérations publiques qu'il a plusieurs fois réitérées, la présente année, ayant fourni de nouvelles preuves de son habileté et capacité dans son art, il conviendrait d'ajouter une nouvelle récompense à celle que la ville de Bordeaux lui a déjà assignée, afin de récompenser d'autant ses soins et ses travaux et exciter de plus en plus l'émulation de ses semblables.

PYNEL, *syndic de la ville*; DE GALATHEAU,
BRUNAUD, DURANTEAU, LALANNES, QUIN,
jurats.

Sur quoi, il a été délibéré qu'il sera à l'avenir accordé au sieur Béranger une somme de 600 livres d'augmentation de pension, ce qui, joint à la précédente, formera en tout la somme de 1,500 livres de pension annuelle, laquelle sera payée pendant tout le temps qu'il sera au service de la Ville, et à la charge pour lui de satisfaire aux condi-

tions prescrites par la délibération du 14 février 1752, et M^r de Tourny sera prié d'autoriser la présente délibération (1).

Le certificat des médecins de Bordeaux qui vantent le savoir et l'habileté de Béranger est encore plus concluant; nous le livrons en entier :

Nous soussignés, tous docteurs en médecine, agrégés au Collège des médecins de Bordeaux, certifions comme témoins oculaires à tous ceux à qui il appartiendra que Louis Béranger, célèbre oculiste, reçu au Collège Saint-Cosme, de Paris, pensionné par la ville de Bordeaux, nommé oculiste par les administrateurs de l'hôpital de Bordeaux, associé au Collège proto-médical d'Espagne, a pratiqué avec habileté et à différentes fois plusieurs opérations de maladies oculaires. Nous, témoins de ses connoissances spéciales et de son savoir dans toutes les maladies des yeux, nous croyons qu'il est juste d'apporter notre témoignage, auquel on peut ajouter foi, afin que sa renommée populaire puisse être confirmée et conservée. Notre croyance, qui est aussi celle de tout le monde, est basée sur des opérations très remarquables, très difficiles et couronnées de succès, parmi lesquelles et en premier lieu, la cataracte opérée par la méthode récente de l'extraction du cristallin, les taches de la cornée, l'hypopion, des abcès de la cornée transparente, des incisions et des dissections habiles et difficiles de la conjonctive, des ablations de varices de la conjonctive, des abcès au grand angle, des fistules lacrymales, qu'il a entrepris avec bon succès. Notre conscience intime nous fait rendre ce témoignage pour l'avantage de l'utilité publique et comme marque véritable de notre propre appréciation.

Donné à Bordeaux, le 20 juillet de l'an du Seigneur 1755.

CAMBERT, *sous-doyen*; CAZE, CASEAUX,
GRÉGOIRE, GRAMMAIGIAC, LAGLENNE,
LAVIGNE, BARBEGUIÈRE (2).

Ce ne sont pas seulement les médecins et la Jurade qui délivrent à Béranger des certificats relatifs à ses bons offices; les malades, eux-mêmes, chantent ses louanges, comme en témoigne une des pièces de vers, extraite du

(1) Archives municipales : registres de la Jurade, 1757.

(2) Sous et Péry.

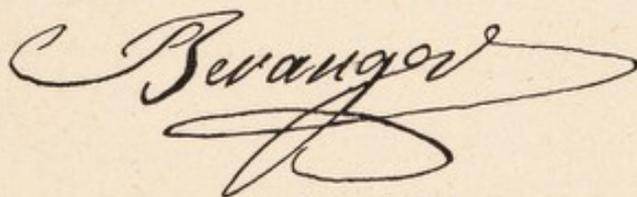
manuscrit dont il a été parlé, et que nous reproduisons ci-après à titre de curiosité :

Non, ce n'est plus ce fier maître des Ombres,
Qui préside aux Royaumes sombres,
Ni ce Dieu courroucé dont le terrible bras
Menaçoit de porter l'Éclat de la lumière
Jusqu'au noir séjour du Trépas.
C'est Béranger qui, d'une main légère,
Et secondé d'un fer audacieux,
Fait sortir les humains d'un monde ténébreux.
Tel ce flambeau qui nous éclaire,
De ses rayons frappe nos yeux,
Tel Béranger, ouvrant notre paupière,
Paroît lui-même un astre lumineux.

C'est au milieu de tant de renommée et de tels hommages que la mort vint surprendre Béranger en pleine possession de son talent. La Jurade, par délibération du 8 avril 1767, décida qu'il ne serait point remplacé par suite de l'état précaire des finances :

Le sieur Béranger, chirurgien oculiste, à qui la ville payoit une pension de quinze cens livres par an pour demeurer en cette ville le mois d'avril, mai et juin de chaque année, étant décédé, il a été délibéré qu'il ne sera point remplacé pour épargner..... déjà fort obérée et qui ne se trouve..... faire à l'avenir qu'autant qu'elle..... nouveaux secours qu'elle réclame de..... (1). TRANCHÈRE, *procureur syndic de la ville.*

Ajoutons, pour terminer la biographie de Béranger, qu'il était bourgeois de la ville de Bordeaux depuis le 9 août 1763

A reproduction of the handwritten signature of Béranger, written in a cursive script. The name 'Béranger' is clearly legible, with a large, decorative flourish extending from the end of the signature.

Reproduction de la signature autographe de BÉRANGER (Man. du Dr ARMAIGNAC).

(1) Archives municipales : registres de la Jurade, 1767 (Document en partie brûlé par l'incendie de l'Hôtel de Ville, 13 juin 1862).

Et maintenant que nous connaissons l'homme, quelle était la valeur scientifique de l'oculiste ? Divers documents permettent de répondre en partie à ces questions.

Dans sa requête aux jurats, Béranger prend le titre d'expert oculiste reçu à Paris et à Saint-Côme et ce titre ne paraît pas lui avoir été contesté. Dans une brochure qui a pour titre : « Lettre écrite de la province à M. Jard, écuyer, maître en chirurgie de Paris », et datée de Bordeaux, Béranger fait son apologie et attaque vivement Daviel, tout en revendiquant le titre de son élève. Il cite à l'appui de cette prétention trois lettres de ce célèbre chirurgien, qui semblent lui donner raison quoi qu'en dise Daviel fils.

Quant à la valeur scientifique de Béranger, nous allons tâcher de l'établir par des certificats qui l'attestent et par ses propres écrits.

Nous connaissons déjà la délibération de la Jurade de 1759, le certificat des médecins de 1755. Il existe encore, en date du 24 octobre 1751, un certificat des chirurgiens de Bordeaux qui certifient que :

Béranger a fait devant eux nombre d'opérations de tous genres avec dextérité et qu'ils ont constaté le succès heureux de ses opérations.

En date du 10 décembre 1751, Mestivier, chirurgien-major de l'hôpital Saint-André, apprécie ainsi Béranger :

Nous avons trouvé que sa façon d'opérer étoit nouvelle, ingénieuse et solide; que ledit Béranger opéroit avec beaucoup de dextérité, une main habile, ferme et sûre.

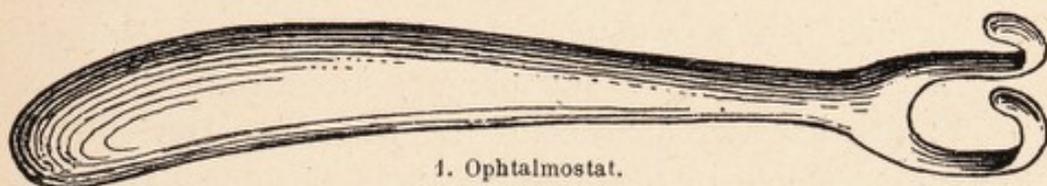
Il s'en faut cependant que Béranger ait toujours été heureux dans ses opérations. La preuve en est, ce prêtre de l'église métropolitaine de Toulouse qu'il opère, malgré l'avis qu'en avait donné Pamard. Aussitôt après l'intervention, le malade vit tous les objets qu'on lui présenta. L'oculiste partit le lendemain; il ne fut pas arrivé à Bordeaux que le riche malade fut aveugle ⁽¹⁾.

(1) *Les Œuvres ophtalmologiques de Pierre-François-Benezet Pamard*, p. 137.

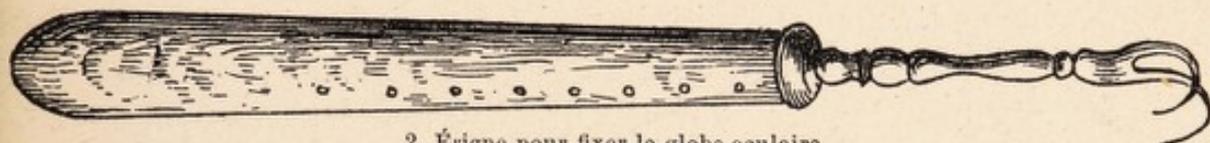
Quoi qu'il en soit, Béranger fait l'extraction. Il opère très rapidement et s'en vante dans sa lettre à M. Jard :

A mon retour de Madrid (1754), il fut décidé que je ferois dans l'hôtel de ville, en présence de MM. les médecins et chirurgiens, l'opération de la cataracte sur douze malades. Je n'avois opéré jusqu'alors que très peu par extraction; je fus bien aise d'en multiplier les exemples; j'opérai ces malades dans l'espace d'une heure et demie.

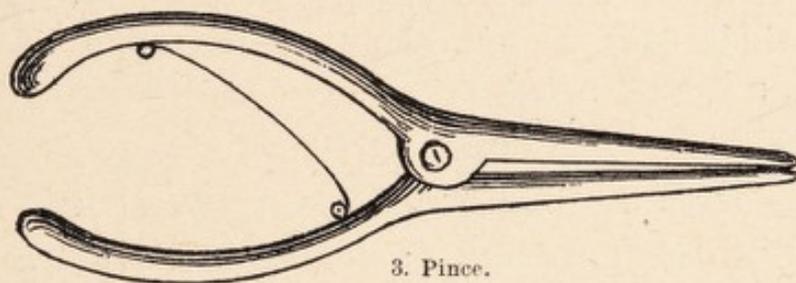
Béranger opère d'abord suivant la méthode de Daviel, ce



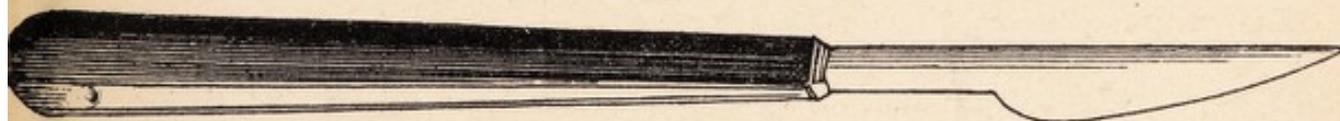
1. Ophthalmostat.



2. Érigne pour fixer le globe oculaire.



3. Pince.



4. Couteau.

Instruments de BÉRANGER in « Cours d'opérations sur la Chirurgie des yeux », PELLIER DE QUENSGY, 1789.

qui est bien naturel puisqu'il avait été son élève. Peu après, il emploie l'instrument de La Faye, mais il l'abandonne bientôt, non que l'idée ne lui en paraît pas heureuse, mais il lui semble que ce couteau a des inconvénients auxquels on pourrait remédier. C'est alors qu'il invente son couteau

en 1755 et qu'il opère avec ses instruments, suivant une manière inédite neuve et originale. Le couteau de La Faye était courbe sur le tranchant, la courbure était elliptique. Béranger augmente cette courbure et lui donne la forme d'une strophoïde. Son couteau n'est pas courbe sur le plat comme on l'a écrit, mais plan sur l'une de ses faces et bombé sur l'autre. Dans l'opération, la face plane est dirigée du côté de l'iris et la face bombée du côté de la cornée.

C'est en 1755 que, fier de sa méthode qui lui donnait de brillants résultats, Béranger adresse à l'Académie de chirurgie un mémoire sur sa nouvelle instrumentation. Ce mémoire qui naturellement était un plaidoyer *pro domo*, était par contre dirigé spécialement contre la méthode de Daviel. Il est malheureusement introuvable. A la même époque, l'Académie recevait un autre mémoire de de La Haye, chirurgien de la marine de Rochefort, qui lui aussi attaquait Daviel.

Le grand chirurgien, ému de ces attaques, prépara alors une réponse aiguisée pour détruire à la fois et les assertions de Béranger et celles de La Haye. Cette réponse, qu'il lut à l'Académie dans sa séance du 25 novembre 1756, est intitulée :

EXAMEN RAISONNÉ

de deux mémoires présentés à l'Académie royale de chirurgie par MM. de La Haye et Béranger, dans lesquels on propose de nouveaux instrumens pour perfectionner la méthode d'extraire le cristallin cataracté (1).

De cet examen, nous ne noterons que ce qui est relatif à Béranger :

M^r Béranger, écrit Daviel, pour faire valoir l'instrument qu'il propose aujourd'hui, a dû sans doute détruire ceux que l'on a employés jusqu'à présent : l'usage des ciseaux à son gré est pernicieux... L'instrument de M^r de La Faye est susceptible de grands inconvéniens et celui de

(1) D^r DUREAU : « Un document sur Daviel », in *Gazette médicale de Paris*, 1889.

M^r de La Haye, non seulement ne convient point à la figure de la partie, mais même il est fort dangereux.

Voilà une décision qui paraitroit sans réplique s'il avoit : 1^o examiner d'un œil praticien ces deffauts qu'il adjuge aux ciseaux; 2^o si dans l'usage qu'il avoue avoir fait de l'instrument de M. de La Faye, il avoit essuyé les mêmes malheurs dont il le croit suceptible; 3^o enfin si son instrument ne partageoit à peu près les mêmes inconvéniens qu'il reconnoit légitimement dans celui de M^r de La Haye. Il ne peut défendre le premier point sans avouer son peu de dextérité; le deuxième offre une preuve qu'il n'a presque jamais réussi dans la méthode d'extraire le cristallin avec l'instrument de M^r de La Faye; le troisième est la condamnation de sa méthode.

Louis Béranger dut certainement, dans son mémoire, essayer de revendiquer d'avoir le premier songé à extraire le cristallin, car Daviel ajoute :

Je ne scai dans quel but M^r Béranger veut aujourd'huy m'enlever de nouveau mes droits sur l'extraction de la cataracte, lorsqu'il a publié déjà dans un journal périodique qu'il renonçoit désormais à ses prétentions sur cette nouvelle méthode. Il quitte et reprend les mêmes prétentions avec une égale facilité, mais pour les reprendre devoit-il choisir une académie sous les yeux de laquelle ma méthode a vu le jour, dont ses propres mains m'ont désigné l'auteur et aux sages conseils de laquelle je dois son accroissement et sa perfection ?

Daviel continue en prétendant que jamais Béranger n'a su extraire un cristallin avec sa méthode et que si avant lui-même il avait songé à l'extraction, il avait été incapable de la réaliser. Puis il défend vivement sa méthode contre les assertions de Béranger qui prétendait :

- 1^o Que les ciseaux meurtrissaient la cornée;
- 2^o Que l'incision n'était pas circulaire mais à angle obtus;
- 3^o Que l'opération était longue et douloureuse;
- 4^o Que la conjonctive pouvait être fâcheusement entamée;
- 5^o Que la main de l'opérateur était assujettie à des positions gênantes;

6° Qu'il y avait trop souvent hernie de l'iris;

7° Que le traumatisme fait avec les ciseaux occasionnait de l'iritis.

Venons maintenant, dit Daviel, à l'examen de son instrument supposé préférable à l'usage des ciseaux, j'en ai fait l'essai sur des yeux de cadavres, en voicy le résultat.

Et le grand chirurgien s'applique alors à démontrer que l'instrument de Béranger ne vaut pas mieux que celui de de La Faye, et prétend : 1° que l'humeur aqueuse s'échappe entièrement; que le globe de l'œil est porté par la direction de l'instrument vers le nez; 3° que l'iris pendant l'incision se trouve parfois coupé; 4° que la seconde ponction de la cornée n'est pas à la même hauteur que la première; 5° que l'instrument est trop grand, et qu'il perce le grand angle avant la fin de la section de la cornée, et qu'enfin, il ne peut servir aux yeux petits, enfoncés, aux paupières étroites.

L'usage de cet instrument, termine Daviel, sur les yeux des vivans vérifiera les accidens que je lui impute à bon droit.

Il est intéressant d'entendre Daviel critiquer ainsi la méthode d'extraction avec le couteau telle qu'on l'emploie à peu près de nos jours, mais il n'en est pas moins vrai que c'est à de La Faye et à Béranger que l'on doit d'avoir les premiers employé le couteau. D'ailleurs Béranger sut mettre à profit les critiques de Daviel, car peu après, il inventait deux instruments que nous reproduisons : 1° une érigne qui s'implantait dans la conjonctive pour fixer le globe oculaire; 2° un ophtalmostat pour relever la paupière supérieure (1); cet instrument modifié par Pellier et Stœber, n'est plus usité aujourd'hui.

Ces deux derniers instruments furent diversement appréciés par les oculistes de l'époque, ainsi que la pince ou valet à patin, pour extraire les cataractes membraneuses (2). Quoi qu'il en soit, Béranger crut devoir faire un nouveau mémoire

(1) PELLIER DE QUENSGY : *Cours d'opérations sur la chirurgie des yeux*, 1789.

(2) GUÉRIN, de LYON : *Essais sur les maladies des yeux*.

pour l'Académie. Ce mémoire a pour titre : *Description d'une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte par l'extraction du cristallin*, par le sieur Béranger, expert oculiste, reçu à Saint-Côme, pensionné de la ville de Bordeaux, oculiste de l'hôpital Saint-André de la même ville et reçu au Tribunal royal de médecine et de chirurgie de la ville et cour de Madrid. Ce document est daté de Couplai, près de Saint-Jean-d'Angély, en Xaintonge, ce 20 décembre 1757; il a été publié par le D^r Wecker, dans le tome XIII des *Archives d'ophtalmologie*.

Voici le passage qui nous intéresse :

Lorsque le malade est en situation, je couvre l'œil sain avec un emplâtre de diachylon gommé; puis après avoir fait relever la paupière supérieure par l'aide chargé de contenir la tête, je baisse l'inférieure et je saisis avec l'airigne une portion de la conjonctive, près de la cornée transparente et vers la partie supérieure de son disque; je soutiens pour lors l'airigne de la main gauche, et je plonge ensuite le scalpel dans la chambre antérieure, de façon que sa face plane regarde l'uvée. Je le pousse du petit au grand angle jusqu'à ce que la cornée soit entièrement incisée; j'ôte l'airigne et je fais une légère compression sur la partie inférieure du globe avec le doigt indice et celui du milieu de la main droite : elle suffit souvent pour déplacer le cristallin; mais, lorsqu'elle est sans succès, je saisis le bord inférieur de la cornée avec les pinces, puis après l'avoir relevé de la main gauche, j'incise la capsule du cristallin avec l'aiguille tranchante, et je réitère la compression jusqu'à ce que ce corps tombe sur la joue du malade.

En plus de ce manuscrit, Béranger adressait deux autres mémoires, le premier ayant pour titre : *Remarques sur une cataracte peu connue et sur les précautions particulières qu'elle exige pendant l'opération*; le second, sur les taies de la cornée.

Dans le premier ⁽¹⁾ de ces deux mémoires, il s'agit des cataractes molles ou laiteuses.

⁽¹⁾ Dû à l'obligeance de M. le D^r Armaignac, communiqué par le regretté D^r Dureau, bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris.

On conçoit aisément, dit Béranger, que lorsque la cataracte laiteuse est encore enveloppée de sa capsule après la section de la cornée transparente, l'opération doit réussir comme dans les cas ordinaires ; mais cette capsule se déchire quelquefois et laisse sortir le cristallin avec la liqueur dans laquelle il nageoit ; pour lors elle reste tendue devant la prunelle et forme en se desséchant un voile épais qui prive le malade des avantages qu'il se promettoit de l'opération.

Béranger, dans ce rapport, indique l'instrument qu'il a inventé pour parer à cet inconvénient, instrument « composé de deux fils d'argent, pointus à leurs extrémités et retournés en spiralle et à contre sens l'un de l'autre », avec lequel on enlève la capsule.

Louis, chirurgien de Paris, rapporteur des mémoires de Béranger, fut très dur pour leur auteur. Dans son rapport ⁽¹⁾, qu'il lut le 16 mars 1758, il déclara : 1^o que l'espèce de tire-bourre, à l'effet de sortir la capsule cristallinienne, n'était point pratique, et que d'ailleurs son auteur ne s'en était jamais servi ; 2^o que les idées de Béranger sur les taies de la cornée étaient absurdes ; 3^o que ses érignes pour l'opération de la cataracte n'avaient qu'un caractère historique.

Ajoutons que Louis devait être certainement un ami de Daviel ; il parle de ce dernier en des termes trop flatteurs pour que nous puissions en douter.

Quoi qu'il en soit, rendons aujourd'hui justice à Béranger qui fut un des premiers à se servir d'un couteau pour l'extraction de la cataracte, qui, le premier, a reconnu les avantages de l'extraction du cristallin dans sa capsule et qui en a posé les règles les plus simples et les plus pratiques ⁽²⁾, qui, le premier enfin, essaya, par des instruments de son invention, d'immobiliser le globe de l'œil dans l'opération de la cataracte.

Tel fut Louis Béranger, oculiste de la ville de Bordeaux.

⁽¹⁾ Dû à M. le Dr Armaignac, communiqué par le Dr Dureau.

⁽²⁾ Richter en 1773, Mohrenheim en 1780, et plus tard Beer, etc., ont conseillé l'extraction du cristallin dans sa capsule et ont suivi les mêmes errements que Béranger dont ils ne citent même pas le nom.

Son animosité avec Daviel fut regrettable. Qui avait tort ? Il est bien difficile de le dire, même après avoir lu les divers factums publiés de part et d'autre, chacun soutenant énergiquement sa méthode respective. Quoi qu'il en soit, il est toujours pénible de voir ainsi aux prises deux hommes de mérite animés par des sentiments de jalousie et de haine.

TAYLOR

Avec le chevalier Taylor apparaît le plus fabuleux charlatan qui ait jamais existé, et qui laissa loin derrière lui Andrien et Wolhouse, le chirurgien oculiste de Jacques II. John Taylor était Anglais, il avait étudié la médecine sous Boerhaave, célèbre praticien hollandais, qui, par ses idées philosophiques et ses grandes leçons cliniques, avait dû peu préparer son élève aux grandes chevauchées burlesques qu'il fit plus tard à travers l'Europe. Comment Taylor se spécialisa-t-il dans le traitement des maladies des yeux ? Qu'est-ce qui le décida à employer cet appareil pour parcourir les villes du vieux continent ? Nous l'ignorons. Il nous dit bien qu'il accomplit ses voyages non par cupidité ni vaine curiosité, mais bien pour devenir plus habile et pour répandre les bienfaits autour de lui ; mais nous savons à quoi nous en tenir sur ses assertions, et nous savons surtout que ses actes ne répondaient pas à ses pompeuses paroles.

Ce fut Taylor qui contribua le plus à jeter le discrédit sur les oculistes, à tel point que ce titre fut longtemps synonyme de celui de *tabarin*, et qu'à peine les plus méritants d'entre eux arrivaient-ils à obtenir quelque considération. On le comprendra facilement lorsqu'on saura la manière d'opérer de Taylor, laquelle nous est révélée par Louis Guérin, son contemporain, chirurgien oculiste de Lyon :

Taylor, dit Guérin ⁽¹⁾, cet oculiste trop connu et qui n'a jamais été jaloux que de procurer des guérisons promptes et apparentes, se contentoit de donner à la rétine une activité passagère ; il passoit à

(1) Louis GUÉRIN : *Traité des maladies des yeux*, 1769, p. 276.

plusieurs reprises une lime d'or très douce sur la cornée transparente : l'irritation était générale et se communiquoit à l'organe immédiat de la vue; celui-ci ébranlé en devenoit plus sensible pour le moment. Il ajoutoit à cette petite manœuvre tout ce que la charlatanerie et la ruse ont de plus raffiné pour duper sûrement ceux que sa réputation faisoit tomber dans ses mains. Immédiatement après qu'il avoit passé la lime, ce qu'il donnoit pour l'opération la plus délicate, et pour laquelle il prenoit fort peu de témoins, il présentoit quelque objet à la personne opérée, celle-ci voyoit en effet mieux à cette époque, il chantoit alors victoire, crioit au miracle, et bouchoit l'œil avec grande recommandation de ne le point ouvrir qu'au bout de cinq à six jours, et il partoit le quatrième, après avoir mis à contribution les victimes de sa mauvaise foi.

En 1755, Coqué, médecin de Reims, écrivait :

En voulant quitter Taylor, je fus surpris d'apprendre que M. Macquart alloit le conduire chez M^r Favart, chanoine de notre église, qui avoit deux cataractes compliquées d'ulcères aux cornées transparentes, vis-à-vis les prunelles. J'étois le chirurgien ordinaire de cet ecclésiastique. M. Macquart m'engagea de les accompagner en me disant que le malade étoit prévenu et attendoit l'oculiste. Celui-ci, en visitant les yeux cataractés, passa au bas du globe, sur la conjonctive, un petit instrument en or qui ressembloit à une petite lime à ses extrémités; il terma l'œil aussitôt et appliqua sur chacun une compresse trempée dans l'eau froide que son élève lui mit en mains et le tout fut soutenu d'un petit bandage de taffetas noir que le charlatan tira de sa poche en disant : « Tout est fait, vous verrez demain. » A l'instant et sans parler à personne, il détacha le col de la chemise du chanoine qui étoit en robe de chambre, il appuya son pouce sur une veine jugulaire et son élève sur celle du côté opposé et il saigna le malade qui crioit en m'appelant à son secours ne sachant à quel saint se vouer ⁽¹⁾.

Cependant, à une audace stupéfiante, Taylor alliait une réelle habileté opératoire; c'est lui qui mit en honneur les cautérisations dans les ulcères de la cornée et de la conjon-

⁽¹⁾ A. DUREAU. *Gazette médicale de Paris*, 24 janvier 1891.

tive, et il abaissait les cataractes avec beaucoup de dextérité. Il faut bien croire, d'ailleurs, qu'il fit quelques cures, car c'est par milliers que les malades vinrent à lui, et sur un champ aussi vaste, il ne serait pas juste de lui refuser quelque expérience. Il avait des méthodes à lui pour l'abaissement de la cataracte et pour quelques opérations. Ses méthodes nous sont indiquées par la lettre de Marteau, autre médecin d'Amiens, adressée le 16 mars 1765 à M. Petit, docteur régent de la Faculté de médecine, à Paris :

Sa méthode pour la cataracte est celle de Celse décrite au VII^e livre; mais il y a apporté quelques degrés de perfection qui la rendent supérieure à l'ancienne méthode pour l'abaissement :

1^o Il fait sa ponction en formant un angle à peu près de 45° entre la ligne horizontale qui passe d'un canthus à l'autre et la perpendiculaire. Celse perce à l'angle externe; 2^o avec la pointe de son aiguille, il divise à la partie inférieure la capsule du cristallin, ce qu'il exécute plus facilement en déterminant ainsi le lieu de la ponction; 3^o en même temps qu'il ouvre la capsule du cristallin il rompt quelques cellules de l'humeur vitrée; 4^o il substitue alors à l'aiguille pointue une aiguille d'or mousse qu'il porte à la partie supérieure du cristallin, il le déprime, le fait sortir par l'ouverture faite au chaton et le pousse en arrière à la place des cellules vitrées, par cette manœuvre peut remonter; il en résulte encore un autre avantage, la pression qu'exerce le cristallin sur la partie inférieure du corps vitré, l'oblige de saillir en avant de se.... (1). et la vue en devient moins presbyte que dans l'abaissement ancien ou dans l'extraction. C'est ce que j'ai observé dans quelques-uns des opérés.

5^o Mais il est arrivé quelquefois que la capsule elle-même est opaque et en ce cas l'opération demeureroit inutile dans toutes les méthodes. Le chevalier Taylor s'y prend de deux manières pour parer à cet inconvénient : il perce la capsule vis-à-vis la pupille, en portant la pointe de son aiguille mousse d'arrière en devant, avec la précaution de passer par le trou de la pupille et d'éviter l'iris; après quoi, il fait une ponction à la partie inférieure de la cornée et porte par le trou de la pupille de petites pinces destinées à dilater l'ouverture de la capsule s'il en est besoin.

(1) Mots illisibles.

Sa manière est de briser, en tortillant, cette capsule, de la pousser dans la chambre antérieure et de..... (1) avec l'humeur aqueuse que les portioncules de cette membrane rendent troubles, ou bien il la déprime ou la loge en l'assujettissant avec le cristallin.

Il arrive quelquefois qu'une partie de la capsule, poussée dans la chambre antérieure, y flotte et demeure à cheval sur la prunelle parce qu'elle est adhérente à l'iris, la tentative pour..... (2) suites fâcheuses, l'hypopion et le staphylome. Le chevalier Taylor convient que dans ce cas, il vaut mieux laisser nager la portion.... (3) et abandonner l'opération imparfaite.

J'imaginois l'amaurose parfaitement incurable. Je l'ai vu guérir un de ces malades, en soulager un autre et en manquer un troisième; il ouvre une branche de la temporale qu'il sait distinguer; il prétend qu'elle passe par le cerveau par un trou du..... (4) que je ne connois pas et qu'elle va rencontrer la branche de la..... (5) intérieure, en avant des couches du nerf optique..... etc.

Que pensez-vous de la méthode d'enlever l'albugo? Il coupe les vaisseaux variqueux de conjonctive, excite une légère inflammation et par là efface les taches.

Quoi qu'il en soit, le chevalier Taylor était un vulgaire charlatan, et ce qui le prouve ce sont ses réclames et l'apparat extraordinaire dont il entourait sa personne. La voiture était trainée par quatre chevaux brillamment harnachés; il se faisait accompagner de huit piqueurs, et avait peint sur les panneaux de sa voiture un œil autour duquel on pouvait lire ces édifiantes et lucratives paroles : *Qui visum dat, vitam dat.*

La première arrivée à Bordeaux de ce phénomène du siècle, comme il s'intitule lui-même, date de 1738. En effet, nous lisons dans le *Courrier d'Avignon* de l'époque, cette réclame :

On mande de Bourdeaux que M. le docteur Taylor, médecin oculiste

(1) Mots illisibles.
(2) Id.
(3) Id.
(4) Id.
(5) Id.

du roi de la Grande Bretagne, est arrivé le 10 février à l'Hostel des Ambassadeurs et doit y faire un séjour de quelques semaines avant de partir pour la cour de Madrid. Quantité de personnes se rendent chez lui de plusieurs endroits, soit pour le consulter sur les maladies des yeux, soit pour se faire traiter. Il fit le 12, dans la maison de ville, une démonstration anatomique sur la Solique (*sic*) de l'œil, en présence de tous les membres de la Faculté et de plus de 300 personnes de distinction de cette ville. Le docteur Taylor se rendra à Toulouse en partant d'ici, et quoiqu'il soit parti depuis quelque temps de Paris, il n'a pu arriver plutôt à Bordeaux à cause de la quantité de monde qui a été à sa rencontre dans toute la route. Les ouvrages de cet habile médecin oculiste, qui traitent de la nouvelle manière de guérir les personnes qui ont la vue louche, la goutte *serene* et d'ôter la cataracte de tout espèce, se trouvent à Bordeaux chez M^r Bobrede (1).

Soit que les médecins de Bordeaux ne se laissèrent pas convaincre par les brillantes démonstrations de Taylor, soit plutôt que le titre d'oculiste fût considéré comme le dernier dans la hiérarchie des guérisseurs, nous trouvons dans le registre des médecins de Bordeaux un nommé Doumerc, médecin, accusé d'avoir fait un voyage avec le célèbre chevalier et d'avoir compromis ainsi la dignité de la corporation.

Le 1^{er} mars 1739, Doumerc écrit sur les registres de la corporation une déclaration où il dit « qu'il a fait en compagnie de Taylor un voyage de santé, mais qu'il n'a eu avec lui aucune espèce de société se rattachant à sa profession d'oculiste et qu'il est bien éloigné de vouloir rien faire qui puisse blesser l'honneur médical (2) ».

De cette époque jusqu'en 1765 nous ne trouvons aucune relation de la venue de Taylor à Bordeaux, ni dans le Midi de la France. C'est pendant cette période de vingt-sept ans, qu'il fait sa tournée fantasmagorique à travers l'Europe.

Subitement, le 30 octobre 1765, les affiches et annonces de Bordeaux nous signalent par ses soins qu'il est à Marseille.

(1) *Courrier d'Avignon*, 1738, 21 février, n° 45.

(2) Archives départementales. Registre des médecins.

De Marseille ⁽¹⁾ :

Le chevalier de Taylor, oculiste pontifical, impérial et royal ; aussi bien que du roi de Pologne, Sanislav I, du feu roi de Pologne, Auguste III, du roi d'Angleterre, du roi de Danemark, du roi de Suède, du feu prince Dom Philippe, infant d'Espagne, de tous les électeurs du Saint Empire, et de plusieurs autres têtes couronnées et princes souverains ; membre de plusieurs illustres sociétés de savans, et auteur d'un très grand nombre d'ouvrages sur l'œil et l'art de guérir ses maladies écrits en différentes langues, qui sont le fruit d'une pratique des plus étendues pendant plus de trente années, que personne n'a égalé dans le siècle où nous sommes.

Ledit chevalier, qui est logé à l'Hostel des Treize Cantons Suisses à Marseille, arriva le 11 du mois dernier, jour de mercredi, à la satisfaction d'un nombre prodigieux de personnes de tout état, privées de la vue, qui sont venues non seulement se confier à ses soins merveilleux, mais dont elles ont ressenti les effets surprenans et extraordinaires. Nous voyons arriver en affluence dans les appartemens qu'il occupe audit hostel, outre les personnes de notre ville, plusieurs de nos circonvoisins qui, n'ignorant point son départ pour Turin, se hâtent de profiter d'une occasion aussi favorable, et que l'on n'aura peut-être plus de la vie. Le caractère de ce fameux oculiste est sans exemple, et digne de toute louange, en ce qu'il travaille sur les grands comme sur les petits ; exigeant des récompenses de ceux qui sont dans l'opulence, mais ne demandant rien à ceux qui sont dans un état abject : portant d'ailleurs un jugement exact sur ceux qui peuvent obtenir guérison ; mais ne voulant rien entreprendre ni rien exiger de ceux qu'il reconnoit incurables.

Parmi les différentes maladies des yeux, on est agréablement surpris de voir sa manière de dresser ceux des petits enfans qui louchent et de rétablir la vue sans peine et sans inquiétude quand on l'a perdue par la maladie connue sous le nom de cataracte. Pour être convaincu de ce que nous avançons, on peut facilement s'en instruire par une lettre qu'il a adressée aux MM. de l'Académie Royale de chirurgie, à Paris, que l'on trouve chez lui imprimée et contenant huit pages in-quarto, de

⁽¹⁾ *Annonces, affiches, nouvelles et avis divers pour la ville de Bordeaux*, 30 octobre 1765.

même que nombre d'autres ouvrages, traitant sur le mécanisme de l'œil, qu'il a traduit non seulement en latin, mais en dix langues différentes, unique preuve que cet auteur réunit, à sa grande pratique, une théorie consommée. Les bornes de notre feuille ne nous permettant pas d'insérer les noms de toutes les personnes qu'il a opérées et qui ont heureusement passé par ses mains, en présence d'une assemblée respectable et de plusieurs qui professent le même art, nous avons jugé à propos qu'il convenoit cependant d'en citer quelques-unes, desquelles on pourra s'informer pour preuve de ce que nous avançons :

Le fils de M. Calaman, conseiller à la Chambre des comptes et neveu de M. Dudemaine.

M. Melize, à la Pierre qui rage.

M. Claude Panisson, rue Coutellerie.

M^{lle} Teron, M. Genoyer et autres, etc.

Le chevalier invite les messieurs et dames de distinction, et particulièrement la Faculté, vers onze heures du matin, et point à d'autre heure, pour voir son appareil, etc. Ouvrage achevé d'un travail immense et l'unique du monde, surtout essentiel pour connoître les maladies des yeux et l'art de rétablir la vue (1).

Nous ne savons si Taylor a été à Turin comme il le prétend; en tout cas, le 2 janvier 1766, il se trouve à Toulouse, à l'hôtel des Ambassadeurs. Il invite les personnes qui auront besoin de son concours à profiter au plus vite de sa venue, devant aller à Paris sans délai (2). Huit jours après, il est encore à Toulouse, mais fait insérer dans les *Annonces et affiches de Bordeaux*, qu'il viendra bientôt dans cette ville où il logera à l'hôtel de Richelieu, près l'Intendance (3). Enfin, le 19 janvier, il arrive à Bordeaux et loge, comme il l'a annoncé, à l'hôtel de Richelieu. Il fait répandre dans toute la ville des affiches où sont vantés, en des termes flatteurs, ses titres et ses succès, et annonce qu'il donnera, le jeudi 28 janvier, un échantillon de ses

(1) M. le docteur A. Dureau a publié dans la *Gazette médicale de Paris*, 1891, une annonce de Taylor encore plus charlatanesque que celle-ci.

(2) *Annonces, affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux*, 2 janvier 1766.

(3) Id., 9 janvier 1766.

discours académiques sur l'art de rétablir la vue, tels qu'il les a donnés dans toutes les cours; il prie les curieux et savants de l'honorer de leur présence (1).

Taylor reste longtemps dans notre ville, puisque le 13 mars 1766, nous y trouvons encore sa présence. Le 30 janvier, il fait insérer, dans les *Annonces et affiches*, qu'il continue ses opérations avec le plus grand succès; qu'il a fait l'opération de la cataracte à M. Galice, qui y voit à présent très bien, ainsi qu'à sœur Geneviève, religieuse du Bon-Pasteur, plus que sexagénaire, qui avait perdu la vue depuis huit ans. Si nous en croyons ses dires, il fait des cures réellement merveilleuses, car pas un malade ne se plaint de son traitement, et plusieurs même peuvent lire vingt-quatre heures après l'opération. Il opère en public, invitant médecins et chirurgiens. Le 7 février, il opère ainsi, devant témoins, une fille de quinze ans, aveugle de naissance (2). L'opération, d'après ce qu'il fait insérer dans les *Annonces*, réussit, car le 13 février, il avertit que la fille née aveugle, qui reçut par ses mains la vue d'un œil la semaine précédente, doit être le lendemain opérée de l'autre. Cette deuxième intervention fut couronnée de succès, car il exhibe sa malade à qui veut la voir, pour, dit-il, satisfaire à la curiosité de nombre de personnes sur une guérison aussi surprenante. Deux cents malades, ajouté-il, sont déjà passés à Bordeaux par ses mains, sans qu'aucun d'eux se plaigne de ses traitements (3). Le 6 mars, il annonce son départ pour Paris, mais huit jours plus tard, nous le retrouvons encore. Il fait insérer cette note (4) :

M. le chevalier Taylor est obligé de différer son départ pour Paris, quoiqu'annoncé comme prochain, une dame chez M. de Tilhaut et plusieurs personnes distinguées de cette ville et de la province étant venues lui demander son secours pour des opérations importantes dont le

(1) *Annonces, affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux*, 23 janvier 1766.

(2) Id., 6 février 1766.

(3) Id., 20 février 1766.

(4) Id., 13 mars 1766.

succès ne peut que soutenir sa réputation. Il aura vendredi prochain une nombreuse assemblée de malades; il invite le public à y assister.

Ce devait être la dernière tournée de Taylor à travers l'Europe, car cet oculiste, qui mêlait une science et une habileté évidentes à un charlatanisme monstrueux, se retira l'année suivante, c'est-à-dire en 1767. Certains même assurent qu'il mourut cette année-là; toutefois, Beer dit que le chevalier Taylor termina sa carrière à Prague, dans un monastère, et qu'il y mourut en 1772 (1).

Nous ne voudrions pas ainsi quitter cet homme extraordinaire sans mettre encore sous les yeux du lecteur un des spécimens les plus remarquables de sa littérature tabarinesque; c'est une épitaphe écrite par lui-même où il célèbre ainsi son panégyrique :

Epitaphe destinée à être mise sur le tombeau du chevalier Taylor, lorsque, par une cruauté fatale à toute la terre, la Parque aura tranché le fil de ses jours.

Près de cette place, que les passans arroseront de leurs larmes, reposent en paix les cendres d'un homme, le phénomène de son siècle par l'excellence de ses talens, par son habileté supérieure dans un art le plus utile au genre humain. Son intelligence éclairait les ténèbres..... O vous qu'il a tirés des ténèbres dans lesquelles, semblables à des morts au milieu des vivans, vous gémissiez sans cesse d'avoir perdu la lumière, le souverain avantage de l'humanité! O vous, dis-je, à qui il a donné pour ainsi dire une nouvelle vie, publiez partout ses louanges et faites sentir au monde de quelle douleur il doit être pénétré par la perte de cet homme si intéressant à l'humanité..... Au savoir qui le rendoit utile, il joignoit des grâces et l'aménité qui le rendoit aimable dans les sociétés les plus distinguées. Sublime dans les sujets sérieux, léger dans les sujets badins, il enchantoit toujours..... Une curiosité vague et inutile ne fut point le motif de ses voyages, il n'avoit d'autre désir que

(1) J. BEER. Bibliotheca ophtalmica sive repertorium, aller bis zu Ende des Jahres 1797, erschienenem Schriften über die Augenkrankheiten. Wien, 1799, p. 136, 1^{re} partie.

d'acquérir dans son talent le degré de perfection auquel il étoit parvenu.....

Taylor fait suivre ce préambule de l'énumération de ses nombreux voyages; il parle en termes pompeux de ses brillantes relations : les princes, les rois de la terre le recevaient familièrement à leur table, s'en faisaient un véritable ami et l'avaient en grande considération. Puis il finit en ces termes :

Qui pourra donc modérer ses regrets en voyant tant de vertu, tant de talent, ensevelis dans les ténèbres de la mort. Passans, que ce portrait vous touche tout au fond du cœur, mais qu'il vous touche aussi pour vous-mêmes, et en donnant des pleurs à celui que tout l'univers regrette, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre et mortels comme lui (1).

TARDIEU

Maître en chirurgie et oculiste, Tardieu annonce qu'il se rendra à Toulouse où il est fort connu par ses opérations sur la cataracte, le 15 avril 1752. Il séjourne quelque temps à Montauban. Il est à Bordeaux, à l'hôtel des Ambassadeurs, le 10 mai de la même année. Il donne son adresse à Lunel, en Languedoc, ce qui nous laisse supposer vraisemblablement qu'il y exerçait la chirurgie et l'oculistique (2).

DE BROGGIO

Chirurgien et oculiste. Paraît avoir pratiqué l'opération de la cataracte par extraction. Séjourne longtemps à Aurillac. Vient à Bordeaux vers la fin de l'année 1762 (3).

GAUBE

Exerce à Angoulême vers 1760. Pellier de Quensgy en parle comme d'un praticien habile. En 1771, il est à Bordeaux et fait publier, le 25 juillet, dans les annonces de la

(1) LOUIS GUÉRIN : *Traité des maladies des yeux*, 1769.

(2) *Courrier d'Avignon*, 31 mars 1752, n° 16.

(3) *Courrier d'Avignon*, 12 octobre 1762.

ville « que, retenu à Bordeaux pour continuer le traitement d'une maladie grave dont M^r Lumière, avocat, est attaqué et auquel il a procuré des soulagemens considérables, il offre ses services pendant son séjour dans cette ville ».

Gaube s'intitule oculiste de Paris, expert oculiste, reçu et agrégé au collège de Lille en Flandre, pensionné de la ville d'Angoulême et revêtu d'une commission de MM. les Intendants de Bordeaux et de Limoges pour traiter, dans l'étendue de leur généralité, les pauvres affligés de la vue.

Le 28 mars 1772, il adresse une requête à l'abbé Terray, contrôleur des finances, pour le rétablissement en sa faveur de la pension donnée autrefois à Béranger :

L'exposant ose se flatter qu'il réunit en sa faveur les vœux de tous les ordres : M^{rs} les Jurats lui en ont donné une preuve en lui accordant un certificat authentique, dont il a l'honneur de vous présenter une copie légalisée. Ils auroient désiré pouvoir mieux faire, et sentant les dépenses considérables qu'entraîne le séjour de la ville de Bordeaux pour un oculiste, ils auroient voulu s'attacher l'exposant en rétablissant en sa faveur la pension dont ils avoient honoré les talens de feu sieur Béranger, expert oculiste et ancien maître de l'exposant, mais ils se trouvent arrêtés à cet égard par la disposition des édits économiques. Cette marque de bienveillance a excité le zèle et la reconnoissance de l'exposant. Dès cet instant il a voué ses veilles et son travail au soulagement des pauvres de cette ville et s'est promis de ne rien épargner pour leur être utile le reste de ses jours.

C'est pour cet effet, Monseigneur, que connoissant votre amour pour l'humanité et vos soins généreux et bienfaisans pour le soulagement des pauvres, il ose implorer votre justice et votre bonté aux fins que vous veuillez autoriser le corps de ville à rétablir en faveur de l'exposant la pension qui avoit été fixée pour le sieur Béranger, pour le mettre à portée de se rendre aussi utile au public qu'il désire de l'être et il continuera ses vœux pour la prospérité de vos précieux jours (1).

Cette requête ne fut probablement pas entendue, car il n'existe rien dans les Archives municipales qui puisse nous

(1) Archives municipales, série GG, n° 291.

faire supposer que l'on ait accordé à Gaube la pension qu'il demandait. A partir de cette époque, il continua à exercer à Angoulême jusqu'à sa mort.

BERTA

Berta, chirurgien oculiste, qui vient à Bordeaux vers 1760, est né en Suisse, en 1726, à Anzonicho, diocèse de Milan. Pourquoi vient-il ainsi s'établir dans la capitale du Sud-Ouest? Il est probable, qu'oculiste ambulante, il s'arrête là où il croit pouvoir exercer son métier avec profit, tout en trouvant une vie large. Il fait ce que fit plus tard le chevalier de Tadini.

Quoi qu'il en soit, avant de venir se fixer à Bordeaux, il dut pendant longtemps parcourir la France et y faire des cures, car il se dit oculiste de la ville de Versailles et apporte de nombreux certificats où sont vantés ses talents, certificats signés par les *capitouls* de Toulouse, les *consuls* de Nîmes, les médecins de Grenoble et les chirurgiens d'Alais (1).

Arrivé à Bordeaux, Berta adresse à de La Martinière, écuyer, conseiller et premier chirurgien du roi, une requête où il demande à être nommé expert oculiste de la ville. C'est le 22 janvier 1760 qu'on lui accorde ses lettres d'examen et de réception, où il est dit qu'après s'être présenté dans la chambre de juridiction, Berta « y a été examiné, interrogé, par notre lieutenant, les prévôts Lafourcade fils et Roudès, Verochon et Delort, seconds examinateurs, sur les maladies qui attaquent les yeux et les moyens de les guérir, l'ayant ci-devant examiné sur la théorie conformément à l'article 76 des statuts de la dite communauté et réglemens d'icelle, et ensuite desquels examens ledit sieur Berta retiré, pris l'avis de l'assemblée qui l'a trouvé capable » (2).

Cependant, les lettres d'examen qui donnent à Berta le titre d'oculiste ne lui permettent pas d'exercer de nouveau sa profession, car il est obligé d'adresser à ce sujet une

(1) Archives historiques de la Gironde, t. XXIII.

(2) Idem.

requête aux jurats, lesquels l'autorisent en date du 24 mai 1760, à exercer dans la ville et à mettre enseigne sur sa maison.

Les maire, soumaire et jurats, gouverneurs de Bordeaux, juges criminels de police, vu la requête, enquête des vie et mœurs dudit sieur Jean-François Berta et les conclusions du procureur-sindic, ensemble les lettres de réception dudit sieur Berta, lui ont permis et permettent d'exercer, en cette ville, et à cet effet de tenir enseigne en icelle, à la charge par lui de se conformer aux statuts et règlements, et acte de ce qu'il a fait le serment au cas requis promis de bien et fidèlement se conformer aux statuts (1).

Berta devait non seulement exercer à Bordeaux, mais encore dans toute la province, car nous trouvons, en date du 9 juin 1760, un arrêt du Parlement l'autorisant à « exercer son art dans toutes les villes, bourgs et autres lieux du ressort de la Cour et d'y vendre et distribuer au public, tant les eaux et beaumes que les autres remèdes propres à la guérison des yeux, avec deffiance à toute personne de le troubler dans l'exercice dudit art et distribution desdits remèdes » (2).

A part ces quelques documents, nous n'avons trouvé que fort peu de chose sur Berta. Quel est son savoir, quelle est sa valeur réelle? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il demeure, en 1781, place Dauphine, et qu'il est marié à une demoiselle Vert. Ces renseignements viennent d'une réclamation qu'il fait à l'intendant de Bordeaux, au sujet d'une certaine capitation de 26 livres qu'on voulait lui faire payer deux fois. Nous publions cette réclamation à titre documentaire.

A M^{sr} Dupré de Saint-Maur, intendant à Bordeaux.

Suplie humblement Jean-François Berta, suisse de nation, chirurgien oculiste de Bordeaux, demeurant place Dauphine, paroisse Saint-Surain (*sic*), disant qu'il vien de payer la capitation pour la présente

(1) Archives historiques de la Gironde, t. XXIII.

(2) Idem.

année 1781, et que l'on vien de renvoyer à son épouse une autre avertissement pour payer, ce qui ne paroît pas juste, puisque le supylent, son mari a payé. Il suplie votre autorité de l'en décharger. Cette bonté qu'il espère de vôtre Grandeur fait qu'il ne cessera de faire des vœux au ciel pour vôtre conservation (1).

Cette supplique fut entendue, car le 5 février 1782, M^{lle} Vert était déchargée de ladite capitation.

Berta dut certainement faire quelques opérations sur les yeux d'un haut personnage ecclésiastique de l'époque, car nous trouvons dans le registre du journal du secrétariat de l'Archevêché de Bordeaux, que Berta est reçu, d'après les rites habituels, chevalier de l'ordre du Christ. Nous pensons même que sa clientèle devait être surtout composée de prêtres ou du moins qu'il avait beaucoup de relations dans le monde ecclésiastique, car sur son acte de décès, nous lisons qu'il était chevalier de la Sainte-Inquisition d'Espagne, chevalier du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean-de-Latran.

Berta mourut le 1^{er} mai 1789 et fut enterré à l'église Saint-Pierre.

HILMER

Ne semble rien avoir de commun avec le fameux Hillmer, « conseiller et médecin du roi de Prusse, le premier des oculistes de nos jours ». Comme ce dernier, toutefois, il voyage à travers l'Europe. Il est à Nancy en 1777, vient à Bayonne en 1780 et la même année à Langon. Il existe dans la mairie de cette ville une curieuse pièce à son sujet (2), laquelle nous prouve combien étaient rigoureux les statuts qui, dans certaines cités, interdisaient l'exercice illégal de la médecine à quiconque n'avait pas de diplômes. C'est sur la plainte d'un certain Guillaume Graulau, docteur en médecine et médecin pensionné de la ville, que les jurats firent comparaître Hilmer devant eux le 12 mai 1780.

Et avenant le dit jour s'est présenté le sieur Hilmer qui nous a dit

(1) Archives départementales. Papiers de l'Intendance.

(2) Langon. Registres de la Jurade. Reg. BB. 4.

être absent dans le moment que nous l'avons mandé, lequel avons interpellé de nous exhiber les titres en vertu desquels il exerçoit l'état de chirurgien oculiste, il nous auroit présenté deux certificats, sçavoir l'un du cinq décembre mil sept cent soixante-dix-sept tiré de Nancy par La Tuze, lieutenant du premier chirurgien du roy, Lamouroux, premier prévot, Poullet, greffier, et Garrosse, prévot. L'autre du même lieu, signé Laffitte, docteur en médecine, professeur d'anatomie au collège royal de chirurgie de Nancy, du 26^e décembre 1777, qui luy permetent de travailler pendant sept à huit jours dans la dite ville, plus un passeport de la ville de Bayonne du 7^e janvier 1780, signé Mouho, maire commandant, et Comellans, secrétaire, pour aller en Espagne sans que le dit passeport soit visé dans pas une autre ville ou il peut avoir passé. Et d'autres certificats des operations qu'il a fait dans plusieurs autres villes. Et ne nous ayant pas exhibé des lettres de maitrise d'aucune faculté, nous luy avons deffendu d'exercer la profession de chirurgien oculiste, à peine d'encourir les rigueurs des ordonnances, fait les dits jour, mois et an que dessus.

Signé : DASTOUET, *jurat* ; L'EGLISE, *jurat*,
et PARTARRIEU, *greffier secrétaire*.

Hilmer ne tint aucun compte de cette défense, car deux jours après les jurats rendent l'arrêt suivant :

Aujourd'huy quatorze du mois de may mil sept cent quatre-vingt, Nous Jurats soussignés aurions appris par la voye publique qu'au mepris des deffenses que nous aurions faites au sieur Hilmer soi disant oculiste, en conséquence de l'ordonnance a nous adressée par Monseigneur le Procureur général de faire aucune operation de son état; qu'il avoit operé la nommée Ceçille Barbe, habitante de la presente ville, nous aurions remandé ledit Hilmer pour le blamer d'avoir passé outre les ordres que nous luy avons donné, en vertu de l'ordonnance de mon dit seigneur le Procureur général; il nous auroit repondu avec des termes très vifs que M^{sr} le Procureur général ainsi que la police ne pouvoit pas l'empêcher de travailler de son état ou il seroit apelé. En vertu de quoy nous avons dressé le présent procès-verbal à la suite de celluy que nous fimes le douze du présent mois, pour représenter à M^{sr} le Procureur général, les infractions aux ordres que nous lui avons intimés. Et en même

temps pour supplier mon dit seigneur afin qu'il est la bonté de donner de nouveaux ordres pour faire cesser les entreprises du dit Hilmer, qui deviennent de plus en plus de la dernière importance, fait dans la chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville de Langon, les dits jour, mois et an que dessus.

Signé : DASTOUE, *jurat* ; L'ÉGLISE, *jurat*,
et PARTARRIEU, *greffier secrétaire*.

Ces deux pièces intéressantes nous montrent que ce n'est pas d'aujourd'hui que date la répression de la médecine illégale et qu'il y a cent vingt-cinq ans, les pouvoirs publics étaient encore plus sévères que de nos jours.

Pierre GUÉRIN.

Guérin, qui fut un des chirurgiens les plus distingués du Midi de la France, naquit le 26 mai 1740, à Couzon, près de Lyon. Son père, chirurgien fort instruit, lui donna de bonne heure le désir de marcher sur ses traces; aussi vint-il à Lyon rejoindre son frère aîné, qui tenait déjà un rang honorable parmi les chirurgiens de la ville.

Après un séjour à Paris, Guérin revient à Lyon où il obtient, après concours, une place de chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu. Ce titre, suivi de beaucoup d'autres, le conduisait de droit à la place de chirurgien-major de l'hôpital. Malheureusement, Guérin n'avait que quatre années d'internat au lieu de cinq, et malgré tous ses efforts l'administration ne voulut point déroger à ses règlements.

Sensible à cet acte de rigueur qu'il prend pour une injustice, Guérin résout de quitter Lyon, la France même, et d'aller aux colonies. C'est alors qu'il vient à Bordeaux dans le dessein de s'embarquer.

Le titre de chirurgien de bord ne s'acquerrait qu'en vertu d'un examen; Dubruel, chirurgien de l'Amirauté, chargé d'examiner le nouveau candidat, fut tellement frappé de son instruction solide et vaste, qu'il s'empressa de le détourner de son projet et lui fit entrevoir un avenir brillant s'il se fixait dans la ville, lui promettant de l'aider de toute son influence.

Consolé par de si brillantes espérances, Guérin renonce à chercher au delà des mers une fortune incertaine et Bordeaux devient sa patrie d'adoption.

Mais son esprit est trop avide de connaissances pour qu'il puisse se déclarer satisfait; Guérin va se mettre sur les bancs de l'antique et fameuse école de Montpellier, reste quelque temps à Paris, puis passe à Londres où il a l'estime particulière de Bromfield, le chirurgien célèbre. Il revient à Bordeaux, rapportant un savoir, une habileté et une expérience qu'il avait acquis par son travail et la fréquentation des grands maîtres.

C'est alors qu'en 1772 il épouse la fille de Dubruel, son protecteur; qu'il devient, l'année suivante, membre de l'Académie des sciences de Bordeaux, membre du Collège de chirurgie et professeur de chirurgie opératoire, enfin chirurgien-major de l'hôpital Saint-André. En 1779, il est nommé oculiste pensionné de la ville, et en 1798 il est membre fondateur de la Société de médecine de Bordeaux, dont il est trois fois président.

Pierre Guérin meurt à Bordeaux, à un âge fort avancé, le 13 février 1827, laissant le souvenir d'un savant, d'un chirurgien habile et qui plus est d'un homme de cœur (1).

Sans vouloir contester l'opinion des contemporains à son égard, sans vouloir surtout porter atteinte à sa grande réputation de chirurgien et d'oculiste, puisque dans notre province le nom seul de Guérin était devenu magique pour le traitement des maladies des yeux, nous pouvons bien dire cependant que ses découvertes en ophtalmologie ne furent pas toujours heureuses.

Guérin était avant tout chirurgien, puisque nous avons de ses travaux sur l'opération de la taille, sur la chirurgie de l'utérus; il fit même quelques travaux médicaux, comme son mémoire sur les médicaments narcotiques, sur l'absorption médicamenteuse des surfaces dénudées et sur l'emploi des

(1) Elie GINTRAC : « Eloge de P. Guérin. » Académie de Bordeaux, 1827.

réfrigérants dans les anévrismes. Mais sa plus grande gloire est sans contredit la chirurgie oculaire.

Pourquoi et à quelle époque se lance-t-il dans l'oculistique ? Il est probable que ses nombreux voyages et surtout l'exemple de son frère, qui avait déjà un nom dans cette branche de la chirurgie, l'y décident. En 1779, il a une telle célébrité à Bordeaux et dans la contrée que par délibération de la Jurade il est dit que : « Il sera payé annuellement au sieur Guérin, maître en chirurgie de Bordeaux, 500 livres à condition de faire publiquement et gratuitement les opérations des yeux aux pauvres de la ville (1). »

Dès cette époque, il s'occupe de rendre, selon lui, moins difficile l'opération de la cataracte. Croyant en la nécessité de fixer d'une part le globe de l'œil, et de l'autre, d'opérer la section de la cornée avec une précision constante, il imagine d'abord un instrument en forme de pompe dont l'extrémité s'appliquant sur l'œil le maintenait en faisant le vide. Pellier de Quensgy, dans son « Cours d'opérations sur les maladies des yeux », parle avec force détails de cet instrument énorme, lourd et compliqué, qui donne de tels insuccès entre les mains de son auteur, que lui-même l'abandonne malgré l'accueil favorable qu'il reçoit de l'Académie des sciences de Bordeaux.

Loin de se décourager, Guérin continue ses recherches et invente alors ce fameux instrument qui souleva de si vives polémiques tant en France qu'à l'étranger.

Cet instrument, dit de Wenzel, est à proprement parler la flamme allemande avec laquelle on saigne, qui a été arrangée pour pratiquer la section de la cornée. Cet ophtalmostat est composé d'un manche plat ou boîte en forme de parallélogramme et semblable à celui de la flamme allemande. Ce manche renferme des ressorts qui doivent faire agir la branche au bout de laquelle est le bistouri. Cette branche a la forme d'une S. Le bistouri qui doit inciser la cornée et l'anneau d'or qui

(1) Registres de la Jurade, 1779.

fait l'office d'ophtalmostat, sont appliqués sur la cornée lorsqu'on détend le ressort.

Ajoutons que le bistouri est placé sur l'anneau qui fixe l'œil, afin qu'il ne puisse blesser la caroncule lacrymale au moyen de sa pointe. A cet effet, un onglet d'or est ajusté à l'anneau, onglet qui a la forme et l'étendue du grand angle, de sorte que le bistouri ne dépasse pas son extrémité lorsqu'il est dans son repos. De plus, à la partie inférieure du manche se trouve une vis qui, lorsqu'on la tourne, peut rapprocher plus ou moins la lame de l'anneau qui sert d'ophtalmostat.

Les dessins ci-contre reproduits représentent : le premier (fig. 1), l'instrument de Guérin, monté et prêt à être employé; le second (fig. 2) représente une coupe de l'œil d'avant en arrière. L'instrument est supposé appuyé sur la cornée au moment de la détente qui fait agir la lame; de plus, on y voit le mécanisme qui le met en mouvement.

Cet instrument, fruit d'une pensée originale, était malheureusement aussi peu pratique qu'ingénieux et le nombre fut grand des accidents qu'il provoqua : sortie de l'humeur vitrée par compression, secousses et commotions inévitables, section incomplète de la cornée, et surtout, lorsque l'instrument était mal appliqué, section de la cornée, de l'iris et des procès ciliaires qui engendrait les pires complications.

Toutefois cet instrument donna quelques succès entre les mains de son auteur et, n'aurait-il eu que le mérite de ne pas massacrer l'œil de Jean-Baptiste Montesquieu, le fils de notre célèbre écrivain, que ce serait déjà une louange à lui adresser. Montesquieu fut même si satisfait de Guérin et de son instrument qu'il l'engagea à se rendre à Paris pour communiquer à l'Académie royale la découverte qu'il venait de faire. Cette dernière, si nous en croyons les relations de l'époque, fut tellement enthousiasmée de cette nouvelle invention, qu'elle nomma Guérin l'un de ses associés régnicoles par acclamation, témoignage de haute estime dont elle était avare. Mais cet enthousiasme fut éphémère, la France,

l'ophtalmologie, et l'Académie, cédant à l'opinion publique, modéra les élans de son admiration.

Malgré tous les écrits qui condamnaient son système, Guérin n'en continua pas moins à le mettre en pratique, à tel point qu'on se servait encore de son instrument en 1830, car ce chirurgien exerçait dans le Sud-Ouest une telle influence qu'on ne pouvait croire que cette invention ne fût l'œuvre d'un esprit génial. Cependant, peu à peu, les déceptions à son sujet furent telles qu'elle ne lui survécut que quelques années et tomba dans l'oubli.

Soyons justes pourtant, Pierre Guérin fut un chirurgien distingué, un travailleur qui sut s'élever bien au dessus de ses pareils, et que la Société de médecine était fière de posséder. Si son instrument n'eut pas la faveur qu'il pensait devoir acquérir, il était malgré tout l'œuvre d'un esprit chercheur et original.

Nous avons malheureusement peu de publications de Guérin sur les maladies des yeux, la plupart n'ayant pas été publiées, comme son mémoire sur l'*Extirpation des glandes lacrymales*, qui continuait celui de Daviel présenté à l'Académie de Bordeaux en 1753, comme celui pour la guérison de la fistule lacrymale, perfectionnement de la méthode de Méjean.

Nous avons trouvé de lui deux publications dans le *Journal médical de la Gironde* de 1825, une sur le traitement de l'hypopion, l'autre sur le traitement des tumeurs cystiques des paupières.

TADINY

Le chevalier de Tadiny, qui vient à Bordeaux pour la première fois en 1779, semble revêtir les allures charlatanesques de son pareil, le chevalier Taylor. Il se déclare en effet comte palatin, décoré de plusieurs ordres et oculiste de la cour de France. Il vient à Bordeaux en 1783, en 1784, part pour l'Espagne, revient l'année suivante. En 1786, il invite les curés à lui envoyer les pauvres de leurs paroisses qui ont

perdu la vue par des cataractes ; il les opérera gratis, dit-il, sous les yeux des gens de l'art. La même année, c'est à grand renfort d'annonces qu'il annonce ses opérations :

M. le chevalier de Tadini prévient, qu'à la recommandation de plusieurs personnes de cette ville, il opérera demain le nommé Bernard Ducasse, de la paroisse Sainte-Eulalie, affligé d'une cataracte calcinamenteuse (*sic*). Il invite les gens de l'art et les amateurs à venir assister à cette opération qu'il fera demain, à dix heures précises, chez lui, au premier étage, maison des demoiselles Guibert, cours Saint-Seurin.

L'opération de Ducasse dut réussir, car Tadini s'empresse deux jours après d'informer le public qu'aussitôt l'opération le malade a, sur-le-champ, parfaitement distingué tous les objets présentés à sa vue.

En 1790, Tadini s'installe définitivement à Bordeaux, mais, plus modeste, il abandonne définitivement ses titres de chevalier et comte palatin qui ne seyaient sans doute plus à sa gravité.

En 1793, il s'intitule même citoyen Tadini, tout court. Tadini n'a rien laissé de sa présence à Bordeaux. Cet homme, qui n'avait aucune instruction scientifique, aucun titre, n'eut pas même dans son genre la valeur et l'originalité de Taylor.

PELLIER DE QUENSGY

Guillaume Pellier de Quensgy naquit vers 1750 ; son père, chirurgien de valeur, était oculiste pensionné de la ville de Bar-le-Duc, et son frère aîné exerça assez longtemps à Nancy. Tous deux ont laissé, surtout en oculistique, des procédés spéciaux que Pellier de Quensgy cite dans ses ouvrages ⁽¹⁾. Guillaume était docteur en médecine, mais nous ne savons dans quelle Faculté il prit son titre. Instruit dans la pratique ophtalmologique à l'école de son père, il voulut bientôt suivre ses traces, et nous le trouvons déjà praticien à l'âge de vingt-deux ans. A cette époque, il voyageait à travers la

(1) TERSON : *Etudes sur l'Histoire de la chirurgie oculaire*, 1899, p. 24.

France, apprenant son métier d'oculiste et faisant déjà des opérations habiles.

C'est en juillet 1775 qu'il arrive à Bordeaux, venant de Toulouse et d'Agen, après avoir été en Savoie, en Belgique et avoir parcouru l'Est et le Centre de la France. Pellier de Quensgy a-t-il voulu s'installer définitivement à Bordeaux, comme avant lui Berta et plus tard Tadini, séduit par la contrée et surtout par l'espoir de faire fortune? C'est ce que laisserait supposer sa demande aux jurats d'être reçu expert oculiste de la ville, demande qui aurait été bien accueillie si, comme ils devaient le faire, les jurats n'avaient pas demandé l'avis de la Communauté des chirurgiens. Or, celle-ci, jalouse de ses privilèges, répondit ce qui suit, par délibération du 26 juillet 1775.

A Messieurs les Maire, Lieutenant de maire et Jurats gouverneurs de Bordeaux, juges criminels et de police.

Supplie humblement Guillaume Pellier de Quensgy, chirurgien oculiste, disant que s'étant acquis quelque réputation dans l'art de la chirurgie, principalement dans la partie qui regarde les maladies des yeux, ainsi qu'il se justifie soit par les différens certificats des personnes qu'il a traitées, soit par ceux des médecins et chirurgiens des différentes villes du royaume, sous les yeux desquels il a opéré, soit enfin par les permissions qu'il a obtenu des juges de police des différens lieux d'y exercer son art et désirant le suppliant exercer ses talans dans la ville de Bordeaux et y procurer au public les secours de son art, il s'est adressé pour cela à la communauté en chirurgie de la présente ville, étant assemblée aux formes ordinaires. Les prévôts ont communiqué un appointment de Messieurs les Jurats en date du 25 du courant, au bas d'une requête présentée par le sieur Guillaume Pellier de Quensgy, chirurgien oculiste par laquelle il demande à être reçu expert oculiste de la présente ville, la communauté a l'honneur de répondre qu'elle n'est pas autorisée par ses statuts à recevoir aucun expert oculiste.

A Bordeaux, 26 juillet 1775.

(Suivent les signatures de vingt et un maîtres chirurgiens) (1).

(1) Archives municipales. Série GG, carton 291.

La Communauté des chirurgiens, alléguant ses statuts, ne se crut donc pas autorisée à recevoir Pellier de Quensgy parmi ses membres. Aussi la Jurade ne put l'autoriser qu'à exercer dans la ville pendant un temps limité et qu'autant qu'il montrerait devant témoins les ressources de son art. Le 7 et le 8 août 1775, il opère à l'Hôtel de Ville, en présence des jurats et de six chirurgiens désignés par la Communauté, deux malades atteints de cataracte, « le tout avec succès n'empêchant qu'il fut permis au suppliant d'exercer en la présente ville et faubourg l'art de chirurgien oculiste » (1).

Le 7 septembre 1775, les maire, lieutenant de maire et jurats, autorisaient le sieur Pellier de Quensgy à exercer son art pendant six mois. Pellier, malgré cette autorisation, n'exerce son art à Bordeaux qu'aux mois d'août, septembre et octobre 1775, y faisant, paraît-il, des cures merveilleuses. Mais malgré tout, ses succès ne le retiennent pas longtemps, et il part la même année, pensant peut-être trouver ailleurs un accueil plus favorable de la part de ses confrères. En 1776, il trouve sa résidence définitive et se fixe à Montpellier, qu'il ne quittera que pour des tournées professionnelles. En 1779, Pellier est nommé oculiste breveté de la ville de Montpellier (2).

Au mois d'août 1785, Pellier de Quensgy revient à Bordeaux. Il annonce sa présence dans le *Journal de Guienne* du 30 août 1785.

M. Pellier de Quensgy, docteur en médecine, chirurgien oculiste de Toulouse et de Montpellier, domicilié en cette ville et breveté du roi pour le traitement des maladies des yeux, vient d'arriver ici où il se promet les mêmes succès qu'il a eu dans les principales villes du royaume et surtout à Bordeaux, en 1775. Si l'on jette un coup d'œil sur les *Affiches* du 3 et 24 août, du 7 septembre et du 12 octobre 1775, etc., on sera convaincu du nombre de ses cures. Cet oculiste, logé à l'Hôtel de Lyon, rue des Fausssets, invite les personnes affligées de la vue à profiter de son séjour en cette ville, qui sera très court, attendu qu'il

(1) Archives municipales, série GG, carton 291.

(2) TRUC et PANSIER : *Histoire de l'Ophtalmologie à Montpellier*.

doit se rendre incessamment à Paris pour l'impression d'un ouvrage ayant pour titre : *Précis du cours d'opération sur la chirurgie des yeux*, puisé dans le sein de la pratique et enrichi de figures en taille douce, représentant les instrumens qui leur sont propres, avec des observations très intéressantes. On peut se procurer chez lui le prospectus de cet ouvrage, il le donne gratis.

Il est aussi l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Recueil de mémoires et d'observations sur les maladies des yeux*, dédié à M. le prince de Condé. Nous en donnerons un extrait dans un de nos premiers numéros.

Le 2 septembre, Pellier annonce qu'il va ouvrir un cours de maladies des yeux, à l'instar, dit-il, de ceux qu'il a déjà faits à Paris et dans d'autres grandes villes. Ces cours publics justifient sans doute le titre d'ancien professeur de maladies des yeux, titre dont il décore ses opuscules en 1806 et 1813. Voici d'ailleurs l'annonce de ce cours pratique :

Monsieur Pellier de Quensgy, docteur en médecine et chirurgien oculiste des villes de Toulouse et de Montpellier, breveté du roi, dont nous avons déjà annoncé l'arrivée, dans notre feuille du 30 août, à l'honneur de prévenir le public que pour se rendre de plus en plus utile à l'humanité, il se propose d'ouvrir un cours particulier sur les maladies des yeux, à l'instar de celui qu'il a déjà fait à Paris et dans d'autres grandes villes ; il exposera : 1^o la structure détaillée du globe de l'œil ; 2^o les maladies de cet organe, leurs différences, leurs causes et leur traitement suivant leur différentes complications ; 3^o les opérations que l'on doit pratiquer sur les yeux, les divers manuels qu'elles exigent ; 4^o il traitera de la vision ; 5^o s'il a un assez grand nombre de souscripteurs, il continuera ce cours en enseignant la dioptrique, partie de l'optique utile à celui qui veut s'occuper des maladies de l'œil ; 6^o enfin, il le terminera par l'anatomie comparée des yeux des animaux avec celle des yeux de l'homme. Le tout sera étayé par des observations de pratique très intéressantes qui dévoileront l'oculiste instruit et laborieux. Ce cours sera précédé par un discours sur l'organe de la vue qui sera suivi de l'anatomie succincte de l'œil, qui sera fait sur l'œil factice et artificiel et en fera connoître le mécanisme. Les amateurs, les savans, les curieux et surtout les personnes de l'art sont invités à l'entendre. Il indiquera incessamment l'endroit et l'heure où il le prononcera. S'il

s'y présente ensuite des pauvres cataractés, attaqués par la fistule lacrymale et d'autres maladies, il les opérera gratis en présence des spectateurs de tous les ordres, afin de leur faire voir les succès dans cette partie délicate de l'art de guérir ; mais il faut qu'ils soient munis de certificats en bonne forme. Il leur destine même deux jours dans la semaine pour être opérés et traités gratis chez lui, savoir : le lundi et le samedi, jours où il sera libre à chacun de venir le voir opérer sur les onze heures. Il est logé à l'Hôtel de Lyon, etc.

Il avertit aussi qu'il n'ira point en ville à moins de 6 livres pour les personnes aisées, et rien pour les pauvres lorsqu'on l'enverra chercher (1).

A cette époque, Pellier de Quensgy avait déjà publié son premier ouvrage intitulé : *Recueil de mémoires et observations sur l'œil*. Ce recueil contient des observations personnelles et quelques mémoires de Pellier père, de Pellier aîné, de Daviel. Il y traite en outre de l'anatomie de l'œil : nous y relevons cette théorie particulière sur l'appareil lacrymal où il admet pour expliquer la sécrétion des larmes même après l'ablation de la glande, qu'une partie vient de l'humeur aqueuse et transsude à travers la cornée. En outre Pellier y traite longuement de la cataracte, de la manière de l'extraire avec ses instruments, etc.

Il est curieux de lire, au sujet de cet ouvrage, l'analyse qu'en publie Pellier lui-même, dans le *Journal de Guienne* du 4 septembre 1785 :

Recueil de mémoires et d'observations, tant sur les maladies qui attaquent l'œil et les parties qui l'environnent que sur les moyens de les guérir, etc..., par M. PELLIER DE QUENSGY fils, médecin oculiste de Toulouse et de Montpellier, etc.

A Bordeaux, chez l'auteur, hôtel de Lyon, rue des Faussets.

Cet ouvrage, dont le titre seul annonce l'utilité, a reçu l'accueil le plus favorable de plusieurs savans et des gens de l'art. Nous n'ajoutons point à leurs éloges : nous nous contenterons de développer le plan du livre pour le faire connaître à nos lecteurs. Il est divisé en deux

(1) *Journal de Guienne*, 2 septembre 1785.

parties. La première renferme une introduction sur les parties qui environnent le globe de l'œil, l'anatomie moderne de cet organe, celle des anciens et leurs erreurs, les découvertes modernes, une dissertation sur la cataracte et la manière de l'extraire avec un instrument propre à l'auteur, qui s'y trouvera gravé, des disputes qui se sont élevées à son sujet parmi des membres distingués de la Société royale des sciences de Montpellier, une réponse concernant les observations chirurgicales sur la cataracte, les avantages de l'extraction, l'abus des préparations médicales avant procéder à l'opération de la cataracte, une dissertation savante sur le mécanisme des voies lacrymales, sur les désordres qui surviennent et sur les moyens de les rétablir, etc. Enfin, un mémoire sur la fistule lacrymale.

La seconde partie renferme une chaîne d'observations sur toutes les maladies des yeux qui servent la plupart à appuyer ce qui a été avancé dans la première partie. On en trouvera de neuves et des vues satisfaisantes qui décèlent l'oculiste éclairé et vigilant. Les jeunes élèves de l'art y puiseront les lumières propres à se rendre utiles : les gens du monde acquerront des connoissances importantes, surtout concernant l'inflammation qui vient à la suite de la petite vérole. Cette maladie laisse des traces très difficiles à guérir, si l'on n'y remédie promptement. On les évitera en se servant du remède indiqué dans ce livre, qui est écrit avec assez de clarté et de méthode.

Nous voyons d'après ce document, que Pellier, quoique oculiste réellement capable et renommé, ne dédaignait pas la réclame tapageuse. Il est vrai que cette méthode de faire du bruit autour de son nom était tellement entrée dans les mœurs, que les plus sincères la trouvaient toute naturelle.

Le 7 septembre, Quensgy prononce un discours dans la salle du Musée, fossés de l'Intendance. Il opère gratuitement les pauvres atteints de la cataracte ou de la fistule lacrymale. Il annonce l'ouverture de son cours pour le 14, le prix de l'abonnement étant proportionnel au nombre des souscripteurs (1). Ce cours annoncé avec tant de fracas n'eut sans doute pas un nombre suffisant d'élèves amateurs, car

(1) *Journal de Guienne*, 6 septembre 1785.

six jours après Pellier de Quensgy annonce son départ pour Paris, tout en n'oubliant pas de recommander son *Recueil* aux gens de l'art, recueil « dont le prix en est de 6 livres si on souscrit et de 12 si l'on ne souscrit pas » (1).

Telle est la dernière apparition de Pellier à Bordeaux. Que devient-il pendant la Révolution? Nous l'ignorons. Notons seulement que dans ses autographes postérieurs à cette époque, il supprime de Quensgy et signe seulement Pellier. Le 27 février 1799, il est parmi les membres fondateurs de la Société de médecine pratique de Montpellier. En 1806, il inaugure dans la même ville un cours sur les maladies des yeux. Il meurt le 21 novembre 1835, à quatre-vingt-quatre ans (2).

Nous avons de Pellier beaucoup de publications. Dans son *Recueil de mémoires et observations sur l'œil*, qui sont de véritables leçons cliniques, il nous parle souvent des malades qu'il a eu à soigner à Bordeaux, notamment dans le mémoire sur l'abus des médications dans l'opération de la cataracte, dans le mémoire sur l'abus des compresses mouillées après l'opération de la cataracte, dernière observation qui, semble-t-il, n'est que la relation d'une pure infection post-opératoire. On y trouve l'observation de Pierre Bernard, de Bordeaux, qu'il opère quoiqu'il fût asthmatique; mais que d'adouçissants et d'émollients pour arriver à un bon résultat; celle de Jean Texier, riche bourgeois, qui est opéré de deux cataractes molles; celle d'une femme de chambre atteinte d'un hypopion dû à une suppression des règles, etc.

En outre de ces mémoires, Pellier a publié un cours d'opérations sur les yeux, dans lequel il expose sa manière d'opérer la cataracte. Cette méthode était brillante et rapide, et consistait à extraire le cristallin d'un seul coup de main, avec un seul instrument qu'il appelait ophtalmotome. Cet

(1) *Journal de Guienne*, 2 septembre 1785.

(2) TRUC et PANSIER : *Histoire de l'Ophtalmologie à Montpellier*.

instrument consistait en une lame de six centimètres de longueur qui était l'ophtalmotome proprement dit; une curette était, en outre, cachée dans le manche de l'instrument, on pouvait la faire sortir à l'aide d'un ressort. L'ophtalmotome servait pour l'incision à la fois de la cornée et de la cristalloïde : la curette servait à entraîner en dehors les quelques lambeaux ou les fragments de cataracte. Pellier dit qu'avec sa méthode il lui fallait une minute pour extraire les cataractes difficiles, et une demi-minute et même vingt secondes pour les autres. Dans le même ouvrage, il analyse les méthodes inventées depuis 1753 pour l'extraction, en particulier celles de Béranger et Guérin, de Bordeaux.

Dans ce traité, Pellier aborde les diverses affections oculaires (conjonctivite, ptérygion, ulcères, ophtalmies, kératites, hydrophthalmie, hypopion, mydriasis, maladies du corps vitré, des paupières, des angles des yeux, etc.). Il y a des idées originales aussi bien dans l'exposition que dans le traitement, comme lorsqu'il propose de remplacer la cornée opaque enlevée par un disque de verre.

En outre, nous avons de lui plusieurs mémoires publiés dans le *Journal de Médecine* de Montpellier et un mémoire sur la conservation de la vue.

Pellier de Quensgy fut une des gloires de l'oculistique française et cette gloire nous pourrions peut-être la revendiquer comme bordelaise, si la Communauté des chirurgiens de notre ville, moins jalouse de ses privilèges, l'avait admise dans son sein.

CHAPITRE IV

XIX^e Siècle.

L'Oculistique à Bordeaux. — Bacqué. — Rey. — J.-B.-Paulin Guérin.
— Moulinié. — Bancal. — Drouot. — Dubois. — Chaumet. — Guépin. —
Sous.

L'OCULISTIQUE A BORDEAUX

Pendant la première partie du XIX^e siècle, l'ophtalmologie, en France, est presque complètement oubliée. Les Facultés de Paris, Strasbourg et Montpellier n'ont aucun enseignement officiel et ne prennent même pas part aux grands travaux qui se font autour d'elles.

En effet, l'Autriche avec Schmidt et Beer; l'Allemagne avec Himly, de Graefe et Beck; l'Italie avec Scarpa, l'Angleterre avec Mackenzie et Lawrence, concourent brillamment à l'étude des sciences oculaires.

En France, écrit Stæler en 1838, le traitement des affections oculaires est surtout entre les mains de charlatans ou de soi-disant oculistes; un petit nombre de chirurgiens expérimentés s'occupent d'opérations oculaires, mais la plupart des médecins ne savent pas grand chose sur les maladies des yeux.....; on manque non seulement d'enseignement mais de traités pratiques.

A Bordeaux, au commencement du XIX^e siècle, l'ophtalmologie n'est point complètement oubliée; Bacqué, professeur à l'École Saint-Côme, fait des leçons sur les maladies des yeux, et Pierre Guérin, à l'hôpital Saint-André, est chargé des opérations de chirurgie oculaire. Toutefois ce sont des lueurs fugitives et bientôt éteintes, car peu à peu on délaisse

l'ophtalmologie, à tel point qu'il n'en est point question dans les cours.

Cependant, à la mort de P. Guérin, en 1835, des protestations s'élèvent pour la suppression de la charge d'oculiste des hôpitaux et contre la tendance de faire de l'oculistique une spécialité. « L'anatomie, la physiologie, l'hygiène de l'œil, écrit Gaubric, médecin bordelais, ne peuvent faire aujourd'hui une branche particulière. La science appelée ophtalmologie doit appartenir au médecin qui fait des opérations. Les oculistes existaient chez les anciens et ils se sont perpétués jusqu'à nos jours, au grand détriment de la science dont ils ont retardé les progrès au lieu de la faire avancer.... Depuis bien des années, la réputation d'un homme célèbre (Guérin père) avait engagé l'administration des hospices à laisser une place de chirurgien oculiste dans le grand hôpital Saint-André. Grâce à la marche de la science, aux avis éclairés de quelques administrateurs, cette division dans le service va disparaître et notre grande ville verra, comme dans les hôpitaux de Paris, Lyon, Marseille, Rochefort, Toulouse, etc., le chirurgien en chef, qui a obtenu sa place à la suite d'un concours, être chargé de toutes les opérations⁽¹⁾. »

C'était, somme toute, le *dignus est intrare* des médecins et chirurgiens vis-à-vis des oculistes. Moulinié est le premier qui bénéficie de cette mesure et voit entrer dans ses salles des malades atteints d'affections oculaires. Chaumet, son successeur, comme professeur de clinique externe à l'École de médecine, fait créer pour ces malades vingt lits spéciaux doublés de rideaux verts, et fait toutes les opérations oculaires, en particulier celles des cataractes qu'il opère par extraction et par abaissement.

De 1835 à 1878, l'oculistique à Bordeaux est entre les mains des chirurgiens tels que MM. Moulinié, Chaumet, Denucé, Azam, Dudon, Lanelongue, Demons, lesquels pratiquent la

⁽¹⁾ *Recueil des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux*, 1836, p. 278.

destruction d'un sac lacrymal ou l'opération de la cataracte entre deux amputations.

A cette époque, les insuccès répétés de la méthode de Daviel font presque complètement abandonner l'extraction, aussi n'opère-t-on les cataractes que par abaissement; c'est de Graefe le premier qui remet en honneur l'extraction, par son incision linéaire avec iridectomie. A côté des chirurgiens cités plus haut, nous devons mentionner plusieurs oculistes, en particulier Drouot, l'inventeur du traitement de la cataracte sans opération, et Bancal, inventeur d'un kystitome spécial. Les autres, tels que Dusaut de Nesvre, 1850; E. Martin, 1818-75; J. Sicard, 1855; Schlesinger, 1855; Desmartis, 1860; Dubois, Mayaudon, Kloz, Labrousche, Delmas, Phélan, n'ont été pour la plupart que des praticiens estimés; Sous, seul parmi eux, doit à son expérience, à son érudition et à ses nombreux travaux de ne pas tomber dans l'oubli.

En résumé, si nous jetons un coup d'œil rapide sur l'ophtalmologie à Bordeaux depuis la Révolution jusqu'en 1878, nous voyons que toute cette période est bien terne et que nous ne pouvons y relever aucun fait, aucun nom, parmi les disparus, qui puisse être remarqué.

Joseph BACQUÉ

Joseph Bacqué naît le 18 octobre 1759, à Labatut (Hautes-Pyrénées). Il fait ses premières études à Bordeaux, chez Lafiteau, chirurgien-major de la marine royale, navigue sur plusieurs bâtiments de l'Etat, puis se rend à Paris. En 1776, il remporte la quatrième médaille d'or à l'École pratique et revient à Bordeaux où il se fait recevoir maître en chirurgie. En 1788, il fait un cours sur les maladies et opérations de chirurgie ⁽¹⁾ et c'est pour la première fois qu'il fait à Bordeaux, en 1789, un cours sur les maladies des yeux, cours qu'il annonce le 2 juin, dans le *Journal de Guienne* :

M. Bacqué, membre du collège royal de Bordeaux, chirurgien par

(1) *Journal de Guienne*, 12 octobre 1788.

quartier de l'Hôpital de la Manufacture, commencera vendredi prochain, à 11 heures du matin, en son amphithéâtre, rue de la Monnoie, un cours sur les maladies des yeux et des moyens et opérations propres à leur guérison; il aura soin de faire observer les avantages et les inconvénients des instrumens dont on s'est servi jusqu'à ce jour.

Cette annonce est intéressante, car c'est le premier cours public d'ophtalmologie qui est fait à Bordeaux.

En 1790, Bacqué est nommé chirurgien-major du régiment patriotique de Sainte-Croix, ce qui ne l'empêche d'ailleurs nullement de continuer ses leçons. En 1793, il fait des cours d'anatomie et de médecine opératoire. Il se trouve aux archives municipale une affiche des cours de Bacqué, que nous reproduisons :

DISTRICT DE BORDEAUX

*Cours d'Anatomie public et gratuit au Collège national de chirurgie,
rue Lalande.*

Le citoyen Joseph Bacqué, professeur d'anatomie et de chirurgie, chirurgien par quartier de l'Hôpital général de la Manufacture, ouvrira lundi, 21 octobre 1793, l'an second de la République française, une et indivisible, à 3 heures de relevée, un cours d'anatomie qu'il continuera tous les jours, excepté les dimanches et fêtes (1).

Bacqué part bientôt comme chirurgien de l'armée des Pyrénées-Orientales. En 1800, nous le retrouvons à Bordeaux. C'est à cette époque qu'il ouvre dans cette ville non plus des cours privés mais des leçons officielles. En effet, Bacqué demande au préfet de la Gironde et obtient l'autorisation d'ouvrir des cours. Nous en avons l'assurance dans les documents ci-dessous :

Cours de maladies des yeux de M. Bacque (2).

Société de médecine de Bordeaux, séance du 10 frimaire an IX.

Le citoyen Conseiller d'État, préfet de la Gironde, renvoie à la Société pour dire son avis, une pétition du citoyen Bacqué, par laquelle il

(1) Archives municipales, GG, carton des médecins et chirurgiens, 291.

(2) Archives de la Société de Médecine : registre des délibérations.

demande à ce magistrat la permission de faire un cours sur les maladies des yeux, dans l'amphithéâtre du Collège de chirurgie.

La Société de médecine, vu la pétition du citoyen Bacqué au préfet de la Gironde et l'invitation de ce magistrat de donner notre avis sur l'objet de cette pétition, considérant que l'instruction sur l'art de guérir est à peu près nulle dans ce département depuis plusieurs années ; que le rétablissement de cette instruction est non seulement le vœu de tous les amis des sciences et de l'humanité mais d'une nécessité chaque jour plus indispensable dans cette cité populeuse et maritime ; que la demande du citoyen Bacqué est une démarche qui l'honore, en ce qu'elle prouve son zèle et son désintéressement ; qu'elle peut servir d'aiguillon et d'exemple pour ceux qu'une noble émulation engagerait dans la même carrière, etc.,

ARRÊTE : Que le citoyen Conseiller d'État, préfet, sera prié d'encourager le rétablissement de l'art de guérir dans cette ville de tout son pouvoir ; en conséquence, d'accorder au citoyen Bacqué la permission de faire un cours public et gratuit sur les maladies des yeux dans le local qu'il désigne dans sa pétition. Le secrétaire général est chargé de transmettre cet avis au citoyen préfet.

Le préfet acquiesce à cette demande par l'arrêté qui suit :

Arrêté du Préfet de la Gironde, 29 frimaire an IX, autorisant le cours de M. Bacqué (1).

Vu la pétition du citoyen Bacqué, officier de santé, par laquelle il demande l'usage momentané de l'amphithéâtre du ci-devant Collège de chirurgie, pour y ouvrir un cours des maladies des yeux et des voies lacrymales ;

Vu l'avis du directeur des Domaines et les observations de la Société de médecine, desquels il résulte que ledit cours est d'une utilité reconnue ;

Considérant que le local dont le pétitionnaire réclame l'usage est inoccupé, que le cours à ouvrir par le citoyen Bacqué est gratuit et ne doit durer que trois mois au plus ;

Considérant qu'il importe de favoriser la propagation des connais-

(1) Archives départementales : registre des arrêtés préfectoraux, an IX.

sances utiles, surtout de celles qui ont pour objet immédiat la santé des citoyens ;

Le Conseiller d'État, préfet du département de la Gironde,

ARRÊTE : Le directeur de la Régie, de l'Enregistrement et des Domaines mettra pour trois mois l'amphithéâtre du ci-devant Collège de chirurgie, situé rue Section-du-Dix-Août, n° 1, à la disposition du citoyen Bacqué, pour y ouvrir un cours des maladies des yeux.

Copie du présent arrêté sera envoyé au directeur de la Régie, de l'Enregistrement et des Domaines et au ministère de l'Intérieur.

Bordeaux, 29 frimaire an IX.

Le Préfet, DUBOIS.

Bacqué dut commencer ses cours sur les maladies des yeux au mois de nivôse de l'an IX, ainsi que le prouve la consignation de la séance de la Société de médecine, le 15 nivôse de la même année.

Ouverture du cours de M. Bacqué (1).

Séance de la Société de médecine, 15 nivôse an IX.

Le président fait part à la Société de l'ouverture du cours du citoyen Bacqué sur les maladies des yeux, auquel la presque totalité des membres de la Société aurait été invité ; en rendant compte de cette séance, le président n'a point oublié d'observer que le citoyen Bacqué avait rendu hommage à la Société et rappelle que c'était grâce à son influence et à son opinion que la salle de Saint-Côme de cette ville avait été rendue à l'instruction de l'art de guérir. Quelques membres ont manifesté le vœu que cet édifice fut rendu à son ancienne et utile destination. Ce vœu paraissant généralement celui de la Société, il est arrêté que cet objet sera discuté à la prochaine séance extraordinaire.

Le 21 nivôse, ce vœu est mis en discussion, mais la Société vote l'ordre du jour parce que le gouvernement s'occupe de fonder l'instruction publique et n'oubliera certainement pas l'instruction de l'art de guérir.

Que furent les cours de Bacqué ? Le *Journal de Guienne*, du 25 avril 1790, nous apprend :

Qu'il commencera par la démonstration des parties environnantes

(1) Archives de la Société de Médecine : registre des délibérations.

telles que paupières, etc., l'anatomie de toutes les parties qui composent le globe de l'œil, le mécanisme du sens de la vue considérée sous tous ses rapports. Ensuite il passera à l'histoire des maladies des yeux, leurs différences, leurs causes, les signes qui les caractérisent, les moyens qu'on doit mettre en usage pour les guérir. Enfin, la description détaillée et raisonnée des instruments dont on fait usage jusqu'à ce jour.

Bacqué n'était qu'officier de santé lors de ses leçons sur les yeux, et ce n'est qu'en 1804 qu'il se fait recevoir docteur en médecine à Montpellier et soutient une thèse sur la paralysie du nerf optique et de la rétine. En 1806, il est nommé chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, à la place de Jonquet, dont il écrit l'éloge historique. Il fait à Saint-André de nombreuses opérations, dont il publie le tableau dans le *Bulletin polymathique du Muséum*. Il est un des fondateurs de la Société de médecine de Bordeaux, dont il devient le président en 1819.

En 1813, Bacqué est professeur à l'École de médecine et fait d'abord des leçons sur les maladies des yeux, dont il s'était spécialement occupé. Il fait ensuite le cours de pathologie externe. Nommé vice-directeur sous la direction de Caillaud, en 1819, il lui succède comme directeur, en 1820, et meurt le 27 mars 1821 (1).

Comme lithotomiste, Bacqué nous a laissé quelques ouvrages; comme ophtalmologiste il n'a rien produit. Toutefois, il marque une date dans l'histoire de l'oculistique bordelaise, comme ayant eu le premier l'initiative de créer l'enseignement de l'ophtalmologie à Bordeaux.

• Jacques-Guillaume REY

Né à Castelnaud du Médoc en 1766, chirurgien de l'armée pendant les guerres de la Révolution, reçu docteur en médecine à Montpellier, le 16 septembre 1804. Nous avons peu de chose de lui, si ce n'est sa thèse intitulée : *Considérations*

(1) *Recueil des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux.*

pratiques sur l'ophtalmitis. Après avoir décrit les signes pathologiques de cette maladie et son traitement clinique, Rey termine son ouvrage par une observation dont l'intérêt local exige que nous fassions mention :

La maladie dont je viens de parler, dit-il, est une de celles que l'on voit très familièrement à Bordeaux, surtout l'ophtalmie qu'on nomme catarrhale. Il est ordinaire de l'observer dans les saisons humides, par exemple vers la fin de l'automne et au commencement du printemps, et cède toujours à l'emploi de légers vomitifs; le tartrate de potasse a la préférence sur les autres. Les vésicatoires à la nuque, les lotions légèrement toniques hâtent singulièrement la résolution de l'engorgement de la conjonctive et les purgatifs terminent la cure.

La thèse de Rey est une des premières thèses écrites en français. J.-G. Rey meurt fort jeune, le 18 septembre 1805.

J.-B.-Paulin GUÉRIN

J.-B.-Paulin Guérin est fils de Pierre Guérin et petit-fils du chirurgien Dubruel qui s'était acquis à Bordeaux vers 1770 une excellente réputation.

Guérin fait de très bonnes études au collège de Pontlevoy. De retour à Bordeaux, il entre dans une pharmacie; mais son frère aîné destiné à la médecine étant mort, il vient le remplacer et continuer la carrière parcourue avec tant de succès par les principaux membres de sa famille. Ce fut d'abord sous les auspices de son père, et plus tard à Paris, sous les yeux du célèbre Boyer, que Paulin Guérin fait ses études médicales et chirurgicales.

C'est en 1805 qu'il obtient le titre de docteur en médecine à la Faculté de Paris; il prend pour sujet de thèse l'opération de la cataracte. Dans son travail il essaie de démontrer soit par des faits, soit par des raisonnements, combien étaient vaines et spécieuses les objections dirigées contre le procédé de son père.

Revenu dans sa ville natale, il s'occupe avec un soin

particulier des maladies des yeux et acquiert, paraît-il, dans cet art, une habileté incontestable.

Il est, plus tard, nommé chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André, mais J.-B.-P. Guérin ne se livra point à l'enseignement, non par défaut de savoir, mais par une timidité naturelle que rien ne pouvait surmonter. D'ailleurs, il faut l'avouer, autant le père fut célèbre, autant le fils fut effacé et oublié.

Guérin était membre de la Société de médecine, qui deux fois lui conféra le titre de président.

Il mourut à cinquante-neuf ans, le 20 octobre 1835.

MOULINIÉ

J. Moulinié, neveu de Moulinié qui créa l'École Saint-Côme, est né à Bordeaux en 1787, commence ses études médicales en 1804, va à Paris en 1806, devient élève de Dupuytren, ouvre à Paris un cours d'anatomie générale. En 1816 est nommé chirurgien chef interne de l'hôpital Saint-André. En 1830 est nommé chirurgien chef dudit hôpital, et enfin en 1834, est appelé comme professeur à la chaire de clinique externe.

Moulinié s'occupant surtout de chirurgie générale s'adonna fort peu à l'ophtalmologie. D'ailleurs, à cette époque, le service des yeux était à part. Moulinié qui avait eu la pensée d'organiser un service comme plus tard le fit Chaumet, se trouva en butte à de telles difficultés qu'il y renonça. Nous n'avons de lui que quelques cliniques sur les maladies des yeux, publiées dans le *Bulletin médical de la Gironde* (1837).

BANCAL

Exerce longtemps à l'île Bourbon et aux Grandes Indes, en particulier à Calcutta. Vient à Bordeaux vers 1820. Très expert, semble-t-il, pour l'opération de la cataracte, pour laquelle il invente un kystitome qu'il présente en 1822 à l'Académie royale de Paris, dans un mémoire intitulé : *Mémoire sur un nouveau kystitome caché pour l'opération de la cata-*

racte par extraction. Les rapporteurs, parmi lesquels se trouvaient Pelletan et Magendie, furent frappés de cette invention et félicitèrent le zèle de l'auteur « pour les progrès de l'art en général et en particulier pour l'avancement de celle de ses branches qui lui a déjà valu la reconnaissance de tant d'aveugles rendus par lui à la lumière ».

Le kystitome de Bancal était composé d'une gaine étroite, longue et plate, ayant un petit couloir à son extrémité supérieure d'où on faisait sortir, en pressant un bouton placé latéralement, une petite lame aiguë et tranchante, qu'une languette attachant au couloir rendait inoffensive et qui, mise en mouvement, agissait, paraît-il, avec certitude.

Bancal opérait son malade en trois temps, assis sur un tabouret en face de lui. Pour l'incision de la cornée, il employait le bistouri triangulaire de Richter. Pour déchirer la cristalloïde, il employait son kystitome en faisant à la partie inférieure une petite incision circulaire à concavité supérieure. Enfin il se servait d'une curette pour l'extraction du cristallin.

Bancal assurait que non seulement son kystitome pouvait servir à l'incision de la cristalloïde, mais qu'il pouvait être encore employé pour la formation d'une pupille artificielle. Malgré cette assertion, Bancal n'en fit jamais l'expérience.

Bancal a surtout écrit des ouvrages de lithotritie. Comme oculiste nous avons de lui : *Lettre à un ami sur l'opération de la cataracte*, 1828 ; *Lettre à un ami sur la réfutation de l'instrument de Pierre Guérin*, 1836.

Ajoutons qu'il n'opérait que quelques jours avant le retour de la nouvelle lune, ayant, paraît-il, remarqué combien était bienfaisante l'action de l'astre des nuits à cette époque.

Théophile DROUOT

Né à Bordeaux en 1803, docteur en médecine près de la Faculté de Paris, Drouot n'exerce pas dans sa ville natale. Partisan convaincu du traitement médical des cataractes, il publie de nombreux ouvrages sur ce sujet, parmi lesquels

on remarque *Les Erreurs des oculistes*, publication qui lui vaut, de la part de Sichel, l'accusation d'ignorance, de mauvaise foi et de charlatanisme. Pour répondre aux attaques non personnelles, d'ailleurs, de Sichel, il écrit son mémoire : *La Vérité sur le traitement médical des cataractes et sur les résultats des opérations chirurgicales*, qui est un violent réquisitoire contre Sichel, et dans lequel les statistiques d'opérations sont niées ou discutées. Drouot n'admet l'opération de la cataracte que comme un moyen héroïque dans certaines circonstances.

Pour lui, les altérations de la transparence de la capsule ou de la lentille, soit au début, soit quand l'opacité s'est étendue sur une grande partie de ces organes, soit enfin quand le malade a cessé de voir, peuvent être prévenues ou guéries sans opération chirurgicale, la médication suffisant seule à la guérison.

Il préconise tout d'abord un traitement général déduit des causes, des symptômes, qui ont donné naissance à la cataracte ou qui l'accompagnent dans son développement, puis un traitement local dont les combinaisons ammoniacales et iodurées sont la base. Il s'engage même, dans son *Nouveau traité des cataractes*, à donner, dans l'espace d'un mois et demi à deux mois au plus, assez de vue à un malade affecté de la cataracte sénile, pour pouvoir se conduire dans la rue et lire de ses yeux et sans lunettes l'écriture de la main.

Ces médications étaient à base de quinine, d'extrait de quassia amara, d'iodure de potassium, d'ammoniaque, de stramonium, de ciguë, de morelle, d'aconit, etc.

Nous donnons, à titre de curiosité, le traitement qu'il préconisait à une malade atteinte de cataractes capsulaires complètes, compliquées de conjonctivite psorique :

Saignées générales et locales, incision, débridement de la conjonctive boursoufflée; cautérisation au sulfate de cuivre; régime tonique; bains de vapeur simples; frictions sur l'orbite, le front et les tempes avec du sulfure de mercure,

de l'iode, de l'antimoine. A l'intérieur, décoction de cresson et de trèfle d'eau. Il y ajoutait les bains sulfureux, des purgations, des pédiluves irritants, des boissons sudorifiques, des embrocations avec la jusquiame, la morelle et l'aconit, etc. Après trois mois de ce traitement, la malade pouvait lire et écrire.

On a écrit que Drouot était plus avide de réclame que soucieux des intérêts de ses malades. Certes, le charlatanisme n'était pas étranger à l'engagement qu'il prenait de guérir une cataracte sénile en deux mois; mais, rendons-lui grâce cependant de s'être élevé contre le nombre croissant des opérations de cataractes dont le succès était souvent aléatoire. Ne voyons-nous pas d'ailleurs, aujourd'hui, un maître éminent de notre Faculté préconiser les préparations iodurées dans le traitement de la cataracte! Un travail tout récent a été même fait sur ce sujet. Nous aurions voulu y trouver le nom de Drouot, qui fut un ardent défenseur du traitement médical; il a été oublié. Quoique avide de réclame Drouot ne méritait pas ce silence.

Voici les publications de Drouot :

Recherches sur le cristallin et ses annexes, 1837.

Nouveau traité des cataractes, 1840.

Les Maladies de l'œil, 1841.

Des Erreurs des oculistes, 1843.

La Vérité sur le traitement médical des cataractes, 1848.

Précis de médecine rationnelle et de thérapeutique endémique et spécifique, 1850.

Traité médical des cataractes, des névralgies, des amauroses, etc., 1858.

DUBOIS

Médecin général, puis oculiste, pratique à Bordeaux vers 1850. Nous avons de lui les mémoires suivants :

Observation de tache mélanienne circumorbitaire congénitale (Annales d'oculistique, t. XXXIV).

Observation de paupières supplémentaires (Annales d'oculistique, t. XXXIV.)

Nævus maternus congénital (Annales d'oculistique, t. XXXIV.)

François CHAUMET

Un des plus brillants chirurgiens du XIX^e siècle, Chaumet, né à La Sauve (Gironde), en 1800, devient à la suite de deux brillants concours chef interne de 1829 à 1833, et chirurgien aide-major de 1834 à 1838 à l'hôpital Saint-André. La Commission des hospices le nomme, le 30 juin 1838, chirurgien-major en remplacement de J. Moulinié. Professeur de clinique externe à l'École de médecine de Bordeaux, le 7 mars 1841, membre correspondant de la Société de chirurgie de Paris, il était considéré comme l'un des opérateurs les plus habiles, les plus éminents de la région du Sud-Ouest. Une piqûre anatomique fut la cause de sa mort prématurée. Pendant sa maladie, il suivit avec un sang-froid admirable la marche de son mal incurable. Tout le Bordeaux savant fut en émoi et l'administration supérieure lui envoya la croix de la Légion d'honneur. Il mourut le 22 novembre 1859.

Comme chirurgien aide-major, Chaumet s'est élevé contre la tendance de faire des maladies des yeux une spécialité, laquelle jusqu'à la mort de Guérin père était une branche distincte du service chirurgical. Il se plaignait que toutes les opérations qui se rattachaient aux organes de la vue, étaient pour ainsi dire interdites au chirurgien en chef, se faisant clandestinement et sans qu'on en parlât même dans les cours. Moulinié avait déjà fait rentrer le service ophtalmologique dans les services chirurgicaux, mais c'est Chaumet le premier qui crée à l'hôpital Saint-André un service d'ophtalmologie dépendant de ses salles. Il groupe les maladies par rang d'analogie, plaçant les ophtalmies, les fistules lacrymales, les cataractes, dans un certain nombre de lits qui leur étaient spécialement destinés. Enfin, trouvant que

l'air et la lumière arrivaient en trop grande profusion, il fait créer vingt-quatre lits obscurs, doublés de rideaux verts, formant autant de petites chambres noires.

Il publia des comptes rendus des maladies traitées dans son service. Pour l'année 1839, en particulier, il parle longuement des maladies des yeux qu'il eut à soigner. Il les divise en :

1° Maladies des sourcils et des paupières ;

2° Maladies de l'appareil naso-lacrymal.

A noter dans les fistules lacrymales, la dilatation du canal au moyen de petites cordes à boyau et l'usage de la fameuse canule d'or, modèle Dupuytren ;

3° Inflammations superficielles et profondes de l'œil, où il fait rentrer les conjonctives légères et graves, les kératites, l'inflammation de l'humeur aqueuse (kératites à hypopion), les ptérygions, les iritis, les cataractes, les choréïdites, les glaucomes et les rétinites.

Il eut pendant cette année beaucoup de cas d'ophtalmies blennorragiques qu'il traita à l'aide de sangsues, d'artériotomie, de purgations, de collyres belladonnés, laudanisés et au nitrate d'argent. Pour les cataractes, il les opérait suivant les cas par extraction ou par abaissement et broiement. Voici sa statistique pour l'année 1839 :

Malades non opérés (maladie ou vieillesse)....	9
Extraction	5 dont 3 succès.
Abaissement ou broiement	14 dont 9 succès.
	<hr/>
	28

GUÉPIN

Fils du célèbre Guépin, médecin oculiste à Nantes, exerce l'oculistique à Bordeaux de 1860 à 1880. Praticien distingué, opère la cataracte par abaissement et par extraction.

Nous avons de lui un opusculé intitulé :

Des hyperhémies rétino-choréïdiennes, 1862.

Les mémoires suivants :

Étude sur l'ophtalmie interne (Annales d'oculistique, t. LIII).

De l'ophtalmie sympathique (Annales d'oculistique, t. LIII).

De la congestion choroïdienne (Annales d'oculistique, t. LIII).

Des diplopies amaurotiques (Annales d'oculistique, t. XLIII),

Ophtalmies internes traitées par la santonine (Annales d'oculistique, t. XLIV).

Des kystes de l'iris (Annales d'oculistique, t. XLIV).

Hémorragies de la chambre antérieure supplément du flux menstruel (Annales d'oculistique, t. XLVI).

SOUS

Né à Bordeaux, le 2 juillet 1832. Interne des hôpitaux, docteur en médecine à Paris, le 12 mai 1859. Après deux années d'étude à la clinique ophtalmologique du docteur Sichel, il se fixe à Bordeaux et prend le cabinet du docteur Dubois, médecin oculiste qui venait de mourir et dont il avait été l'élève pendant quatre ans. Sur l'invitation du directeur, Élie Gintrac, il fait à l'École de médecine de Bordeaux, des leçons sur divers sujets d'ophtalmologie en 1869 et 1876. Ces leçons, publiées par MM. Vaillard et A. Chavoix, traitent de toutes les maladies des yeux, chaque affection étant précédée de l'anatomie développée de la région. Éliminant les détails inutiles, les discussions purement scientifiques, Sous a su y condenser l'ensemble des données pratiques et les ressources de sa longue expérience. Sous est médecin oculiste du Bureau de bienfaisance et de l'Octroi, membre de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux, ancien président de la Société de médecine d'émulation, membre de nombreuses Sociétés de médecine de province.

En outre de ses travaux purement scientifiques, Sous, qui est un chercheur et un travailleur infatigable, publie de nombreuses notices sur l'histoire de la médecine à Bordeaux,

notices la plupart publiées dans les journaux locaux.

Il meurt en 1903.

Ses principaux ouvrages en ophtalmologie sont :

Considérations sur le traitement de l'ophtalmie scrofuleuse, 1857.

Adiaphanose translucide de la rétine, 1863.

Médecine légale oculaire, 1865.

Manuel d'ophtalmoscopie, 1865.

Du daltonisme, 1865.

Des corps étrangers de l'œil, 1873.

Anatomie de la cornée, 1876.

Leçons d'ophtalmologie, 1877.

Traité d'optique considérée dans ses rapports avec l'examen de l'œil, 1881.

Hygiène de la vue, 1883.

CONCLUSIONS

Et maintenant, si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de l'ophtalmologie à Bordeaux, nous voyons que cette branche de la chirurgie ne fut pas totalement oubliée et que grâce aux habitudes errantes des plus célèbres oculistes, tels qu'Andrien, Daviel, Taylor, Pellier de Quensgy, etc., les découvertes les plus récentes et les plus originales y furent connues et pratiquées.

Certes, peu de villes en France peuvent se flatter d'avoir dans les siècles passés donné naissance à plus de charlatans; mais l'histoire de ces tabarins n'est-elle pas elle-même intéressante et ne fait-elle pas partie intégrante de l'histoire de la médecine?

Si Bordeaux ne peut réclamer plus de participation aux travaux qui furent faits en oculistique, c'est que petit centre universitaire jusqu'en 1878, elle ne put que drainer au point de vue scientifique les grandes idées élaborées dans les grands centres d'étude comme Paris, Montpellier, Nancy et Strasbourg.

Toutefois, n'oublions pas les noms de Louis Béranger, Pierre Guérin, Bacqué, Bancal, etc., lesquels représentent l'oculistique bordelaise. S'ils n'ont pas rempli l'univers de découvertes sensationnelles, ils ont du moins par leurs travaux contribué au bon renom de l'oculistique française. Ce titre seul suffit pour qu'on leur épargne l'oubli.

Vu bon à imprimer :

Le Président de la Thèse,

BADAL.

Vu : *Le Doyen,*

A. PITRES.

Vu et permis d'imprimer :

Bordeaux, le 17 décembre 1907.

Le Recteur de l'Académie,

R. THAMIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Liste des ouvrages consultés non indiqués dans le cours des chapitres :

Archives d'ophtalmologie.

BADAL. — Leçons d'ophtalmologie, 1881.

BAYLE et TILLAYE. — Biographie médicale.

BERNARD. — L'Ophtalmie granuleuse en Gironde (thèse Bordeaux, 1903).

BOISSEUIL. — Contribution à l'étude du traitement médical des cataractes par l'iodure de potassium (thèse Bordeaux, 1906).

Bulletin médical de Bordeaux (1835-1845).

Bulletin polymathique du Muséum (Bordeaux).

Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux.

Clinique ophtalmologique de Bordeaux.

Codex medicamentarius seu pharmacopœa Parisiensis, 1758.

DECHAMBRE. — Dictionnaire des sciences médicales.

DENEFFE. — Chirurgie antique : les oculistes gallo-romains au III^e siècle. Paris, 1896.

DEZEIMERIS. — Dictionnaire historique de la médecine.

ESPÉRANDIEU. — Recueil de cachets d'oculistes romains. Paris, 1894.

JALABERT et CHAVERNAC. — Catalogue général des Thèses françaises d'ophtalmologie, 1904.

GINESTOUS. — L'Ophtalmie granuleuse à Bordeaux.

LAGRANGE et VALUDE. — Dictionnaire encyclopédique d'ophtalmologie.

MARTIN (G.). — De l'amblyopie des astigmatés, discours d'ouverture à la présidence de la Société de médecine, 1903.

MENIGNAC (de). — Recherches ethnographiques sur la salive et le crachat, 1892.

PANSIER (P.). — Histoire des lunettes.

— Les Maîtres de la Faculté de médecine de Montpellier au moyen âge (*Janus*, 1904-05).

— La Médecine des Gaulois au temps des Druides (*Janus*, 1907).

Recueil de la Société royale de médecine de Bordeaux.

WENZEL (de). — Manuel de l'oculiste (1808).

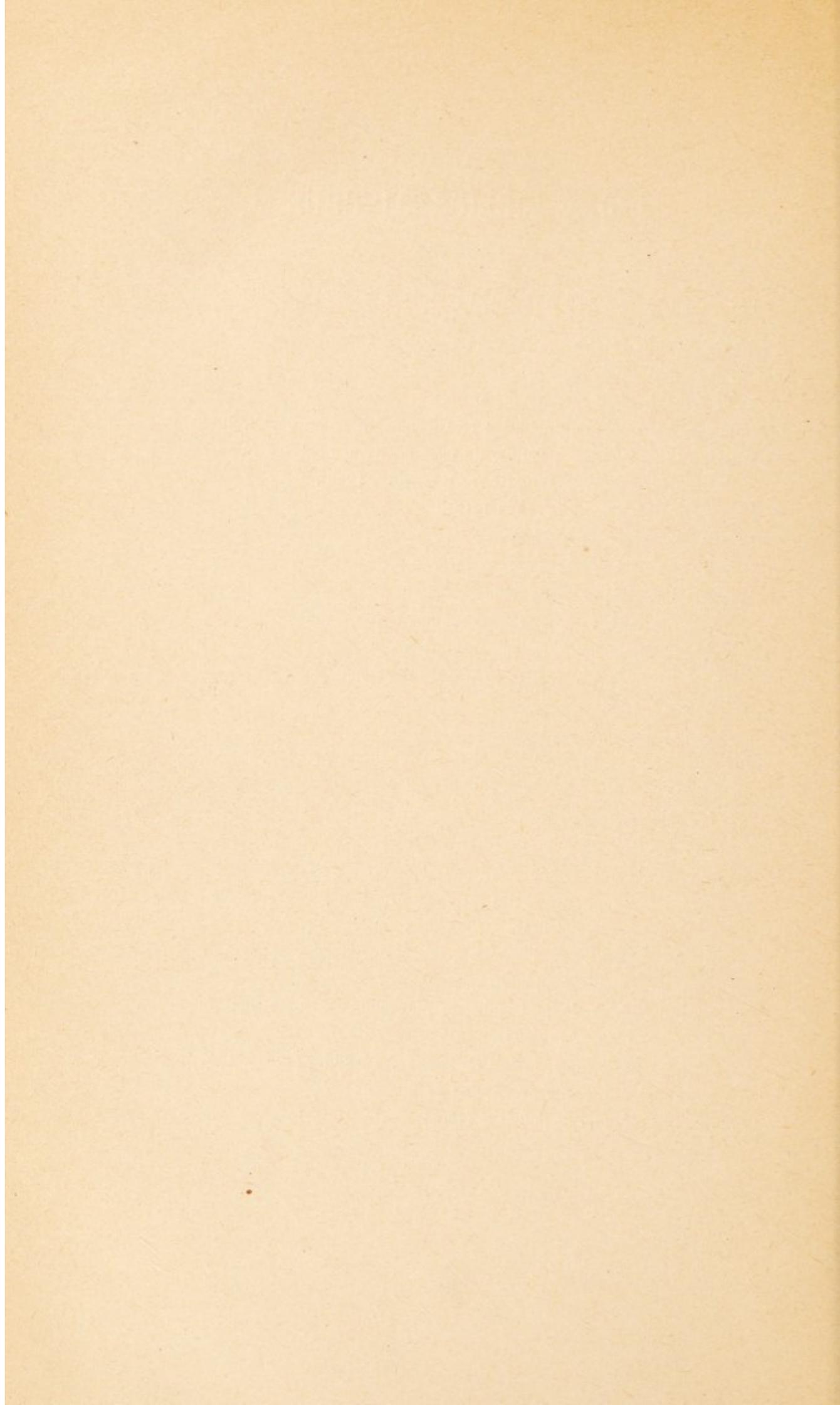


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.....	5
AVANT-PROPOS.....	7
PREMIÈRE PARTIE.	
CHAPITRE PREMIER :	
Histoire de la médecine à Bordeaux depuis le xv ^e siècle jusqu'en 1793..	13
CHAPITRE II :	
Histoire de l'enseignement de la médecine à Bordeaux (1793-1878).....	28
DEUXIÈME PARTIE.	
CHAPITRE PREMIER :	
Marcel l'Empirique : ses écrits; quelques formules de thérapeutique oculaire; collyres anciens; cachet d'oculiste trouvé à Bordeaux.....	43
CHAPITRE II :	
L'oculistique à Bordeaux au moyen âge : Arnaldus de Villanova. — XIV ^e siècle : Pierre de Saint-Milon. — XV ^e siècle : Valescus de Taranta. — XVI ^e siècle : Quelques documents bordelais. — XVII ^e siècle : Lange Martorel.....	50
CHAPITRE III :	
L'Oculistique à Bordeaux au xviii ^e siècle.....	65
Andrien.....	69
Frère Luc David.....	72
Montesquieu et les oculistes.....	80
Daviel.....	88
Louis Béranger.....	96
Taylor.....	111
Tardieu.....	120
De Broggio.....	120
Gaube.....	120
Berta.....	122
Hilmer.....	124
P. Guérin.....	126
Tadiny.....	131
Pellier de Quensgy.....	132

CHAPITRE IV :	Pages
L'Oculistique à Bordeaux au XIX ^e siècle	140
Bacqué.....	142
Rey.....	146
Paulin Guérin.....	147
Moulinié.....	148
Bancal.....	148
Drouot.....	149
Dubois.....	151
Chaumet.....	152
Guépin.....	153
Sous.....	154
CONCLUSIONS.....	156
BIBLIOGRAPHIE.....	157

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine

✓

